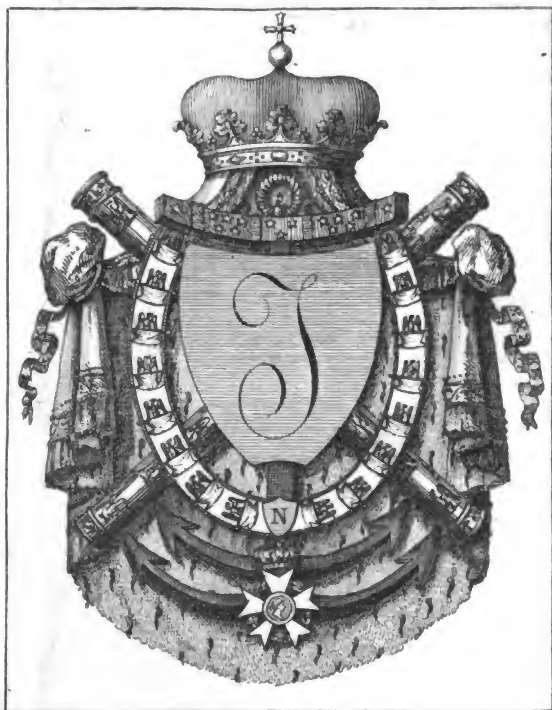
LETTRES DE MARIE STUART, REINE D'ÉCOSSE, ET DE CHRISTINE, ...




T
N

LETTRES
DE
MARIE STUART
ET DE
CHRISTINE.

TOME III.

LETTRES
DE
MARIE STUART,
REINE D'ÉCOSSE,
ET DE CHRISTINE,
REINE DE SUÈDE;

Précédées de Notices sur Marie Stuart, Élisabeth et Christine; et suivies du Récit de la Mort de Monaldeschi, grand Écuyer de la Reine de Suède:

Publiées par Léopold COLLIN.

TOME TROISIÈME.

A PARIS,

Chez Léopold COLLIN, Libraire, rue Gît-le-Cœur, N°. 4;

Et A LA HAYE, chez IMMERZEEL et Compagnie, Venestraat, N°. 147.

MDCCCVII.





NOTICE

SUR CHRISTINE,

REINE DE SUÈDE.

La science de l'histoire, quand elle n'est pas éclairée par la philosophie, est la dernière des connoissances humaines. L'étude en seroit plus intéressante, si on eût un peu plus écrit l'histoire des hommes, et un peu moins celle des princes qui n'est dans sa plus grande partie que les fastes du vice ou de la foiblesse. C'est bien pis quand on y mêle une multitude de faits encore moins dignes d'être connus. Un homme d'esprit, très-peu versé dans l'histoire, se consoloit de son ignorance, en considérant que ce qui se passe sous nos yeux seroit l'histoire un jour. Il seroit à souhaiter que tous les cent ans on fît un extrait des faits historiques réellement utiles, et qu'on brûlât le reste. Ce seroit le moyen d'épargner à notre postérité l'inondation dont elle est menacée, si on continue

d'abuser de l'Imprimerie pour apprendre aux siècles futurs des choses dont on ne s'embarrasse guère dans les siècles où elles se passent. Je ne doute point qu'un désir si raisonnable ne soit pour des savans un crime de lèse-érudition, digne des injures et des anathèmes de tous les compilateurs; mais j'appelle de ces anathèmes au jugement des sages. Eux seuls devroient être en droit de peindre les hommes comme de les gouverner. L'histoire et les hommes en vaudroient mieux.

Je n'ai pu m'empêcher de faire ces réflexions à la vue de deux gros volumes de Mémoires sur Christine, Reine de Suède, qu'on vient de publier en Hollande. Si l'auteur de ces Mémoires a eu pour but de faire connoître son héroïne, je doute qu'il y soit parvenu. Je connois plusieurs savans, assez aguerris aux lectures rebutantes, qui n'ont pu soutenir celle de son ouvrage, ni dévorer paisiblement ce fatras d'érudition et de citations où l'histoire de Christine se trouve absorbée. C'est un portrait assez mal dessiné, déchiré par lambeaux et dispersé sous un monceau de décombres.

Cependant le désir que j'ai toujours eu de

me former une idée de cette princesse singulière dont on a parlé si diversement, m'a forcé de parcourir une si énorme compilation. Je l'ai envisagée comme ces perspectives, dans lesquelles le peintre a dessiné d'une manière difforme une figure humaine, qu'on ne peut démêler qu'à un certain point de vue, où elle paroît avec ses justes proportions, et débarrassée de tous les objets étrangers dont le mêlange la rendoit méconnoissable. J'ai tâché de saisir ce point de vue; mais je ne me flatte pas de l'avoir trouvé.

Quoi qu'il en soit, voici ce que j'ai pu recueillir de cette lecture. Si on juge mon ouvrage ennuyeux, je n'empêche personne de recourir à l'original même, et d'y trouver plus de plaisir. Je tâcherai du moins de rendre cet écrit utile, par les principes que j'aurai soin d'y répandre, et sur-tout par les réflexions qu'il me donnera occasion de faire contre les deux plus grands fléaux du genre humain, la superstition et la tyrannie.

Mon premier dessein étoit de donner sur ces Mémoires une histoire abrégée de Christine. Mais la marche uniforme et le style un peu monotone auquel on a jugé à propos d'assujettir l'histoire, auroit été pour

moi une entrave continuelle. Je ne sais par quelle raison on est convenu presque généralement de réduire l'histoire à une espèce de gazette renforcée, exacte pour les faits et pour le style. On prétend que l'historien doit s'abstenir des réflexions et les laisser faire à ceux qui lisent. Pour moi, je crois que le vrai moyen de suggérer des réflexions au lecteur, c'est d'en faire. Tout consiste à savoir les ménager, les présenter avec art, les lier au sujet de manière qu'elles augmentent l'intérêt au lieu de le refroidir. En un mot, les réflexions me paroissent aussi essentielles pour rendre l'histoire agréable, pour fixer même les faits dans la mémoire, que les démonstrations de géométrie pour fixer dans l'esprit l'énoncé des propositions. L'historien, dit-on, doit n'être qu'un témoin qui dépose, et les réflexions feroient soupçonner sa partialité. Mais il me semble que la manière seule de narrer les faits rend un historien aussi suspect que le peuvent faire les réflexions; et partialité pour partialité, celle qui ennuie le moins est préférable. D'ailleurs ce soupçon de partialité ne peut jamais tomber que sur un auteur qui écrit l'histoire de son temps; j'aurois beau

faire l'éloge ou la satire de Christine, on pourra m'accuser de m'être trompé, comme on le feroit si je m'en tenois au simple récit; mais jamais on ne me soupçonnera de lui avoir voulu ni bien ni mal.

Cependant, pour ne pas heurter de front un préjugé assez généralement établi, ce n'est pas l'histoire de Christine que je vais donner; ce sont simplement des observations sur les principaux traits de la vie de cette princesse; ce sera, si l'on veut, un extrait raisonné des Mémoires de Christine, une lettre sur ces Mémoires, une conversation avec mon lecteur; je lui laisse le choix du titre.

Je fais grâce au public des lettres que Christine, âgée de cinq ans, écrivoit au roi son père, et par lesquelles elle lui marquoit qu'elle tâchoit d'apprendre à bien prier Dieu; lettres que le compilateur avoue n'être pas fort intéressantes pour les étrangers, mais qu'il croit l'être beaucoup pour les Suédois. Je fais grâce aussi de son horoscope et de celui de Gustave Adolphe son père, pour considérer quelques momens ce conquérant si fameux.

Tandis qu'uni avec la France, et secrè-

tement applaudi de la cour de Rome jalouse de la puissance autrichienne, il vengeoit de l'oppression de Ferdinand les protestans de l'Empire, toute la Bavière retentissoit d'oraisons, d'exorcismes, de litanies et d'imprécations contre ce prince; des moines allemands prouvoient qu'il étoit l'antechrist, et des ministres luthériens qu'il ne l'étoit pas. Mon auteur assure néanmoins que ce prince usa modérément de ses victoires. On prétend que l'Allemagne en fut redevable aux sentimens que Gustave avoit conçus pour les catholiques en étudiant dans sa jeunesse à Pavie sous le célèbre Galilée, que l'inquisition traita depuis comme hérétique, parce qu'il étoit astronome. Mais outre que le voyage de Gustave en Italie est assez douteux, il ne paroît pas qu'un pays où l'on fait un article de foi du système de Ptolomée, fût bien propre à prévenir favorablement un prince luthérien. Quoi qu'il en soit, le pape Urbain VIII, qui joignoit à tout le zèle d'un souverain pontife pour la religion une haine encore plus grande pour l'empereur Ferdinand, assuroit que les Espagnols de Charles-Quint avoient fait plus de mal à l'église romaine, que les Suédois de Gustave n'en

avoient fait à l'Allemagne. Il est à désirer pour l'honneur de Gustave et de l'humanité, qu'il ait mérité l'éloge qu'on fait ici de sa modération. Si quelque chose pouvoit rendre cet éloge suspect, ce seroit le prétendu goût que mon auteur attribue à Gustave pour les lettres, parce qu'il avoit lu des livres de tactique et de l'art militaire. C'est comme s'il eût soutenu que le feu roi de Prusse aimoit les sciences, parce que son amour extrême pour ses troupes l'engageoit à accorder quelque protection aux chirurgiens d'armée. Le compilateur est si prévenu pour ses souverains, qu'il loue sur l'amour des lettres jusqu'à Charles XII, qui n'avoit lu en sa vie que les commentaires de César. C'est ainsi qu'en prodiguant les éloges aux princes, on les dispense de les mériter. Mais la postérité qui juge les écrivains et les rois, saura mettre à leur place ceux qui donnent les louanges, et ceux qui les reçoivent.

Ce qui me paroît le plus frappant dans toute l'histoire de Gustave, ce sont les réflexions sages qu'on lui attribue sur les conquérans. On les croiroit de Socrate, et Gustave auroit dû joindre au mérite d'en être l'auteur, la gloire de les mettre en pratique.

Le mal qu'il a fait à la maison d'Autriche n'a pas rendu la Suède plus heureuse. Je ne connois presque que le czar Pierre, dont les conquêtes aient tourné à l'avantage de ses peuples ; encore seroit-ce une question de morale à décider, si un prince, pour augmenter le bonheur de ses sujets, doit faire le malheur de ses voisins. Pour assurer le repos de l'Empire, et humilier la maison d'Autriche, il n'étoit pas nécessaire que Gustave envahît en un an les deux tiers de l'Allemagne, et qu'il donnât assez de jalousie et d'ombrage à ses alliés pour que Louis XIII refusât d'avoir avec lui une entrevue dont tout l'honneur seroit demeuré au roi de Suède. Gustave soutenoit avec raison qu'il n'y a de différence entre les rois que celle du mérite ; mais le mérite principal d'un souverain est l'amour de l'humanité, de la justice et de la paix. Les rois qui n'ont que de la puissance ou même que de la valeur, toujours les premiers des hommes pour leurs courtisans, sont les derniers pour le sage.

Ce prince ayant été tué, comme l'on sait, à la bataille de Lutzen, par un coup singulier pour qu'on y ait cherché du mystère, Christine encore enfant lui succéda. Dans le

plan que le célèbre chancelier Oxenstiern donna pour la régence, on remarque un éloignement pour le despotisme, qui doit honorer la mémoire d'un ministre d'état. Il paroît incliner pour un gouvernement mêlé du monarchique et du républicain : et l'on ne peut disconvenir que cette forme n'ait plusieurs grands avantages, sans prétendre d'ailleurs toucher à la question délicate du meilleur gouvernement possible, dont la solution peut recevoir différentes modifications par la différence des climats, de la situation, des circonstances, du génie des rois et des peuples. Mais on ne sauroit soupçonner un esprit aussi éclairé qu'Oxenstiern, d'avoir donné la préférence, comme quelques-uns l'ont cru, au gouvernement aristocratique, que le droit naturel et l'expérience démontrent être le pire de tous.

Ceux qui furent chargés de l'éducation de Christine, eurent ordre de lui inspirer de bonne heure de ne pas donner toute sa confiance à un seul; maxime excellente sans doute en elle-même, mais dont tant de princes n'ont que trop abusé pour se défier également du vice et de la vertu, pour ne prendre jamais de conseils, et pour se croire

prudens et fermes lorsqu'ils n'étoient qu'opiniâtres.

Christine montra de bonne heure une pénétration d'esprit singulière : on assure que dès son enfance elle lisoit en original Thucidide et Polybe, et qu'elle en jugeoit bien. On eût mieux fait de lui apprendre à connoître les hommes que les auteurs grecs. La vraie philosophie est encore plus nécessaire à un prince que l'histoire ; j'en excepte celle de la Bible, à laquelle les états de Suède vouloient qu'on lui fît donner beaucoup de temps, comme étant, disent-ils, dans un Mémoire exprès, la source de toutes les autres. On ne peut que louer les états, d'avoir insisté sur les principes de religion qu'on devoit inspirer à la jeune reine ; mais il semble que tous les autres objets aient été un peu trop oubliés en faveur de celui-là ; la suite fit voir qu'on n'auroit pas dû les négliger.

Je n'entrerai dans aucun détail, ni sur la minorité de Christine, ni sur la manière dont elle se conduisit avec la France, quand elle eut pris les rênes du gouvernement, ni sur les plaintes réciproques, et peut-être également justes, de la reine et de ses alliés.

Eclaircir ces démêlés politiques, est sans doute un grand projet; mais l'incertitude des faits qui se passent sous nos yeux, doit rendre très-suspect le développement prétendu de quelques intrigues secrètes et anciennes, dont l'histoire auroit peut-être été écrite fort différemment par les principaux acteurs. Je garderai donc sur tous ces faits un silence prudent; c'est l'histoire privée de Christine, et non l'histoire de son royaume que j'ai pour objet dans cet écrit, et je ne la considère même un moment sur le trône de Suède, que pour l'envisager ensuite plus à mon aise, et de plus près dans la retraite.

Une des choses dont on doit savoir le plus de gré à Christine, c'est la considération qu'elle témoigna pour le célèbre Grotius. Cet homme illustre par ses ouvrages, mais dont la plus grande gloire est d'avoir été l'ami de Barneveldt, et le défenseur de la liberté de son pays, étoit allé chercher un asyle en France, contre la persécution des Gomaristes. Il déplut au cardinal de Richelieu, parce qu'il ne le flattoit pas sur ses talens littéraires. Car il faut toujours que les grands hommes se rapprochent des autres par quelque foiblesse. Le protecteur de

Myrame et de *l'Amour tyrannique* qui persécutoit et récompensoit tout-à-la-fois Corneille, non seulement ne fit rien pour Grotius, mais l'obligea, à force de dégoûts, de se retirer; Gustave Adolphe l'accueillit, Oxenstiern le renvoya en France avec le titre d'ambassadeur, et Christine, bientôt après, lui confirma ce titre; elle trouvoit, par-là, le moyen de récompenser, d'une manière digne d'elle, un homme d'un mérite rare; de mortifier les Hollandois qu'elle n'aimoit pas, et de piquer le cardinal dont elle croyoit avoir à se plaindre. Ainsi Grotius, que son génie et son naturel rendoient incapable de toute espèce de souplesse, et que son titre en dispensoit, jouit du plaisir de traiter en égal un ministre qui l'avoit méprisé. C'est un honneur pour Christine, que d'avoir pensé de Grotius comme la postérité; sans doute, ce suffrage de plus n'étoit pas nécessaire à la réputation d'un si grand homme; mais il faut savoir gré aux princes d'être justes, et même de connoître, avec le public, les hommes illustres et vertueux. Quand Christine n'auroit témoigné de considération à Grotius que par vanité, on doit lui tenir compte de cette vanité même : si

c'est une foiblesse dans les rois comme dans les autres hommes, c'est du moins une foiblesse qui peut les mener aux grandes choses.

Après la victoire de Nordlingue, où le prince de Condé et Turenne, à la tête des troupes de France, vengèrent l'honneur des Suédois qui avoient été défaits quelques années auparavant au même lieu, Christine écrivit au prince de Condé, une lettre de remercîment. Quelques historiens prétendent que ce prince avoua dans sa réponse qu'il devoit une grande partie du succès au vicomte de Turenne. Si le fait est vrai, le prince de Condé auroit mis le comble à sa gloire en l'avouant; mais il n'en paroît dans sa réponse aucun vestige.

On ne sera point surpris que Christine, aussi passionnée pour les lettres et pour le repos, que son père l'étoit pour la guerre, ait hâté la conclusion de la paix de Westphalie. L'animosité et la jalousie des ministres y mettoient un obstacle encore plus grand que le nombre prodigieux d'intérêts qu'il y avoit à régler. Les plénipotentiaires de Suède, aussi divisés entr'eux que ceux de France, étoient Oxenstiern, fils du grand

chancelier de Suède, et Alder Salvius, chancelier de la cour. Le premier se conduisoit en tout par le conseil de son père qui déplaisoit à Christine, parce qu'il lui étoit trop nécessaire, et parce qu'il cherchoit d'ailleurs, contre le désir de la reine, à éloigner la conclusion de la paix. Il croyoit trouver dans la continuation de la guerre, la gloire de la Suède, l'affoiblissement de la France, qu'il craignoit comme une amie dangereuse, et l'avantage des protestans d'Allemagne. C'est lui qui écrivoit à son fils effrayé du chaos des affaires : « Ne sais-tu pas, mon fils, combien le secret de gouverner le monde est peu de chose » ?

Salvius, collègue d'Oxenstiern, et d'un caractère plus liant, avoit toute la confiance et toute la faveur de la reine, et cependant n'étoit pas sans mérite : Christine, comme tous les princes, aimoit mieux être flattée que servie ; mais, en même temps, étoit assez éclairée pour ne pas sacrifier tout-à-fait à son amour-propre l'honneur de son discernement et ses vrais intérêts. En faisant Salvius sénateur de Suède, quoiqu'il ne fût pas d'une maison assez noble, elle avoit tenu au sénat ce discours que tous les rois de-

vroient savoir par cœur. « Quand il est question de bons avis et de sages conseils, on ne demande point seize quartiers, mais ce qu'il faut faire. Salvius seroit sans doute un homme capable, s'il étoit de grande famille .... Si les enfans de famille ont de la capacité, ils feront fortune comme les autres, sans que je prétende m'y restreindre ».

Cette paix de Westphalie, tant désirée, se fit enfin, à la satisfaction réciproque de la plupart des puissances intéressées, mais au grand mécontentement d'Innocent X. Ce pape auroit voulu trouver à la fois dans la paix deux avantages incompatibles; l'abaissement de la maison d'Autriche, qu'il désiroit comme prince temporel, et l'affoiblissement des protestans, qu'il souhaitoit comme souverain pontife; il publia une bulle, où il refusoit le titre de reine de Suède à Christine pour la punir d'avoir trop influé dans l'ouvrage de la paix. Une telle démarche eût été bonne au douzième siècle, lorsque les princes croyoient avoir besoin, pour l'être, de brefs et de bénédictions; elle venoit trop tard, cinq cents ans après. Le nonce fit afficher à Vienne la bulle de

son maître ; l'empereur la fit arracher : Innocent se tut, et il n'en fut plus question.

L'amour de Christine pour la liberté lui fit refuser tous les partis qui se présentoient pour elle, quoique plusieurs fussent très-avantageux, et que la Suède la pressât de se marier. Le roi d'Espagne, Philippe IV, un de ceux qui aspiroient à épouser la reine, s'en désista bientôt, dans la crainte de se voir obligé par cette alliance à ne plus traiter les protestans d'hérétiques. Celui de tous les prétendans qui parut le plus empressé, étoit Charles Gustave, cousin de Christine, prince palatin, à qui elle avoit été destinée dès l'enfance ; elle fut aussi sourde pour lui que pour ses rivaux. Cependant, soit qu'il lui inspirât moins de dégoût, soit qu'elle méditât dès-lors le dessein d'abdiquer le trône, elle réussit à le faire déclarer par les états son successeur. Par cette démarche elle vint à bout de se conserver libre, et d'assurer le repos de la Suède, et de prévenir aussi l'ambition de quelques maisons suédoises qui auroient pu, après sa mort, disputer la couronne. On assigna à Charles Gustave un certain revenu pour l'entretien de sa cour.

Mais

Mais la reine dit que c'étoit un secret de la famille royale, de ne donner aucune terre à un prince héréditaire; secret qui ne mérite guère ce nom, et que les princes despotiques les plus bornés auront toujours pour maxime. Christine, par le même motif, éloigna toujours des affaires le prince Charles Gustave, pendant qu'elle gouverna la Suède; quoiqu'elle aimât peu le trône, son génie indépendant ne vouloit rien qui la gênât, tant qu'il lui plairoit de l'occuper.

Ce fut dans ce temps-là qu'arrivèrent les troubles de la France, la guerre de la Fronde, cette guerre plus fameuse par le ridicule qui la couvrit que par les maux qu'elle pensa entraîner après elle, l'exil de Mazarin, son retour, son nouvel exil, l'emprisonnement des princes, les assemblées bruyantes du parlement, qui rendoit des arrêts pendant qu'on donnoit des batailles, et décrétoit des armées de prise-de corps. L'amour de Christine pour la tranquillité, la crainte que cette guerre civile ne fût l'occasion d'une nouvelle guerre au dehors; et peut-être le goût qu'elle avoit toujours conservé pour le prince de Condé, l'enga-

gèrent à prendre part à ces troubles; elle écrivit à la reine Anne d'Autriche, au duc d'Orléans, aux princes, au parlement même, des lettres qui n'eurent d'autre effet que d'attirer à son résident des plaintes de la France, et des réprimandes de sa part, quoiqu'il n'eût fait que suivre ses ordres. Ces troubles, qui avoient commencé sans elle, finirent bientôt sans sa médiation. Le parlement, qui avoit été sur le point de traiter avec cette princesse, fut exilé à Pontoise, et trop heureux d'en revenir pour complimenter, quelques années après, ce même cardinal dont il avoit mis la tête à prix. Le prince de Condé, fugitif chez les Espagnols, perdit tout, excepté sa gloire, et Mazarin resta maître jusqu'à sa mort, de la reine, du roi et de l'état.

L'amour que Christine avoit ou affectoit pour les hommes illustres, lui fit souhaiter d'attirer auprès d'elle le célèbre Descartes, le restaurateur de la philosophie, ignoré en France sa patrie, pour avoir été plus occupé des sciences que de sa fortune, mis à l'index à Rome, pour avoir cru sur le mouvement de la terre les observations astronomiques plutôt que les bulles des

papes; et persécuté en Hollande pour avoir substitué au jargon des scholastiques la vraie méthode de philosopher. Christine, charmée de quelques écrits de ce grand homme, lui avoit fait proposer plusieurs de ces questions de morale, que les philosophes agitent depuis long-temps, sans qu'elles soient décidées, et sans que les hommes en soient meilleurs et plus heureux. Telle étoit entr'autres celle du souverain bien, que Descartes faisoit consister dans le bon usage de notre volonté; par la raison, disoit-il, que les biens du corps et de la fortune, et même nos connoissances, ne dépendent pas de nous; comme si le bon usage de notre volonté étoit moins soumis que le reste à l'Être tout-puissant. Cette solution, toute insuffisante qu'elle étoit, plut assez à Christine, pour qu'elle souhaitât ardemment d'en voir l'auteur, comme un homme qu'elle croyoit heureux, et dont elle envioit la condition. M. Chanut, ambassadeur de France en Suède, et ami du philosophe, fut chargé de cette négociation, dans laquelle il eut d'abord de la peine de réussir. La différence des climats étoit une des raisons principales qui détournoit

Descartes de ce voyage. Il écrivit à son ami : « Qu'un homme né dans les jardins de la Touraine, et retiré dans une terre où il y avoit moins de miel, à la vérité, mais peut-être plus de lait que dans la Terre Promise aux Israélites, ne pouvoit pas aisément se résoudre à la quitter pour aller vivre au pays des ours, entre des rochers et des glaces ». Cette raison étoit très-suffisante pour un sage, à qui la santé ne pouvoit être trop précieuse, parce que c'est un des biens qui ne dépendent point des autres hommes. Mais ne seroit-il pas permis de croire que Descartes, ami de la solitude comme il l'étoit, et voulant chercher à son aise la vérité, redoutoit un peu l'approche du trône ? Un prince a beau être philosophe, ou affecter de l'être, la royauté forme en lui un caractère ineffaçable, toujours à craindre pour ceux qui l'approchent, et incommode pour la philosophie, quelque soin que le monarque prenne de la rassurer. Le sage respecte les princes, les estime quelquefois, et les fuit toujours (1). Nous sommes l'un pour l'autre

(1) S'il y a des exceptions à cette règle, heureux

un assez grand théâtre, écrivoit Descartes à un philosophe comme lui, qu'il exhortoit à venir partager sa retraite, dans le temps où Christine vouloit l'en faire sortir.

Cependant, comme l'amour même de la liberté ne résiste guère aux rois quand ils insistent, Descartes se rendit bientôt après à Stockholm, dans la résolution, ainsi qu'il le disoit lui-même, de ne rien déguiser à cette princesse de ses sentimens, ou de s'en retourner philosopher dans sa solitude. On voit par ses lettres, qu'il fut très-satisfait de l'accueil que lui fit la reine ; elle le dispensa de tous les assujettissemens des courtisans ; mais ce fut pour lui en imposer d'autres qui dérangèrent tout-à-fait sa manière de vivre, et qui, joints à la rigueur du climat, le conduisirent au tombeau au bout de quatre mois. Descartes trouvoit à Christine beaucoup d'esprit et de sagacité ; néanmoins il paroît que le goût dominant du philosophe fut toujours pour la malheureuse princesse

le souverain pour qui elles sont faites ! Socrate, accusé par Anitus devant l'Aréopage, se fût réfugié auprès de Marc-Aurèle, s'il eût vécu de son temps.

palatine, sa première disciple ; soit que les malheurs qu'il avoit éprouvés lui-même redoublassent son attachement pour elle ; soit qu'il lui trouvât plus de lumières, ou de cette docilité qui est le premier hommage pour un chef de secte. Cette préférence qu'il laissa apparemment entrevoir, causa à Christine un peu de jalousie.

Descartes, qui, en renonçant à tout autre avantage, avoit conservé l'ambition des philosophes, le désir de voir adopter exclusivement ses opinions et ses goûts, n'approuvoit point que Christine partageât son temps entre la philosophie et l'étude des langues. Il se trouvoit mal à son aise au milieu de cette foule d'érudits dont Christine étoit entourée, et qui faisoit dire aux étrangers que bientôt la Suède alloit être gouvernée par des grammairiens. Il osa même lui faire sur ce point des représentations assez libres et assez fortes pour se brouiller sans retour avec le maître de grec de la reine, le savant Isaac Vossius, ce théologien incrédule et superstitieux, de qui Charles II, roi d'Angleterre, disoit qu'il croyoit tout, excepté la Bible. Les représentations de Descartes n'empêchèrent pas la reine d'apprendre le grec; mais elles ne

changèrent rien aux sentimens qu'elle avoit pour lui. Elle prenoit sur son sommeil le temps qu'elle lui donnoit; elle voulut le faire directeur d'une académie qu'elle songeoit à établir; enfin, elle lui marqua tant de considération, qu'on prétendit que les grammairiens de Stockholm avoient avancé par le poison la mort du philosophe. Mais cette manière de se défaire de ses ennemis, dit Sorbière, est un honneur que les gens de lettres n'envient pas aux grands.

Néanmoins quelque passionnée que Christine se soit montrée pour la philosophie de Descartes, il n'y a nulle apparence, comme quelques-uns l'ont cru, qu'elle l'ait consulté sur les affaires politiques. Elevée, comme elle l'étoit, à la meilleure école de l'Europe en ce genre, c'est-à-dire dans le sénat de Suède; quel secours auroit-elle pu tirer d'un philosophe, qui par sa conduite en Hollande avoit montré combien peu il savoit traiter avec les hommes, et qu'une retraite de trente ans avoit empêché de les connoître: on a même prétendu qu'elle montra aussi peu de zèle pour les opinions de Descartes, qu'elle avoit témoigné d'estime pour sa personne, et que le fruit qu'elle retira de l'étude de la phi-

losophie, fut de se persuader qu'en ce genre *les sottises anciennes valoient bien les nouvelles*.

Christine eut bientôt dans ses états des affaires plus importantes que l'étude du grec, des idées innées et des tourbillons. La résolution qu'elle avoit prise de ne se point marier, alarmoit des peuples qui craignoient de manquer de maître. L'épuisement des finances, dérangées par ses profusions, causoit un mécontentement général; ce fut alors qu'elle pensa pour la première fois à descendre du trône. Elle se rendit en plein sénat, déclara le dessein qu'elle avoit formé, et le fit savoir par lettres au prince Charles Gustave. Celui-ci, assez habile pour dissimuler, et craignant peut-être que la reine ne fît sur son successeur une tentative dangereuse, rejetta les offres de Christine, pria Dieu et la Suède de la conserver longtemps, et se para avec beaucoup d'ostentation de sentimens qu'il n'avoit guère. La solitude où ce prince affectoit de vivre après avoir accepté la succession, la précaution qu'il avoit prise de s'éloigner de la cour, enfin l'extrême circonspection qu'il mettoit dans tous ses discours et dans toutes ses démarches,

démarches, étoient pour les moins clair-voyans une preuve du désir qu'il avoit de parvenir au trône. Il se flattoit peut-être que, le sénat acceptant la démission de Christine, lui procureroit l'avantage de régner, en lui laissant l'honneur de la modestie. Mais il fut trompé dans ses espérances. Soit que Christine eût simplement voulu calmer des sujets mécontens, et s'affermir sur le trône par leur suffrage, soit qu'elle vît son abdication jugée moins favorablement par les étrangers qu'elle ne s'y attendoit, soit enfin qu'après avoir voulu quitter le trône par vanité, elle voulût le conserver par caprice, elle se rendit ou fit semblant de se rendre aux sollicitations de son successeur et de ses sujets.

Christine écrivit l'année suivante 1652, à M. Godeau, évêque de Vence, dont nous avons tant de vers et si peu de poésie : ce prélat l'avoit louée par lettres; la reine de Suède lui dit dans sa réponse : « que les honnêtes gens de France sont si accoutumés à louer, qu'elle n'ose se plaindre d'une coutume si générale, et qu'elle lui en est même obligée. » Il paroît que le même prélat avoit marqué dans sa lettre quelque envie de

convertir la reine. En remerciant l'évêque de ses bonnes intentions, elle lui souhaite le bonheur de penser comme elle, et paroît surprise qu'on puisse être si éclairé et ne pas être luthérien. Elle se montra aussi peu catholique dans une lettre qu'elle écrivit vers le même temps au prince Frédéric de Hesse pour le détourner d'embrasser la religion romaine. Ces deux lettres devroient surprendre de la part d'une reine qui se fit catholique un an après, si l'on ne savoit combien peu de temps il faut aux hommes, et sur-tout aux princes, pour changer dans leurs opinions comme dans leurs goûts. Un auteur protestant, qui a parlé de ces deux lettres, remarque avec plus de malignité que d'esprit, que l'heure de la grâce n'étoit pas encore venue. On pourroit dire avec plus de raison, que peut-être Christine n'avoit pas encore été assez tourmentée par les ministres pour prendre leurs dogmes en aversion. Car telle est l'injustice incroyable des hommes, que de la haine des ministres à celle du culte qu'ils prêchent, il n'y a qu'un pas; commence-t-on à se détacher d'eux, ce qui étoit respectable devient indifférent; abusent-ils

de leur pouvoir, ce qui n'etoit qu'indifférent cesse de l'être ; cette logique n'est sans doute ni solide ni équitable ; mais c'est la logique des passions ; il faut les ménager comme on fait un malade ; et le plus sûr moyen d'apprendre aux hommes à être justes, c'est de commencer par l'être à leur égard.

Au reste, si l'on examine les raisons même que Christine proposoit au prince de Hesse pour rester dans sa religion, il est facile de juger qu'elle avoit pour la sienne un assez grand fond d'indifférence. Quoique luthérienne, et par conséquent presqu'aussi éloignée du calvinisme que de l'église romaine, elle exhorte néanmoins ce prince calviniste à ne point changer. Elle paroît mépriser cette fureur stupide avec laquelle des hommes qui se disoient sages, ont tant écrit sur des choses qu'il ne falloit que croire. « Je laisse, dit-elle, à ceux qui font profession de traiter des controverses, à s'égorger là-dessus selon leur plaisir. » Elle ne présente au prince de Hesse que les motifs de l'honneur, de la constance, de l'avantage de sa maison et de ses états ; motifs peu dignes de balancer l'intérêt de la

vraie religion, mais proportionnés à la vanité et à la foiblesse humaine.

Les libéralités de Christine, prodiguées avec peu de discernement et de mesure, lui attirèrent bientôt des panégyriques de tous les savans de Suède et des pays étrangers. Son historien en compte deux cents, qu sont oubliés aujourd'hui, comme presque tous les panégyriques des princes, faits de leur vivant. Celui de Trajan, par Pline le jeune, prononcé devant l'empereur en plein sénat, est presque le seul qui soit resté. Le nom de l'orateur, et l'idée que nous donne son ouvrage de l'éloquence de ce temps-là, ont encore moins contribué à le conserver, que les vertus du prince qui en étoit l'objet. Ce n'est point l'ouvrage qui a immortalisé le monarque, c'est le monarque qui a fait passer l'ouvrage à la postérité; peut-être même ce panégyrique eût-il fait tort à Trajan, si, à force de le mériter, il n'eût fait oublier la foiblesse qu'il avoit eue de l'entendre.

Je passe sous silence toutes les marques de bonté que Christine donna à Saumaise, cet homme si savant et si désagréable, qui en apprenant tant de choses, avoit aussi

appris à interpréter les songes ; la visite que Christine lui rendit, la lecture qu'ils firent ensemble du *Moyen de parvenir*, le combat à coup de poing entre MM. Bordelot et Meibom, et d'autres anecdotes aussi intéressantes. Je passe aussi sous silence les noms de tous les savans que Christine attira dans ses états, ou qu'elle y trouva, et son commerce épistolaire avec eux. Elle eût mieux fait de ne pas tant écrire de lettres de complimens aux savans, et d'envoyer un peu plus de lettres de change à Nicolas Heinsius, qu'elle avoit chargé de lui acheter des livres, des manuscrits et des médailles, et qui ne put jamais parvenir à être remboursé de ses avances. Néanmoins l'historien de Christine entreprend de la justifier sur cet article même, et fait presque un crime à Heinsius de s'être plaint. Les monarques sont assez dans l'usage de se manquer de bonne foi entr'eux ; mais il ne leur est pas encore permis d'étendre cette règle aux particuliers.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans les lettres dont il est question, c'est l'offre que Christine fit à Scudéri, si l'on en croit un auteur moderne, de recevoir la dédicace

3...

de son Alaric, en y joignant un présent considérable, à condition qu'il effaceroit de ce poëme l'éloge de M. de la Gardie, qui avoit encouru la disgrâce de la reine; Scudéri répondit à cette offre qu'il ne détruiroit jamais l'autel où il avoit sacrifié. Une réponse si noble fait regretter que le poëme d'Alaric n'ait pas été meilleur.

Parmi les savans que Christine accueilloit, on ne trouve pas un seul Anglois. Cette nation, devenue si fameuse et si féconde en grands génies, étoit alors agitée de troubles et de guerres civiles peu favorables aux lettres. Elle venoit de faire couper la tête à Charles I, et ne songeoit guère qu'à sa liberté, à son agrandissement et à son commerce. L'exécution récente de ce prince faisoit beaucoup de bruit en Suède; plusieurs ne trouvoient pas mauvais, dit M. Chanut, ambassadeur de France, qu'il y eût un exemple public d'un roi dépouillé de son autorité pour avoir violé le contrat fait avec ses sujets; mais tous généralement blâmèrent l'excès d'injustice et de fureur où la nation s'étoit portée. Il n'est guère vraisemblable que Christine, apprenant cette nouvelle, ait tenu ce discours qu'on lui attribue. « Les

Anglois ont fait couper la tête à leur roi qui n'en faisoit rien, et ils ont bien fait ». Comment concilier ce discours avec la lettre qu'elle écrivit en même temps au fils de l'infortuné monarque, lettre dans laquelle elle se récrie contre cet arrêt d'un parlement sanguinaire? L'horreur que Christine en conçut fut une des causes qui retardèrent la conclusion du traité que l'ambassadeur de Cromwel négocioit alors auprès d'elle. Cet ambassadeur, qui ne vint à bout de son entreprise qu'avec beaucoup de peine et de temps, se plaignit qu'on ne lui parloit à ses audiences que de philosophie, de divertissemens et de ballets.

De tous les ministres étrangers qui étoient à la cour de Suède, Pimentel, ministre d'Espagne, étoit celui que la reine aimoit le plus. A la première audience qu'il eut de Christine, il se retira sans dire un seul mot, et lui avoua le lendemain qu'il avoit été interdit de la majesté qui brilloit dans toute sa personne. On peut juger s'il plut. Pimentel, ministre habile, profita de ce premier avantage pour gagner la confiance de la reine; il découvrit bientôt en elle beaucoup d'amour pour la nouveauté, de

prévention pour les derniers venus, et de facilité à dire son secret, dès qu'elle avoit accordé ses bonnes grâces. Mais la faveur de Pimentel, trop utile à l'Espagne, donna à la France et à la Suède même tant d'ombrage, que Christine fut bientôt obligée de le congédier.

Nous voici arrivés au moment où elle abdiqua la couronne. Le dessein qu'elle en avoit eu quelques années auparavant, se réveilla en elle avec tant de force, que rien ne put l'en dissuader. Il y a apparence que le dégoût pour les affaires, et l'envie d'être libre, furent les principaux motifs qui l'y déterminèrent. « Je n'entends toujours dire que la même chose, disoit-elle en parlant des affaires; je vois bien qu'il faut que je me remette à l'étude et à la conversation des savans. » Elle croyoit, pour employer une de ses expressions, *voir le diable*, quand ses secrétaires entroient pour faire signer des dépêches; et l'ennui du gouvernement lui causa une mélancolie si affreuse, qu'on appréhenda que son esprit ne s'en affoiblît. Elle écrivit enfin à M. Chanut sur la résolution qu'elle avoit prise. Les discours que sa démarche alloit

faire tenir, ne paroissoient pas l'occuper beaucoup. « Je ne m'inquiète point, lui dit-elle, du *plaudite* ; il est difficile qu'un dessein mâle et vigoureux plaise à tout le monde ; je me contenterai d'un seul approbateur : je me passerai même d'en avoir. Que j'aurai de plaisir à me souvenir d'avoir fait du bien aux hommes. » Pourquoi donc vouloit-elle cesser de leur en faire ?

On a parlé fort diversement de l'abdication de Christine ; elle auroit été plus généralement approuvée (sans le mériter peut-être), si la conversion de cette princesse, qui arriva peu de temps après, n'avoit animé contre elle les ennemis de l'Eglise romaine. Car, en général, on est toujours assez porté à louer les souverains qui descendent du trône ; on a si peu d'idées des devoirs immenses d'un prince, qu'on regarde son abdication comme un sacrifice éclatant. Précipiteroit-on ainsi son jugement, si l'on vouloit approfondir ce que le nom de monarque impose à celui qui le porte ? Esclave de la justice et de la décence, obligé d'observer le premier les lois dont il est le dépositaire, il est comptable envers l'état de tout le mal qui se fait

sous son nom, et de tout le bien qui ne se fait pas. Combien peu de rois voudroient l'être, à condition de l'être en effet? Si donc un prince possède les talens nécessaires pour gouverner, c'est un crime de les rendre inutiles par une démission volontaire. Il n'auroit d'excuse qu'en se donnant un successeur capable de le remplacer; mais, outre qu'un tel successeur est bien rare, c'est souvent un motif tout contraire qui a déterminé quelques princes, parce qu'ils n'aimoient que leur gloire, et nullement les hommes. A l'égard des rois qui ne quittent le trône que par défaut de capacité, ils ne font en cela que s'acquitter d'un devoir essentiel. Cependant il est certains devoirs qu'il faut tenir compte aux hommes de remplir, lorsqu'en les remplissant ils renoncent à de grands avantages. Le devoir dont nous parlons est de ce nombre, et les princes qui ont quitté le trône mériteroient des éloges, si cette démarche avoit été le fruit de la justice qu'ils se rendoient, et du peu de talent qu'ils se sentoient pour régner. Mais la plupart n'ont pas même eu l'avantage de faire cette action juste par un motif louable. L'amour de l'oisiveté, le désir de

satisfaire en paix à des goûts vils ou subalternes, sont presque toujours le principe de leur abdication. Ils croient que rien ne leur manque pour régner, que la volonté ; aussi cette volonté renaît-elle souvent en eux après leur retraite, pour en être le tourment. Un des plus grands avantages que les princes puissent se procurer en descendant du trône, c'est de s'assurer, par ce moyen, de la réalité des éloges qu'on leur a prodigués dans le temps de leur pouvoir, de voir éclipser les flatteurs, et de se trouver seuls avec leur vertu, s'ils sont assez heureux pour en avoir. Mais il n'y a pas d'apparence qu'un tel avantage flatte beaucoup les souverains, et l'exemple des rois qui se privent volontairement de leurs courtisans n'est pas contagieux.

On assure que Christine, avant que d'abdiquer la couronne, eut dessein de faire avec le prince Charles, une espèce de traité qui eût été trop onéreux pour ce dernier. Elle vouloit se réserver la plus grande partie du royaume, être absolument indépendante, avoir la liberté de voyager ou de rester en tel endroit de Suède qu'il lui plairoit ; enfin elle prétendoit que son successeur ne

fit aucun changement dans les places qu'elle auroit données. Charles, qui avoit cherché d'abord à dissuader Christine de son abdication, mais qui apparemment la voyoit alors en situation de ne plus reculer, rejeta ces conditions, et répondit qu'il ne vouloit pas être un roi titulaire. Christine, ayant appris sa réponse, dit qu'elle ne lui faisoit ces propositions que pour connoître son caractère ; qu'elle voyoit à présent combien Charles Gustave étoit digne de régner, puisqu'il connoissoit si bien les droits d'un monarque : ce compliment forcé de Christine à son successeur étoit-il bien sincère?

Charles Gustave, pour témoigner à la reine sa reconnoisance, fit frapper alors une médaille, dont la légende disoit qu'il tenoit le trône de Dieu et de Christine ; cette médaille déplut aux états, qui prétendoient avec raison que c'étoit par leur choix qu'il étoit parvenu au trône. On ne peut nier, puisque la religion nous l'enseigne, que l'autorité légitime des rois ne vienne de Dieu; mais c'est le consentement des peuples qui est le signe visible de cette autorité légitime, et qui en assure l'exercice.

Le clergé vouloit obliger Christine à res-

ter en Suède, de crainte qu'elle ne changeât de religion; comme si cette princesse, après avoir fait le sacrifice du trône à sa liberté, n'eût pas acquis le droit d'user de cette liberté toute entière, et n'eût pu aller à la messe à Stockholm sans troubler l'état. Mais, soit que la reine voulût se mettre à l'abri des persécutions ecclésiastiques, si redoutables pour les souverains même qui ont le pouvoir en main, soit qu'elle eût pris dès-lors la résolution de passer le reste de ses jours hors de son pays, elle quitta la Suède peu de jours après son abdication, et fit graver une médaille dont la légende étoit que *le Parnasse vaut mieux que le trône;* médaille qui fait aussi peu d'honneur à ses sentimens, que la légende en fait peu à son goût. Quand elle fut arrivée sur la frontière de Suède, à un petit ruisseau qui séparoit alors le Danemarck de ce royaume : « Me voilà enfin en liberté, dit-elle, et hors de Suède, où j'espère ne retourner jamais ». Charles Gustave lui fit offrir encore son cœur et sa main; mais elle répondit qu'il n'étoit plus temps.

Travestie en homme durant une partie de son voyage, elle traversa le Danemarck

et l'Allemagne, peu occupée des discours que son abdication faisoit tenir, et montrant sur cela une philosophie supérieure à celle qui l'avoit portée à cette abdication même. Le prince de Condé, se trouvant à Bruxelles lorsque Christine y passa, demanda où étoit cette reine, qui avoit si facilement abandonné la couronne, pour laquelle *nous autres*, disoit-il, *nous combattons, et après laquelle nous courons tout le temps de notre vie, sans pouvoir l'atteindre.* Ses ennemis prétendoient que, dès son arrivée à Bruxelles, elle commençoit déjà à se repentir d'avoir abdiqué : le bruit s'en répandit en Suède ; et le grand chancelier Oxenstiern, alors au lit de la mort, ne put s'empêcher de dire : « Je lui ai prédit qu'elle se repentiroit de cette démarche; mais c'est toujours la fille de Gustave ». Ce furent les dernières paroles de ce grand homme.

Déjà Christine préparoit son changement de religion, en visitant tous les monastères et toutes les églises qui se trouvoient sur sa route, sur-tout lorsque ces bâtimens renfermoient quelques curiosités particulières. Enfin, après avoir embrassé la religion

catholique à Bruxelles, elle abjura publiquement le luthéranisme à Inspruck, et prit cette devise assez peu dévote : *Fata viam invenient*, les Destins dirigeront ma route.

Cette action fut pour les catholiques un grand triomphe ; comme si la manière de penser de cette princesse eût ajouté quelque nouveau degré de force aux preuves sur lesquelles la religion romaine est fondée, et comme si on ne pouvoit pas embrasser une religion vraie par des motifs purement humains. Les protestans, au contraire, ont témoigné avec aussi peu de raison un grand désespoir de cette démarche. Ils ont prétendu que Christine, indifférente pour toutes les religions, n'en avoit changé que par convenance, pour vivre plus à son aise en Italie, où elle comptoit se retirer, et jouir des arts que ce pays renferme. Ils allèguent pour preuve de cette indifférence quelques lettres ou quelques discours de Christine, dont il faudroit que la vérité fût bien attestée pour qu'on pût en rien conclure. On prétend, par exemple, que les jésuites de Louvain lui promettant une

place auprès de sainte Brigitte en Suède, elle répondit : *J'aime bien mieux qu'on me mette parmi les sages.* On ne peut nier, et une expérience trop malheureuse le prouve, qu'il est bien rare d'embrasser par conviction une religion dont les principes n'ont pas été gravés en nous dès l'enfance. L'intérêt est si souvent le motif d'un tel changement, que les honnêtes gens refusent presque toujours leur estime à ceux-mêmes qui abjurent une religion fausse, pour peu qu'ils soient soupçonnés d'avoir eu d'autres vues dans ce changement que l'amour de la vérité. Si Christine s'est faite catholique pour voir plus à son aise des statues, elle ne mérite pas d'en avoir une; et si elle a renoncé, pour des tableaux, à faire du bien à ses peuples, elle est au dessous des plus misérables monarques.

Il est certain que, pendant son séjour à Rome, elle témoigna beaucoup de goût pour les ouvrages des grands maîtres dont cette ville est remplie. Un jour qu'elle admiroit une statue de marbre, du cavalier Bernin, qui représentoit la Vérité, un cardinal qui étoit près d'elle, en prit occasion de lui dire

dire qu'elle aimoit plus la vérité que les autres princes : *Toutes les vérites*, répondit-elle, *ne sont pas de marbre.*

Son changement de religion fut funeste à l'évêque Jean Mathiœ, son précepteur, luthérien modéré et pacifique, qui avoit proposé plusieurs projets pour la réunion des églises protestantes. Les réformés, qui reprochent tant l'intolérance à l'église romaine, ne haïssent la persécution que quand elle les regarde, et nullement quand ils l'exercent. Mathiœ, accusé, quoique sans raison, d'avoir eu part à la prétendue apostasie de Christine, fut déposé de son évêché par les états du royaume.

Cette princesse, qui n'avoit jamais eu de goût pour la France, en prit tout à coup, à l'occasion de quelques mauvais discours que tinrent d'elle des domestiques espagnols qu'elle avoit renvoyés. On voit par-la que son amour et sa haine n'étoient pas difficiles en motifs. Ce goût pour la France devint si grand, qu'elle prit bientôt la résolution d'y aller faire un voyage, et de montrer à cette nation, passionnée pour la monarchie, une reine qui avoit quitté le trône pour philosopher. Elle essuya, en traversant les

villes de France, toutes les harangues et tous les honneurs auxquels les souverains sont condamnés. Quoique nouvellement rentrée dans le sein de l'église, Christine, toujours femme et princesse, reçut assez mal un orateur qui l'entretint des jugemens de Dieu et du mépris du monde. Elle arriva enfin à Fontainebleau ; et étonnée du cérémonial de la cour, elle demandoit pourquoi les dames montroient tant d'empressement à la baiser. Est-ce, disoit-elle, parce que je ressemble à un homme ?

La célèbre Ninon, qu'elle voulut voir en passant à Senlis, fut la seule de toutes les femmes françoises à qui elle donna des marques d'estime. Cette personne singulière, qui par son esprit, par sa manière de penser et par sa conduite même, étoit parvenue à jouer avec beaucoup de considération le rôle de courtisanne, étoit plus propre qu'aucune autre femme à frapper l'esprit d'une princesse aussi singulière qu'elle. Il faut louer Ninon de l'accueil qu'elle reçut ; mais il ne faut pas blâmer Christine.

De Fontainebleau elle fut à Paris, où, après avoir été complimentée par tous les corps, elle essuya de nouveau de longs et

tristes festins qu'on lui donna, et jusqu'à des tragédies de collége, dont elle se moqua plus hardiment; elle se vengea sur elles de l'ennui que tout cet attirail de cérémonies et de réception lui avoit causé.

Christine vit à Paris beaucoup de savans, reçut des pièces de vers sans nombre, et les apprécia ce qu'elles valoient. Elle avoit conçu depuis long-temps beaucoup d'estime pour le fameux Ménage, qui nous a laissé dans ses écrits tant de choses frivoles parmi quelques-unes d'utiles. Dans son voyage de Suède à Rome, elle lui avoit écrit en passant par Bruxelles de la venir trouver; elle lui marquoit qu'elle avoit fait la moitié du chemin, et que c'étoit à lui à faire le reste. Ménage ne jugea pas à propos de se déplacer pour la satisfaction d'une reine qui ne l'étoit plus. Elle ne lui en sut pas mauvais gré; car, dès qu'elle fut arrivée à Paris, comme elle n'y cherchoit que les hommes célèbres par leurs talens, elle donna à Ménage la place d'introducteur auprès d'elle; place qu'un savant possédoit pour la première et apparemment pour la dernière fois. Comme c'étoit une espèce de titre de célébrité que d'avoir été présenté à

la reine, Ménage ne pouvoit suffire à tous ceux qui l'en prioient, et ne refusoit personne ; ce qui fit dire à Christine que « ce M. Ménage connoissoit bien des gens de mérite ».

Elle eut plus lieu d'être satisfaite de Paris que de la cour, où elle n'avoit que très-peu réussi. Les femmes et les courtisans ne purent goûter une princesse qui s'habilloit en homme, qui brusquoit les flatteurs, qui faisoit compliment sur leur mémoire à ceux qui vouloient l'amuser par de jolis contes, et dont l'esprit enfin avoit quelque chose de trop mâle pour des êtres frivoles, auprès desquels toutes ses connoissances lui étoient inutiles. Ceux qui croyoient la mieux connoître, la comparoient au château de Fontainebleau, grand, mais irrégulier. On ne sera pas étonné du peu d'accueil qu'elle reçut, quand on songe au peu d'impression que fit en 1717, sur cette même cour, le czar Pierre-le-Grand, bien supérieur à Christine ; la plupart des courtisans ne virent dans ce monarque qu'un étranger qui n'avoit pas les manières de leur pays, et nullement un souverain plein de génie qui voyageoit pour s'instruire, et qui avoit quitté le trône

pour s'en rendre digne. Il semble que notre nation ait porté plus loin que les autres cette attention subalterne dont parle Tacite, qui cherche la réputation des grands hommes dans leur contenance, et s'étonne de ne l'y pas démêler.

Christine avoit pris tant de goût pour la France, qu'à peine retournée en Italie, elle jugea à propos de faire dans ce royaume un second voyage. On crut que des vues politiques l'y amenoient; mais ce voyage ne fut remarquable que par la mort tragique de Monadeschi, son grand écuyer, qu'elle fit, comme l'on sait, assassiner presque en sa presence à Fontainebleau, dans la galerie des Cerfs. Les circonstances de cette mort sont assez connues; mais ce qui l'est moins, et ce qui doit paroître encore plus étrange que la barbarie de Christine, ce sont les dissertations qu'écrivirent de savans jurisconsultes pour la justifier. Ces dissertations, triste monument de la flatterie des gens de lettres envers les rois, sont la honte de leurs auteurs sans être l'apologie de celle qui en fut l'objet. Je suis fâché, pour la mémoire de Leibnitz et pour l'humanité, de trouver le nom de

ce grand homme parmi les défenseurs d'un assassinat ; et je suis encore plus surpris de l'injustice qu'il fait à la cour de France, en assurant que si on y fut blessé de l'action de Christine, c'est uniquement parce qu'on n'y avoit plus le même goût pour elle. La postérité trouvera bien étrange, qu'au centre de l'Europe, dans un siècle éclairé, on ait agité sérieusement si une reine qui a quitté le trône, n'a pas conservé le droit de faire égorger ses domestiques sans autre forme. Il auroit fallu demander plutôt si Christine, sur le trône même de Suède, auroit eu ce droit barbare ; question qui eût bientôt été décidée au tribunal de la loi naturelle et des nations. L'etat, dont la constitution doit être sacrée pour les monarques, parce qu'il subsiste toujours tandis que les sujets et les rois disparoissent, a intérêt que tout homme soit jugé selon les lois. C'est l'intérêt des princes même, dont les lois sont la force et la sûreté. L'humanité leur permet quelquefois d'en adoucir la rigueur en pardonnant; mais jamais de s'en dispenser pour être cruels. Ce seroit faire injure aux rois que d'imaginer que ces principes pussent les offenser,

ou qu'il fallût même du courage pour les réclamer au sein d'une monarchie. Ils sont le cri de la nature. Des maximes si vraies et si bien gravées dans le cœur de tous les hommes, nous dispensent de décider à quel tribunal Christine, descendue du trône, devoit faire juger Monaldeschi; si c'étoit à celui de la Suède, ou de Rome, ou de la France. Peu importoit à quel tribunal, pourvu que ce ne fût pas au sien.

Il paroît encore moins essentiel d'examiner quelle a pu être la raison de l'assassinat de Monaldeschi; peut-être même est-il nécessaire pour l'honneur de Christine de tirer le rideau sur ce mystère; il seroit affreux qu'une intrigue d'amour en eût été la cause, comme quelques auteurs l'on écrit. L'action de Christine n'a pas besoin d'un tel motif pour être odieuse.

Dégoûtée de la France, où ce meurtre avoit inspiré de l'horreur pour elle, elle voulut passer en Angleterre: Cromwel, qui gouvernoit alors ce royaume avec un despotisme beaucoup plus grand que celui dont il avoit fait punir son roi, ne jugea pas à propos de la recevoir. Cet homme, aussi habile politique que citoyen dangereux,

craignoit d'exposer le secret de ses affaires aux regards perçans d'une femme qui passoit pour intriguante; il ne pouvoit d'ailleurs se résoudre à voir une reine qui avoit quitté trois couronnes pour une religion qu'il haïssoit, et ne jugeoit pas à propos d'employer l'argent de l'Angleterre à une réception si inutile. Aussi Christine se dégoûta bientôt de ce voyage; elle ne fit que celui de l'académie françoise, où l'on n'eut rien de meilleur à lui donner qu'une traduction faite par Cotin, de quelques vers de Lucrèce contre la providence, auxquels « le même opposa, dit Patru, une vingtaine de vers pour la soutenir. » Il n'est pas inutile de remarquer que dans la même assemblée on lut devant Christine quelques articles du Dictionnaire, auquel l'académie françoise travailloit dès-lors; on tomba sur le mot JEU, dans lequel se trouvèrent ces mots: JEU *de* PRINCES, *qui ne plaisent qu'à ceux qui les font.*

Enfin la reine de Suède retourna à Rome, où elle se livra, dans la douceur de l'oisiveté, à son goût pour les arts et pour les sciences, principalement pour la chimie, les médailles et les statues. Le cardinal Azzolini, qui

qui prit pour elle un goût que la médisance ou la calomnie n'a pas épargné, rétablit le dérangement qui se trouvoit alors dans les finances de Christine, tant par ses profusions, que par le peu d'exactitude de la Suède à lui payer la pension dont on étoit convenu. Ce cardinal Azzolini resta son ami et son confident jusqu'à sa mort. Aussi disoit-on qu'il n'y avoit que trois hommes qui eussent arraché l'estime de la reine, le prince de Condé par son courage, le cardinal de Retz par son esprit, et le cardinal Azzolini par ses complaisances. Au reste, à en juger par le caractère de Christine, il ne paroît pas qu'elle ait été fort portée, comme on l'a cru, au libertinage ou même à l'amour. Une vanité assez mal entendue étoit son caractère dominant.

Elle ne fut pas long-temps à Rome sans avoir des démêlés avec Alexandre VII, qui occupoit alors le Saint-Siége. Ce pape, homme vain et minutieux, avoit déjà voulu se faire honneur de la conversion de cette princesse, dont il n avoit reçu qu'une seule lettre quand une fois elle eut pris sa résolution. La part que Christine paroissoit prendre aux intérêts de la France, mécontenta le pontife, qui n'aimoit pas Louis XIV; mais la reine,

qui connoissoit l'esprit d'Alexandre VII, et qui avoit intérêt de le ménager, alloit de temps en temps calmer ce pape en recevant sa bénédiction dans les processions publiques ; elle alla jusqu'à se loger dans un couvent pour donner moins d'ombrage au pape, qui ne laissa pas de la faire épier par des ecclésiastiques et des moines. Ce séjour dans un couvent fit croire qu'elle pensoit à se faire religieuse. « La reine Christine, écrivoit à cette occasion Gui Patin, fera toute sorte de métiers dans sa vie, si elle ne meurt bientôt ; elle a déjà joué bien des personnages différens, et fort éloignés de son premier état, lorsqu'on l'appeloit la dixième muse et la sibylle du septentrion ». Il est difficile de croire qu'une princesse, indignée contre le souverain pontife, ait voulu resserrer les liens qui la mettoient dans la dépendance de Rome. Enfin les sujets de mécontentement qu'elle avoit, ou croyoit avoir, augmentèrent au point que, le roi Charles Gustave étant mort, elle pensa à retourner en Suède. Ce voyage, dont on ignora les vrais motifs, fit beaucoup raisonner les politiques, mais ne fut pas heureux. Les anciens sujets de Christine, oubliant tout

ce qu'elle avoit fait pour eux, et tout l'amour qu'ils lui avoient témoigné autrefois, ne virent en elle qu'une femme qui les avoit quittés pour aller vivre dans une terre étrangère, au sein d'une religion qu'ils regardoient comme funeste à la Suède. La messe qu'elle faisoit dire assez librement dans son palais, ne déplut pas beaucoup à la noblesse, uniquement occupée de guerres et d'intrigues; mais elle offensa les deux ordres extrêmes du royaume, le clergé dont elle bravoit l'autorité, et l'ordre des paysans dont elle choquoit les préventions; ces deux ordres refusèrent de lui assurer ses revenus, persuadés qu'il falloit croire à Luther pour être digne de vivre. Christine eut beau dire que, comme souveraine, elle n'étoit responsable de ses actions à personne, on lui répondit qu'elle n'étoit pas la maîtresse d'annuller les lois fondamentales du royaume. Les états firent abattre sa chapelle et congédièrent les aumôniers italiens qui l'avoient suivie. « Elle n'étoit plus reine que de nom, dit un historien, et celui qu'elle avoit fait roi, et qui se vantoit de tenir tout de Dieu et de Christine, n'étoit plus ».

5..

Il y a apparence qu'elle se fût vengée de cette persécution par une autre, si elle eût réusi dans le dessein qu'elle montra pour lors de remonter sur le trône. Mais ce dessein n'aboutit qu'à un second acte de renonciation auquel on l'obligea. Elle retourna donc à Rome. En passant par Hambourg, elle y vit le célèbre Lambecius, qu'elle consola, par l'accueil qu'elle lui fit, des persécutions qu'il essuyoit alors de la part des théologiens protestans de cette ville; les persécutions allèrent au point qu'il se fit catholique, pour se justifier de l'athéisme dont ses ennemis l'accusoient; c'est-à-dire qu'il changea de religion pour prouver qu'il en avoit une.

Le siége de Candie, dont les princes chrétiens étoient alors spectateurs, sans daigner secourir cette ville, ne parut pas aussi indifférent à la reine de Suède. Elle se donna de grands mouvemens pour procurer aux Vénitiens des secours d'argent et de troupes; et ces mouvemens, quoiqu'inutiles, furent si grands, qu'on les soupçonna d'être intéressés; tant la malignité humaine est habile à empoisonner sans fondement les actions les plus louables.

Peu de temps après, arriva la fameuse bataille des Corses, dont le roi de France tira une satisfaction si humiliante pour la cour de Rome. Christine, dans cette affaire, eut tout-à-fait l'honneur d'intercéder auprès du roi pour le pape qu'elle n'aimoit pas, et le plaisir d'intercéder inutilement. Le pape, qui auroit eté fâché de lui devoir l'indulgence du roi, et qui peut-être pénétroit dans ses motifs, se crut quitte de tout envers elle, parce qu'elle n'avoit point réussi; il continua à la ménager si peu, que lasse enfin de ne recevoir du souverain pontife que des dégoûts et des absolutions, elle prit sérieusement le parti de retourner encore en Suède. Pendant qu'elle faisoit sonder les états du royaume sur cette démarche, elle s'occupoit dans Rome à la conversation des gens de lettres, et s'égayoit quelquefois à leurs dépens. Elle fit entr'autre frapper une médaille singulière, pour se divertir de l'embarras que leur causà la légende. Je ne sais si ce plaisir est fort convenable. Un prince a tant d'intérêt d'aimer et de favoriser les lettres, qu'il est moins fait que personne pour tourner en ridicule ceux qui les cultivent: c'est un soin qu'il faut leur

laisser, et dont par malheur ils ne s'acquittent que trop bien.

Les conditions que le sénat mit au séjour de Christine en Suède, même lorsqu'elle fut partie pour y revenir une seconde fois, lui parurent si dures, qu'elle jugea à propos d'aller attendre à Hambourg la prochaine diète, pour y faire valoir ses demandes. Ce fut de là qu'elle écrivit au sénateur Sevedt Baat, chargé de ses affaires à la cour de Suède, que l'obligation où elle étoit de ménager de grands intérêts, lui avoit appris à souffrir et à dissimuler. Ce fut aussi dans ce voyage qu'ayant trouvé dans le cabinet d'un antiquaire la médaille de son abdication, elle rejetta cette médaille, et ne voulut point la voir. Cette action, qui pouvoit n'être qu'un effet de son chagrin actuel, fut regardé, avec assez de vraisemblance, comme une vraie expression du dépit qu'elle ressentoit d'avoir quitté la couronne.

La diète se tint, et il est à croire que les intérêts de Dieu avoient changé ; car, de tous les ordres de l'état, le clergé fut le seul qui fut favorable à Christine. Il craignoit apparemment que, si elle revenoit à

la cour solliciter par elle-même ce qu'elle demandoit, elle ne réussît au-delà de ses espérances; et les prêtres suédois pratiquèrent en ce cas la maxime de faire un pont d'or à son ennemi; mais le reste de la nation, à qui tous ces voyages de Christine avoient inspiré peu d'estime pour elle, et qui ne voyoit plus dans sa conduite que beaucoup d'inconstances et d'intrigues, usa du droit qu'elle lui avoit donné, et lui refusa presque toutes ses demandes. Elle renonça donc à la Suède pour jamais, et revint à Rome, où elle passa le reste de ses jours mécontente et mal payée de ses anciens sujets, oubliée de la France, et assez peu considérée de la nation même qu'elle avoit préférée aux autres. La reconnoissance et l'admiration avoient été, pour ainsi dire, le premier mouvement des Romains envers une princesse qui avoit renoncé à régner pour vivre au milieu d'eux; mais tous les hommes n'ont de sentiment continu que pour la grandeur et le pouvoir; les princes mêmes les plus estimés et les plus dignes de l'être, ignorent combien le trône est nécessaire pour faire rendre justice à leurs talens, et combien aux yeux du peuple, c'est-à-dire de presque tous

les hommes, ils tirent de mérite de leur couronne, même lorsqu'ils auroient le moins besoin d'elle. « Christine, dit l'historien Nani, s'aperçut, bientôt après son abdication, qu'une reine sans états étoit une divinité sans temple, dont le culte est promptement abandonné ».

Elle n'étoit pas encore arrivée à Rome, lorsqu'elle apprit la mort d'Alexandre VII. On peut donner par le fait suivant une idée du caractère de ce pape. Il avoit témoigné, dès le commencement de son pontificat, beaucoup de sévérité et d'éloignement pour ce qu'on appelle à Rome le Népotisme. Ce désintéressement étoit l'objet d'une épître que le cardinal Pallavicini lui avoit adressée à la tête de son Histoire du Concile de Trente; mais le pape changea si brusquement, ou de sentiment ou de conduite, et inonda tellement Rome de ses neveux, que Pallavicini, sentant le ridicule de l'épître, ne la publia pas, quoiqu'elle fût déjà imprimée.

Alexandre VII eut pour successeur Clément IX, dont le pontificat trop court fut appelé l'âge d'or de Rome; pontife libéral, magnifique, ami des lettres et des hommes, assez éclairé pour vouloir rendre la reli-

gion respestable en terminant toutes les disputes, et dont l'esprit pacifique auroit dû avoir plus d'imitateurs.

Christine continuoit toujours son commerce avec les savans de Rome et les étrangers. L'auteur des Mémoires nous donne, à cette occasion, une liste des savans qui composoient alors l'académie des Arcades; liste aussi inutile dans cette histoire, que celle qu'il donne des savans de Suède durant le règne de Christine. Nous ne citerons de tout cet endroit de ses Mémoires, que le titre d'un ouvrage de Nicolas Pallavicini: *La défense de la Providence divine par la grande acquisition qu'a faite la religion catholique, en la personne de la reine de Suède.* Ce traité ne fut pas imprimé, à cause de cinquante-quatre hérésies que l'on prétendoit qui s'y trouvoient. J'admire la patience qui les a comptées.

On voit, par une lettre que Christine écrivit, vers ce temps-là, à Otto de Guericke, combien les préjugés contre le mouvement de la terre étoient enracinés à Rome. Cette princesse, qui avoit renoncé au trône pour être libre, ne l'étoit pas assez pour

dire hardiment à un étranger qu'elle croyoit l'immobilité du soleil.

Bientôt après commença la fameuse guerre que Louis XIV soutint avec tant de gloire contre toute l'Europe jalouse de l'humiliation des Hollandois, et qui fut terminée par le traité de Nimègue. Christine n'approuvoit point que la Suède fût entrée dans cette guerre, où en effet elle ne fut pas heureuse. Peut-être aussi son ressentiment étoit-il excité par un libelle qu'on venoit de publier contre elle en France, et dont elle n'avoit pu avoir satisfaction. Mais ce qui la touchoit le plus, c'étoit la crainte de voir retarder le paiement de ses revenus. Elle envoya à Nimègue, pour y veiller à ses intérêts, un plénipotentiaire qui fut écouté et reçu comme l'ambassadeur d'une reine sans pouvoir. Ce plénipotentiaire étoit un jeune homme nommé Cedercrantz. Le peu de talent et de connoissance que Christine avoit remarqué en lui ne l'avoit pas empêchée de lui confier le soin de ses affaires; elle disoit que son destin étoit de faire, non seulement la fortune, mais aussi l'esprit de ceux qui la servoient. Cependant la Suède

remettre à Christine des sommes assez nsidérables aussitôt après la conclusion la paix. Mais cette princesse rejeta absoment la proposition qu'on lui fit, de revoir chaque année, à compte de ses prétions, une certaine somme de la France. « Quand on peut être son maître, répondit-lle, on ne doit pas en chercher un ».

L'année suivante les opinions des quiéistes, plus humiliantes encore pour la raison humaine que celles qui ont troublé la France dans ces derniers temps, firent grand bruit à Rome, où ces sortes de contestations sont méprisées pour le fond, et jugées avec beaucoup de solemnité pour la forme.

La célèbre mademoiselle Lefèvre, depuis madame Dacier, envoya vers ce temps à Christine le *Florus ad usum*, qu'elle venoit de mettre au jour. Christine, en la remerciant, l'exhorta à se faire catholique, et mademoiselle Lefèvre profita quelque temps après de ses avis.

Louis XIV qui, en humiliant le pape d'une main, songeoit à écraser de l'autre le calvinisme dans ses états, donna, en 1685, le fameux édit qui révoquoit celui de Nantes.

Christine écrivit, à cette occasion, au chevalier de Terlon, ambassadeur de France en Suède, une lettre que Bayle inséra dans son Journal. Elle y déploroit le sort des calvinistes persécutés, avec un intérêt et un air de bonne foi qui firent dire à ce fameux écrivain que la lettre de la reine étoit un reste de protestantisme; mais ce reste de protestantisme étoit au moins fort équivoque; il y a bien de l'apparence que les droits seuls de l'humanité arrachèrent la lettre à Christine. La persécution contre les réformés fut portée à un degré de violence que l'on ne doit point attribuer à Louis XIV; elle fut l'effet funeste de l'animosité de ses ministres. Il en auroit eu horreur, s'il en avoit été témoin. Je n'entre point ici dans la question, si le roi devoit souffrir le calvinisme dans ses états; si deux puissantes religions, rivales l'une de l'autre, sont plus dangereuses à un royaume que ne le seroit l'extirpation de l'une des deux; si, dans l'état où étoient les choses, il n'eût pas mieux valu employer la douceur que la force ouverte, et faire paisiblement et peu à peu des prosélytes au catholicisme à force de bienfaits, que des martyrs au calvinisme.

De tels problèmes de politique et de religion demanderoient une autre plume que la mienne, et un autre écrit que celui-ci. Mais au moins tout le monde convient aujourd'hui que cette persécution fut d'une cruauté qui révolte également la religion et la justice; en applaudissant à la droiture des intentions du roi, on le plaint d'avoir été si inhumainement obéi.

Les sentimens que Christine montre dans sa lettre, lui font honneur, et sont un des plus beaux monumens qui restent d'elle. «Etes-vous bien persuadé, écrivoit-elle au chevalier de Terlon, de la sincérité de ces nouveaux convertis ?.... Les gens de guerre sont d'étranges apôtres.... Je plains tant d'honnêtes gens réduits à l'aumône..... Quoique dans l'erreur, ils sont plus dignes de pitié que de haine...... Je considère la France comme un malade à qui on coupe le bras pour extirper un mal que la patience et la douceur auroient guéri». Elle finit sa lettre par opposer la conduite de Louis XIV envers ses sujets protestans, à la conduite qu'il tenoit alors envers le pape. Ce dernier article est de trop, ainsi que ses déclamations ultramontaines contre les libertés de l'église gallicane, et contre les fameux articles de 1682.

Christine trouva très-mauvais que Bayle eût publié cette lettre, et fut encore plus choquée des réflexions qu'il y avoit jointes pour jeter sur la conversion de la reine une espèce de doute. Ses plaintes furent le sujet d'une négociation assez longue entre le philosophe et la princesse, et cette négociation se termina à la satisfaction réciproque de l'une et de l'autre.

L'affaire des franchises, qui faisoit alors tant de bruit en France, n'en faisoit pas moins à Rome. Christine, qui avoit d'abord renoncé à son droit, voulut annuller sa renonciation par le mécontentement qu'elle eut de l'insolence des officiers du pape, qui avoient poursuivi et enlevé un criminel jusque dans sa maison. Mais cette affaire, qui se traitoit à Paris avec beaucoup d'appareil, et qui produisoit de la part du pape des excommunications, et de la part du parlement des arrêts et des appels au futur concile, se traitoit plus paisiblement entre Christine et le pape, par le moyen de leurs confesseurs. Néanmoins elle fut aussi difficile à accommoder, que si Christine eût été redoutable.

Cependant la guerre commençoit en Eu-

rope. On voit par une des lettres de Christine qu'elle prévit quelle en seroit l'issue par rapport au roi Jacques II. Ce prince, plus louable dans une oraison funèbre que dans l'histoire, et dont l'esprit persécuteur sera toujours désapprouvé par un christianisme bien entendu, avoit été chassé de son trône pour avoir tourmenté une nation qui le laissoit jouir en paix de ses moines et de ses maîtresses, et pour avoir voulu faire croire aux Anglois par la force ce qu'il auroit dû leur persuader par son exemple. Réfugié en France, peu estimé dans l'Europe, et en butte aux railleries de la cour même où il s'étoit retiré, il fit, dit-on, des miracles après sa mort, n'ayant pu faire pendant sa vie celui de remonter sur le trône. « Voici, écrivoit Christine au sujet de cette guerre, un grand spectacle ouvert, qui va faire rire et pleurer bien des gens. Tout tremble à Rome, excepté moi seule. Ma grande curiosité est d'observer la contenance de la Suède ». Toujours animée contre la France, elle ne paroissoit pas désirer que la Suède s'unît à Louis XIV. On prétend aussi que, lasse du pape et des Romains, elle négocioit avec le grand électeur de Brandebourg une retraite dans ses états. Des écrivains, sans examiner si cette négo-

ciation est réelle, en ont conclu qu'elle méditoit de retourner à la religion luthérienne; mais Christine, si elle eut en effet ce dessein peu vraisemblable, n'eut pas le temps de l'exécuter. Elle mourut peu de temps après, avec assez de tranquillité et de philosophie. On a prétendu que sa mort étoit supérieure à celle d'Elisabeth; il seroit à souhaiter qu'on en pût dire autant de sa vie. Elle ordonna par son testament qu'on ne mît sur son tombeau que ces mots : *D. O. M. vixit Christina ann. LXIII*(1). La modestie et le faste des inscriptions sont également l'ouvrage de la vanité. La modestie convient mieux à la vanité qui a fait de grandes choses, le faste à la vanité qui n'en a fait que de petites. Si on juge sur cette règle l'épitaphe de Christine, on trouvera qu'elle n'est que vraie sans être grande. Les inégalités de sa conduite, de son humeur et de ses goûts, le peu de décence qu'elle mit dans ses actions, le peu d'avantage qu'elle tira de ses connoissances et de son esprit pour rendre les hommes heureux, sa fierté qui fut souvent déplacée (car la fierté l'est toujours quand elle ne

(1) C'est-à-dire, *à Dieu très-bon et très-grand. Christine a vécu* 63 *ans.*

produit

produit pas l'estime), ses discours équivoques sur la religion qu'elle avoit quittée et sur celle qu'elle embrassoit, enfin la vie, pour ainsi dire, errante qu'elle a menée parmi les étrangers qui ne l'aimoient pas; tout cela justifie plus qu'elle ne l'a cru, la brièveté de son épitaphe.

Je ne dis rien de ses obsèques, de sa bibliothèque, de ses tableaux, de ses curiosités, des médailles qui furent frappées à son sujet; et je laisse l'auteur des Mémoires se livrer avec complaisance à ce détail; j'aime mieux faire mention de deux ouvrages qu'elle composa. L'un intitulé: *Pensées Diverses*, est, comme la plupart des ouvrages de ce genre, un recueil de lieux communs, que souvent on n'a pas pris la peine de déguiser par un tour épigrammatique. Ce qui est le plus singulier dans cet écrit, ce sont quelques maximes sur la tolérance, qu'on y remarque précisément à côté des propositions les plus outrées sur l'infaillibilité du pape. Si elle a prétendu donner celles-ci pour le contre-poison des premières, ne pourroit-on pas dire que le remède est pire que le mal? L'autre ouvrage de Christine est un éloge d'Alexandre; ce conquérant, l'idole de

l'antiquité, l'objet de la critique de notre siècle, qui, comme la plupart des princes célèbres, ne mérita ni cet excès d'éloges dont la flatterie l'accabla, ni les satires que tant de gens de lettres en font aujourd'hui, parce qu'ils n'ont rien à en attendre. Christine auroit dû moins louer ce prince, et l'imiter davantage, non dans son amour effréné de la gloire et des conquêtes, mais dans sa grandeur d'ame, dans son talent pour régner, dans la connoissance qu'il eut des hommes, dans l'étendue de ses vues, et dans son goût éclairé pour les sciences et pour les arts.

(*Extrait de la Galerie des Femmes Illustres*).

LETTRES
DE CHRISTINE,
REINE DE SUÈDE.

LETTRE PREMIÈRE.

Christine à Descartes (1).

POUR les pensées philosophiques et l'esprit que vous m'envoyez, monsieur, je ne peux vous faire tenir en échange que des remercîmens, et des rennes qui vous garantiront du froid.

Je ne suis pas aussi vaine ni aussi magnifique que Louis XI, qui faisoit présent, à tous les souverains de l'Europe, des bêtes du nord les plus rares et les plus singulières. Je me contente d'envoyer

---

(1) Descartes étoit en commerce de lettres, depuis plusieurs années, avec la reine et avec beaucoup d'autres illustres personnages de Suède, comme on le peut voir dans le Recueil des Lettres de ce grand philosophe, en 3 vol. in-4°.

à mes meilleurs amis quelques productions sauvages de mon pays glacé. Vous, monsieur, me faites part avec profusion de ce qu'il y a de plus estimable, de plus recherché, et désiré avec passion partout où il y a des hommes qui pensent.

Si vous étiez d'humeur à faire le voyage de Suède, vous trouveriez en moi une admiratrice, et une amie officieuse et solide.

Vous êtes connu ici autant qu'en aucun lieu du monde, et vous goûteriez à ma cour, repos, plaisir, et sur toute chose, pleine liberté, précieuse sans doute à tous les hommes, mais sans prix aux yeux du sage.

Faites donc un nouvel effort de courage, et arrivez promptement. Vous ne vous repentirez jamais d'avoir vu de près la fille de Gustave. Elle fera sa gloire et son bonheur de s'entretenir et de s'instruire avec vous.

CHRISTINE.

A Stockholm, 1646.

LETTRE II.

Au même.

QUE dit-on de nouveau? question triviale du courtisan, toujours oisif, agité de frivoles intrigues de cour.

Quand on veut s'instruire, s'orner l'esprit et connoître la vérité, on fait d'autres questions au philosophe.

Ne trouvez donc pas étrange qu'une jeune reine, qui sort de dessous la férule de ses pédans, s'adresse à vous pour apprendre ce que les anciens n'ont pas défini clairement à mon avis, et ce que personne jusqu'ici n'a traité avec assez de méthode.

Les hommes recherchent naturellement tout ce qui peut contribuer à leur souverain bien. Tous tendent au même but; peu y parviennent, parce que peu sont capables de pénétrer dans l'intérieur de l'homme.

On veut être heureux, et l'on ne fait

aucun pas pour arriver à cet état délicieux après lequel on soupire sans cesse.

Celui qui a une connoissance parfaite des passions, qui sait les animer, les modifier, les appaiser et les soumettre à son gré, goûte un plaisir varié, vif, innocent et durable. Plus on a de passions et de désirs, plus on a de moyens pour être heureux.

L'homme qui n'aime naturellement que l'exercice du corps, qui se fait un plaisir des fatigues de la chasse, goûte peu la douceur du repos et la tranquillité de l'étude. Il se fait à la fois un corps robuste et une ame dure, insensible à la pitié comme à la peine. Au contraire, celui qui aime tour à tour l'exercice, l'étude, le jeu et les femmes, multiplie ses plaisirs par ses goûts. Il a le cœur sensible et l'abord gracieux.

Goûter un peu de tout, est l'ingénieuse devise du sage. Voilà le seul moyen de vivre toujours joyeux et content.

Il en est de chaque passion comme d'une corde de violon, qui rend un son

plus ou moins fort, selon que l'archet la presse. Mais agitées toutes ensemble par une main habile, elles frémissent à l'unisson, et elles produisent des accords variés, d'où résulte une harmonie touchante (1).

(1) Tout le monde connoît la lettre de Descartes sur le Souverain Bien. Christine fut si flattée des sentimens du philosophe, qu'elle l'invita bientôt de se rendre auprès de sa personne. Descartes, qui préféroit le repos de la solitude au tumulte orageux des cours, résista long-temps; mais, pour le malheur des hommes, les rois veulent être toujours obéis. Les sollicitations de la fille de Gustave furent si réitérées et si pressantes, que ce grand homme sacrifia sa liberté pour lui plaire. Il arriva à Stockholm quelque temps après, c'est-à-dire en 1648, et y mourut en 1650, regretté de la reine, du sénat et des savans. La lettre de cette princesse à M. Davaux, ambassadeur de France, sur la mort de Descartes, est un témoignage éclatant et sincère de sa grande vénération pour cet illustre personnage.

LETTRE III.

Christine à madame Grotius, sur la mort de son époux.

Madame, j'ai appris par votre lettre, que mon ambassadeur a exécuté mes ordres, touchant les livres de feu monsieur Grotius, votre mari, et je sais que, malgré les offres que d'autres personnes vous avoient faites pour les acquérir tous, vous avez eu plus de considération pour moi, que pour les avantages que l'on vous faisoit espérer de ce côté-là. Je vous avoue avec sincérité, que dans le plaisir que je goûte en lisant les bons auteurs, je suis tellement amoureuse des écrits de monsieur Grotius, que je ne me croirois pas contente, si je me voyois frustrée de l'avantage de les placer tous dans ma bibliothèque. Mon ambassadeur vous aura dit, sans doute, combien est grande l'estime et l'opinion que j'ai de son savoir, et combien je prise les services qu'il m'a rendus

rendus. Mais il ne sauroit ni ne pourroit vous exprimer parfaitement à quel point son souvenir m'est cher, et que, si par l'or et l'argent on vouloit racheter une si belle vie, il n'y auroit rien en mon pouvoir que je n'employasse de bon cœur à cet effet. Jugez de là que vous ne sauriez mettre ses beaux monumens et ses précieuses reliques entre des mains dont ils soient mieux reçus et traités que des miennes, et puisque la vie de leur auteur m'a été si utile, ne souffrez pas, belle dame, que sa mort me prive entièrement de ses illustres travaux et de ses veilles philosophiques. J'entends qu'avec ses livres imprimés, vous me fassiez tenir tous ses mémoires, manuscrits et extraits, suivant votre dernière promesse. Vous ne sauriez mieux me témoigner votre bonne volonté, qu'en cette occasion, et j'ai, Dieu merci, de quoi la reconnoître et vous en récompenser, ainsi que mon ambassadeur vous donnera à entendre plus particulièrement.

Je prie Dieu qu'il vous maintienne en sa sainte garde.

CHRISTINE.

A Stockholm, ce 12 août 1648.

LETTRE IV.

Au prince de Condé.

Monsieur mon cousin, n'espérant pas que M. le comte de la Gardie, mon ambassadeur, puisse vous voir, j'ai cru que ce n'étoit pas assez de m'en tenir au compliment d'un gentilhomme, si je ne vous témoignois aussi de ma main la haute estime que j'ai pour une vertu aussi extraordinaire que la vôtre. Je vous assure que mes propres succès ne m'ont jamais tant touchée que vos belles victoires; et quand vous n'auriez fait autre chose que venger les mânes de mes soldats à Nortlingen, je serois obligée d'avoir des sentimens tout particuliers pour votre gloire. Je croyois vous voir continuer ces grands

exploits en Allemagne, et mes propres intérêts me faisoient fort souhaiter que vous passassiez le Rhin encore une fois, pour achever d'abattre le cœur de mes ennemis; mais quelque part qu'il plaise au roi mon frère d'employer votre bras, je vous témoignerai toujours par la joie que je recevrai de vos prospérités, que je suis, monsieur, votre très-affectionnée cousine,

CHRISTINE.

LETTRE V.

Réponse du prince de Condé à Christine.

Je dois à votre majesté l'obligation des sentimens avantageux qu'elle a pour moi. Les progrès que j'ai faits en Allemagne sont bien plus justement dus au bonheur des armées du roi et des vôtres, qu'aux effets de mon courage; il n'appartient qu'à votre générosité de faire passer des

actions médiocres pour des victoires signalées. Je n'en dois faire estime que par le prix que V. M. leur a voulu donner. Il est vrai que les conquêtes du grand Gustave, votre père, m'en doivent faire espérer de plus fameux succès; mais comme il étoit né pour être inimitable, et qu'il eût fallu le restituer pour achever lui-même les grands ouvrages qu'il avoit commencés, il ne faut pas s'étonner que je n'aie pu faire ce qu'il eût fait. Je me contente d'avoir vengé, devant Nortlingen, une injure que la fortune avoit faite à ses armes après sa mort, qu'elle n'eût osé entreprendre pendant sa vie. Je confesse, madame, que pour la réparer, j'y ai combattu dans les intérêts de sa gloire et de la vôtre, afin que ses ennemis, sur lesquels il avoit gagné tant de batailles, ne pussent se vanter d'en avoir remporté une sur vous. Je me fusse estimé même trop heureux de finir ma vie dans un si noble emploi, si les desseins et les affaires du roi lui eussent permis de me le continuer; mais

soit que son service et le vôtre m'obligent de porter les armes au delà ou en deçà du Rhin, je n'aurai jamais de plus forte passion, que de témoigner toute ma vie à votre majesté, que je suis, etc.

BOURBON-CONDÉ.

LETTRE VI.

Christine à madame Amélie Elisabeth, mère de Guillaume VI, landgrave de Hesse.

ILLUSTRISSIME princesse, très-chère cousine et amie, nous avons reçu ces jours passés la lettre que V. A. nous a écrite de Cassel le 28 de septembre, par laquelle nous avons appris que votre altesse a résigné l'administration titulaire de la régence du Landgraviat de Hesse, que V. A. a soutenue avec tant de gloire pendant treize années, et qu'elle a remise entre les mains de monsieur son fils.

Rien de plus agréable ne pouvoit nous parvenir, pendant qu'à la joie et aux acclamations publiques de tous les états du royaume, nous étions à célébrer ici les solemnités de notre couronnement. Nous avons été ravie d'apprendre en même temps la nouvelle agréable et réjouissante de l'état de vos personnes. Et comme par le soin et l'administration pleine et sage, aussi-bien que par la grande confiance de V. A. durant les temps les plus difficiles et les plus remplis de troubles, les pays du landgraviat, non seulement se sont conservés en leur entier, mais encore se sont montés à un plus haut degré de dignité et d'accroissement qu'ils n'ont jamais été ci-devant; nous prions Dieu qu'il les maintienne à jamais dans cet état florissant, de conserver toutes les acquisitions faites avec tant d'honneur, et d'y ajouter encore de nouveaux surcroîts de gloire et de félicité.

Pour ce qui nous regarde, comme nous sommes sincèrement portée à entretenir

et à perpétuer avec V. A. et M. le landgrave, votre cher fils, les sacrés liens d'une amitié constante, nous ne doutons nullement que l'illustrissime landgrave ne suive les traces de la constance de madame sa mère. Nous aurons donc à cœur de serrer de plus en plus les nœuds de la tendre affection que nous avons pour lui, et nous aurons un soin particulier que S. A. et tous ceux qui appartiennent à son illustrissime maison, se ressentent des marques de notre amitié et de notre tendresse, en leur rendant toutes sortes de bons offices : nous supplions le tout-puissant qu'il vous accorde des jours longs et heureux. Donné dans notre palais de Stockholm ce 16 novembre 1650.

CHRISTINE.

LETTRE VII.

Le prince de Condé à Christine.

Si ce n'étoit la difficulté que nous avons trouvée, messieurs le prince de Conty, le duc de Longueville et moi, de faire tenir nos lettres à V. M., et ensuite l'interdiction que l'on nous a faite de nous voir, il y auroit long-temps, madame, que nous aurions pris la liberté conjointement, de la prier de remontrer tant à la reine régente de France et M. le duc d'Orléans, lieutenant d'icelle, qu'au conseil d'état, qu'ils ne doivent pour l'intérêt du roi, dans sa minorité et notre rétention, souffrir au cardinal Mazarin de continuer de disposer des meilleures charges de la couronne, places, gouvernemens et finances de l'état, comme il faisoit pendant notre liberté; non plus que de le laisser emprisonner ceux qui parleront dorénavant pour le bien de l'état, comme il nous a

fait, nous opposant à ses mauvais desseins, qui sont très-sûrement, madame, de former pendant ladite minorité un parti puissant en France, pour se mettre la couronne sur la tête, et détruire tous les princes de France; ce qui lui seroit peut-être déjà très-facile, l'ayant laissé non seulement se rendre maître de nous trois, mais aussi d'un bon nombre des meilleurs serviteurs du roi et des meilleures places du royaume, comme dit est, avec la plus grande partie des finances de France, qui se sont perdues depuis le règne du roi, lesquelles il a à présent en sa possesion, et distribue de jour en jour pour s'acquérir les autres forteresses et personnages de France qui pourroient lui résister en son entreprise; c'est pourquoi, madame, comme cela est de telle importance à la France, et que je sais que V. M. est tout-à-fait portée au bien d'icelle, joint aussi que nous n'avons jamais pu obtenir la grâce de faire tenir aucune de nos lettres à ladite dame reine, au duc d'Orléans et con-

seil d'état, pour leur donner cet avis et les prier de nous permettre de nous justifier; outre que quand nous leur aurions donné, nous croyons qu'ils n'en auroient fait grand état, d'autant qu'ils savent le juste sujet que nous avons d'être irrités contre ledit cardinal, puisqu'il est le seul motif de notre détention; et ainsi ils auroient plutôt cru que la passion de nous venger de lui nous feroit parler, que le propre intérêt du roi, de quoi je prends Dieu à témoin, et veux qu'il m'extermine si ce n'est son intérêt, et à tous les pauvres François, qui m'exhortent de faire cette importunité à V. M., d'autant que de là dépend le repos et la tranquillité du royaume, ne doutant nullement qu'ils ne s'arment dès l'instant de l'avis de V. M. de méfiance dudit cardinal, et ne travaillent incessamment à assurer le royaume; j'ai bien voulu moi seul lui faire cette instante prière, en ayant trouvé le moyen par mon gentilhomme, porteur de la présente, lequel m'ayant promis de s'hasarder de revenir

en France, déguisé, pour nous faire savoir la résolution de V. M., laquelle j'attends avec grande impatience, comme il pourra faire facilement par le moyen d'un soldat de ce château, qui nous l'a promis moyennant deux cents pistoles, et d'autres ; qu'il ne peut aller chez lui ni chez aucun de nos amis pour avoir de l'argent, crainte d'être découvert, j'ose encore importuner V. M. de lui en faire donner pour cet effet, comme aussi votre protection, tant que le cardinal aura le gouvernement de la France, et nous tiendra en captivité ; assurant V. M. de sa fidélité à son service, comme pareillement de la nôtre, auquel nous serons à jamais inébranlables, comme à celle à qui non seulement nous, mais toute la France en général aura obligation de la manutention de la couronne de France à la maison de Bourbon, et de la conservation de beaucoup de sang françois, qui est à la veille d'être répandu à ce sujet, si par V. M. il n'y étoit remédié ; ce que j'espère qu'elle fera, et qu'elle me par-

donnera la témérité que j'ai de tant espérer d'elle, sans l'avoir servie, puisque la plus grande ambition que j'aie jamais eue, c'est de faire connoître à V. M. combien je suis, madame, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

BOURBON-CONDÉ.

Au château de Vincennes, ce 16 mars 1650.

LETTRE VIII.

Christine au roi de France.

MONSIEUR mon frère, de tous les biens dont le ciel nous a comblés, en accordant la paix à l'Europe, il n'y en a point de plus précieux ni plus désirable pour moi, après celui-là, que de m'avoir donné par le moyen de cette paix, le droit d'aspirer à l'amitié et à la bienveillance de V. M.; j'en fais une si grande estime, que je la préfère aux brillantes conquêtes des plus heureux guerriers; et je supplie très-instamment V. M. de souffrir

que je tire vanité et que je me fasse gloire par-tout de cette précieuse acquisition. J'espère maintenant avec confiance que V. M. achevera ce qu'elle a si glorieusement commencé, et ne souffrira pas que la paix que l'Europe désire avec tant d'ardeur et avec tant de justes raisons, soit reculée plus long-temps pour le malheur de l'humanité. Suspendez votre gloire, pour donner le repos à l'univers ; votre auguste nom, qui est cher à tous les hommes, éclate par-tout, et personne n'ignore que vous avez plus de plaisir à donner la paix à nos ennemis qu'à les vaincre. C'est pour ce sujet que j'ai envoyé Bienklan, mon secrétaire, auprès de V. M., pour lui rappeler ce qui reste à mettre en exécution. Il fera aussi mes excuses à V. M., de ce que je ne me suis pas acquittée plutôt de ce devoir que la bienséance m'imposoit. V. M. voudra bien recevoir favorablement mon secrétaire, et agréer avec complaisance tout ce qu'il lui dira de ma part. Quant à moi, je rechercherai toute ma vie les

occasions, pour témoigner à V. M. ma sincère et vive reconnoissance, et pour lui souhaiter toutes sortes de propérités.

Je suis, monsieur mon frère, etc.

CHRISTINE.

LETTRE IX.

Christine au prince de Condé.

MONSIEUR mon cousin, j'ose dire que, parmi la joie publique de la France, et parmi tant de personnes intéressées, peu ont pris plus de part au bien de votre liberté que moi de votre pays; que je n'ai pu m'empêcher de faire éclater ma joie, lorsque j'ai su qu'on alloit ouvrir la prison et rompre les chaînes au gagneur de batailles, pour rendre à jamais la régence de la reine, ma sœur, glorieuse et triomphante; les mêmes raisons si plausibles m'ont fait désirer ardemment le bonheur de procurer une fin glorieuse à vos maux, et m'obligent de ne point

porter envie à ceux qui l'ont obtenue avec une facilité que je ne devois pas espérer. Je souhaite que votre vertu, qui, au milieu des malheurs et des persécutions, a triomphé d'elle-même, puisse achever ce qui reste pour rendre la tranquillité à la France, et que cette aimable vertu soit, dès à présent plus que jamais, la terreur des ennemis et l'appui d'un état dont vous faites la gloire et les délices. Il ne tiendra plus qu'à vous de donner à l'avenir des preuves invincibles de votre innocence, et de faire avouer à tous les imprudens qui ont osé vous croire criminel, qu'ils vous avoient méconnu, lorsqu'ils voulurent ternir l'éclat de votre réputation admirée de tous les gens de bien. Outre les intérêts communs de la France, qui m'obligent et qui me portent à vous souhaiter ce comble de gloire, j'ai une inclination naturelle et forte à révérer votre vertu et à vous préparer une destinée heureuse et éclatante, telle que mérite le plus illustre et le plus grand prince du monde. Je vous prie, mon-

sieur, de croire que je m'intéresse tant à votre gloire, que je croirois perdre tout au monde, si vous étiez capable, que dis-je ? assez malheureux pour ternir cette vertu extraordinaire par quelque faute commise contre votre devoir, qui me fît perdre la haute estime que je fais de votre personne. Grand Dieu ! que dis-je ? et quelle crainte effroyable égare ma foible raison ! Je me trompe ; c'est de Condé que je parle, et avec qui je m'entretiens, et des guerriers comme lui sont des héros accomplis et toujours vertueux.

Je suis votre cousine,

CHRISTINE.

LETTRE X.

Christine au duc d'Orléans.

MONSIEUR, les têtes couronnées ne doivent pas seulement s'appeler parentes et alliées ; mais il faut encore qu'elles en donnent

donnent des preuves quand les occasions s'en présentent. Les armes de la France ont été trop nécessaires au soutien de mon sceptre, et trop favorables à la gloire de mon royaume, pour ne pas vous témoigner les ressentimens que j'en ai, et le désir qui me reste de faire de mon mieux, pour empêcher que les François, qui ne sauroient être vaincus par aucun peuple, ne se détruisent eux-mêmes. Le gentilhomme qui vous rendra ma lettre, a ordre de présenter les miennes au roi et à la reine sa mère, pour leur témoigner le chagrin où je suis de voir son état en proie à nos ennemis communs; et j'ai été obligée d'envoyer un ambassadeur extraordinaire, pour tâcher d'éteindre le feu que je vois allumé dans tout le royaume. V. A. R. sait trop bien que la colère de Dieu éclate sur une nation, lorsqu'elle permet que les peuples perdent l'amour et le respect dus à leur souverain, et que pour l'ordinaire les guerres civiles sont plus cruelles et plus sanglantes que les guerres étrangères

de souverain à souverain ; quoique les premières n'ayent jamais que des prétextes foibles, puériles, et des commencemens presqu'imperceptibles, le désordre s'y manifeste pourtant avec plus de chaleur et d'éclat, et dans le même temps que les deux partis protestent, à la face du ciel, ne s'armer que pour la conservation de l'état, ils le déchirent et le renversent ; et le meilleur des rois gémit toujours d'être vainqueur dans une si fatale rencontre, parce qu'il détruit à la fois ses sujets et son autorité. Je sais les raisons que vous avez d'éloigner un étranger qui vous tyrannise et qui brûle de vous perdre ; et quand notre religion n'auroit que le seul avantage d'être à l'abri de l'ambition et du déréglement des gens d'église, ne seroit-ce pas une grande consolation pour nous et pour nos peuples, que de voir nos provinces tranquilles, heureuses, aimant Dieu et la patrie, pendant que tous vos troubles, cabales, conspirations et tous les autres maux qui vous affligent et vous consument, ne viennent que de

cet esprit de sacerdoce, de ces prétendus ministres de Dieu qui abandonnent leurs temples pour s'intriguer à la cour, et se dépouillent de leur ministère apostolique pour semer par tout la discorde et l'horreur. Vous voyez, monsieur, ce que je puis pour votre satisfaction particulière et pour la tranquillité d'un grand royaume, où vous avez tant de part, et duquel vous êtes en quelque façon responsable pendant le bas âge du roi votre neveu. Vous pouvez compter, monsieur, que je vous porterai toutes les assistances qui dépendront de moi, etc.

CHRISTINE.

LETTRE XI.

Christine à mademoiselle de Montpensier.

MADEMOISELLE ma cousine, vous avez eu le soin de m'assurer par des lettres si obligeantes de votre affection, que je

serois la plus ingrate personne de la terre, si je ne vous faisois connoître à quel point je vous suis redevable. Ma reconnoissance sera toujours telle que je la dois à la personne la plus accomplie du monde; et quand je me souviens que mon bonheur m'a procuré l'amitié d'une princesse, qui aujourd'hui s'est signalée par des actions qui surpassent celles que les siècles passés ont admirées dans leurs histoires, je commence avec raison à tirer vanité de ma bonne fortune. Vraiment, mademoiselle, vous êtes la seule qui soutenez la gloire du sexe, et vous faites voir que notre siècle produit des miracles aussi-bien que les siècles passés; pour égaler sa gloire aux autres, ne suffit-il pas qu'il ait produit Condé et mademoiselle de Montpensier: la vertu de ce prince surpasse tout ce que les siècles ont admiré, et je vois très-peu de personnes qui puissent prétendre à l'honneur d'y être comparées; pour vous, ma cousine, je sais que les plus belles et les plus aimables vous cèdent avec raison

toute la gloire, et chacune d'elle accorde à votre mérite le prix qui lui est dû. Pour moi, qui fais plus que personne profession de révérer la vertu, je confesse que la vôtre m'a charmée : je puis dire qu'autrefois j'ai eu pour vous une affection qui me sembloit ne pouvoir s'accroître; mais je me suis vue trompée, et je m'aperçois qu'il faut changer de langage, puisque c'est m'expliquer foiblement que de m'en tenir à la simple amitié. C'est un amour ardent qui m'oblige d'être à jamais, mademoiselle ma cousine, votre très-affectionnée et très-acquise cousine et amie,

CHRISTINE.

LETTRE XII.

Descartes à Christine.

MADAME, s'il arrivoit qu'une lettre me fût envoyée du ciel, et que je la visse descendre des nues, je ne la recevrois pas avec plus de surprise et de respect, que celle que V. M. a eu la bonté de m'écrire.

Je ne mérite pas les remercîmens obligeans qu'elle contient, et je ne les puis agréer que comme une grâce spéciale dont elle a bien voulu m'honorer. J'en connois tout le prix, et je m'en glorifierai sans cesse. M. Chanut m'a communiqué les questions sur le souverain bien, dont V. M. l'avoit chargé. Ma satisfaction est inexprimable, puisque la réponse que j'y ai faite a plu à V. M. Je m'estime fort heureux que M. l'ambassadeur m'ait procuré l'avantage d'amuser un instant une princesse généreuse, éclairée et infatigable, qui honore l'humanité. Tous les gens de bien sont intéressés à célébrer vos vertus et à les imiter, s'ils veulent acquérir gloire et honneur : pour moi, qui fais hautement profession d'être de ce nombre, j'ose protester à V. M. qu'elle peut me commander tout ce qui lui plaira, je ferai l'impossible pour lui plaire ; et si j'étois né Suédois, je ne serois pas avec plus d'admiration et de respect, votre très-fidèle sujet, etc.

Descartes.

LETTRE XIII.

Christine au prince Frédéric, landgrave de Hesse.

Mon cousin, j'ai long-temps gardé le silence, ne pouvant me déterminer à vous écrire une lettre qui sans doute ne doit pas vous plaire, puisqu'elle contient des reproches amers sur le changement que vous méditez, à l'exemple de mon cousin votre frère, qui s'est enfin déclaré pour la religion catholique. Mon amitié pour vous ne me permet pas de vous dissimuler le jugement désavantageux qu'on porte ici de vous à ce sujet. Je crois que vous ne le pourrez ignorer, quand vous voudrez y faire quelqu'attention, et vous jugerez aisément que je ne vous écris qu'à la pressante sollicitation de vos compatriotes. Ils ont jugé que l'amitié qui a régné jusqu'à présent entre nous, me donnoit assez

de pouvoir sur votre cœur, pour le rappeler à son devoir : j'ignore si vous aurez égard à ma représentation, mais j'aurai satisfait au désir de vos amis, et rempli mes engagemens. Je vous prie de faire de sérieuses réflexions sur ce point important. Ce n'est pas à moi de traiter cette matière, comme on fait dans les écoles et dans la chaire ; je laisse à ceux qui par état sont engagés dans les controverses, l'honneur de s'égorger en discutant cette question. Il ne me conviendroit pas de vous prêcher des choses si étrangères à mon sexe et à mon rang ; c'est pourquoi je laisserai de côté les disputes humiliantes que vos docteurs ignorans ont avec ceux de l'église romaine : et puisque je suis d'une religion, qui ayant trouvé la vérité, s'est écartée de leur créance, et qu'elle a rejettée comme fausse, il est juste que je vous parle en personne neutre. Je ne vous toucherai qu'un seul point, qui vous doit être bien sensible ; c'est celui de l'honneur. Pouvez-vous ignorer combien ceux qui ont la foiblesse

foiblesse de changer, sont haïs de ceux dont ils abandonnent le parti? Et ne savez-vous, par tant d'illustres exemples, qu'ils sont méprisés de ceux dont ils embrassent les opinions. Considérez, s'il vous plaît, combien l'idée qu'on a de la constance d'un prince influe sur sa fortune; et soyez certain que vous portez atteinte à votre gloire, si vous commettez une pareille bassesse. Je m'assure que vous abandonnerez facilement un projet dont la suite seroit suivie d'un repentir amer et infructueux. Pensez-y, je vous prie, et donnez du moins à votre réputation et à vos amis, ce que vous devriez accorder au devoir. Pour moi, j'aurai un grand plaisir quand je serai assurée que vous êtes disposé à ne rien faire qui puisse vous nuire. Outre le motif puissant de l'honneur, il en est d'autres encore qui pourroient vous affermir dans ces sentimens; mais il me semble que ce seroit vous faire tort, que de vous les représenter après avoir parlé de ce point principal. L'intérêt de votre fortune, qui

vous attache à celui de votre maison, ne doit pas être égal à celui de votre honneur. Vous voyez que je m'acquitte assez bien de la parole que je vous ai donnée, et que je ne m'enfonce point dans les questions absurdes et extravagantes des théologiens. Je dois garder la bienséance, et je me fais scrupule de passer les bornes que je me suis prescrites; les gens à argument et les dévots blâmeront peut-être ma retenue; mais je leur dirai pour toute excuse que je n'ai pas dû changer ma façon de penser pour leur plaire, lorsqu'ils se souviendront que nous sommes nés pour le sceptre et pour les armes, et qu'après en avoir fait si hautement la profession, ce seroit profaner le sanctuaire, que d'y entrer pour toucher aux choses saintes; mais je ne prends pas garde qu'en me justifiant, je commets une faute, qui, à la vérité, n'est pas tout-à-fait si grande que seroit celle de faire le grave docteur; elle ne laisse pas pourtant d'être répréhensible. Je m'éloigne trop de la fin de ma lettre, que

vous attendez sans doute avec impatience. J'avoue même, si vous voulez, que j'ai tort, et très-grand tort, de vous écrire sur de pareilles misères, et que j'aurois mieux fait de me taire : mais vous savez bien que les femmes ont le droit de parler sur tout ce qu'elles n'entendent guère; c'est le seul privilége exclusif que je leur connoisse, et qu'on leur accorde volontiers. Vous aurez beau faire, dussiez-vous essayer de me haïr, je vous dirai en tout tout temps et en toute occasion, que quand il s'agira de vous servir, de vous obliger et de soutenir votre réputation et votre gloire, j'intéresserai et les hommes et les dieux pour y réussir promptement.

En attendant que cette agréable occasion arrive, je suis et serai, monsieur mon cousin, votre amie,

CHRISTINE.

LETTRE XIV.

Christine à la comtesse de Suze.

CHARMANTE comtesse, l'évasion de ma mère hors du royaume, par les intrigues secrètes du roi de Danemarck, va furieusement échauffer la bile des politiques, et faire déraisonner bien des gens.

Chacun raconte cette aventure à sa manière. Les honorables espions qui sont ici n'ont pas oublié d'en faire part à leurs amis, et d'embellir le roman.

Les brillantes folies que d'Avaux a écrites sur ce chapitre à la duchesse de Savoie, vous feront rire au moins autant que moi. Il faut avouer qu'il y a quelques vérités dans sa lettre que j'approuve assez; mais je me garderai bien de vous dire pour le présent, et encore moins de rien faire en ma vie qui ressemble à ce tendre pélerinage.

Les yeux d'Argus qui m'environnent,

et les honnêtes gens de la cour, qui ne demandent que plaies et bosses, feroient charitablement mon portrait avec des couleurs un peu trop vives, pour que je me risque à leur donner prise. Ces messieurs ne font quartier à personne; ils veillent quand les autres dorment, et accompagnent par-tout mon ombre; leurs yeux inquiets et jaloux trottent dans une matinée par la cour et la ville, pour décocher à l'aventure leurs traits envenimés.

LETTRE XV.

M. d'Avaux à la duchesse de Savoie.

MADAME, si vous désirez savoir des particularités d'une aventure galante qui fait déjà grand bruit dans le monde, écoutez et croyez aveuglément, même tout ce qui aura l'air romanesque. Je suis instruit, et je ne veux pas seulement vous amuser par ce récit, mais vous

apprendre une vérité qui paroîtra aux yeux du sage un mensonge grossier.

Je commence d'abord par vous dire qu'un roi et une reine de ces contrées, séparés par un bras de mer, qui sert de barrière à leurs états, ont désiré se rapprocher de plus près. Ils s'aiment, et cela leur a paru très-naturel. De secrètes ambassades avoient commencé et entretenu leur bonne intelligence. Une femme adroite et de beaucoup d'esprit, s'est chargée de négocier ce petit traité de galantetie; elle en sait plus que tous les ambassadeurs du monde sur ce chapitre, et ces deux souverains ne pouvoient confier leurs intérêts communs en de meilleures mains.

Un gentilhomme de bonne mine, résidant à la cour de Suède, a été employé dans cette galante négociation. Malgré l'adresse et le secret avec lesquels on l'avoit conduite, elle échoua l'an passé, par la jalousie impitoyable de quelques Argus des deux cours; mais l'amour surmonte les obstacles et franchit tout.

On s'oppose en vain à ses violens efforts; et, quand deux têtes couronnées s'aiment tendrement, et veulent se le prouver, malgré tous les jaloux importuns et les clameurs injurieuses du peuple, leurs vœux sont bientôt exaucés.

Un beau matin, au lever de l'aurore, l'aimable princesse, accompagnée d'une dame et d'un cavalier, monte à cheval, traverse d'immenses forêts, affronte mille précipices et des rochers effrayans pour se dérober à la vue des voyageurs; elle se rend enfin au bord de la mer, passe le détroit dans une chaloupe, avec plus de courage et de fermeté que le beau Léandre, lorsqu'il traversoit à la nage l'Hellespont, pour aller rendre hommage à sa chère Héro.

Au milieu de sa course, un amiral danois la reçoit à son bord au bruit du canon et au son mélodieux des instrumens. Les dauphins et les sirènes crurent voir arriver Amphytrite dans le palais de Neptune. Ce mystère amoureux, caché jusqu'alors dans le tortueux laby-

rinthe de la politique, fut dévoilé à leurs yeux, et les échos d'alentour s'empressoient de le répéter.

La veuve de Gustave (1) fut conduite pompeusement dans l'île chérie où son amant, Christian IV, l'attendoit avec impatience. Le roi la reçut avec des transports plus faciles à sentir qu'à exprimer, et lui donna des preuves réitérées de sa tendresse. Ce prince contempla sa victoire, et la mena en triomphe dans son palais, où les Ris et les Amours accompagnoient en folâtrant ces amans fortunés, et leur offroient à chaque pas de nouveaux plaisirs.

Apostille de la reine.

Louez à présent, applaudissez ou cen-

(1) La veuve de Gustave-Adolphe disparut de la cour de Suède. Le sénat publia un manifeste, dans lequel il déclaroit la guerre au roi de Danemarck, auteur de cette évasion, que tous les membres de l'état regardèrent comme un outrage fait à la mémoire de Gustave, de Christine et à la nation.

surez la conduite de la reine ma mère ; elle a suivi les mouvemens naturels de son cœur : la raison doit se taire où parle l'amour ; la philosophie et la nature sont des guides plus sûrs, et doivent être plus révérés que les lois et les sots préjugés qui gouvernent les hommes.

LETTRE XVI.

Christine à M. Chanut, ambassadeur de France.

MONSIEUR, j'ai beau me lever de grand matin, et me coucher tard, dormir peu, je n'avance rien ; je n'ai pas un instant de libre ; les affaires politiques emploient tout mon temps et me sèchent. J'essuie des visites longues et importunes dont je ne puis me débarrasser honnêtement, parce que je n'aime pas à faire crier après moi. Il me semble voir le diable avec ses cornes, à l'approche de ces tourmentes

de secrétaires, qui sont toujours sur mes talons.

J'ai beau les prêcher, leur tailler de la besogne, ils ne savent pas faire une pense d'*a* seuls. Ce sont de vieux enfans qu'il faut régenter sans cesse et toujours en vain.

Quand pourrai-je, grands Dieux! me dépêtrer de ces ennuyeux personnages! une heure avec eux me paroît plus longue que l'éternité; ils me poignent l'esprit et les oreilles, et me rendent toujours d'une humeur noire. Pourquoi faut-il qu'une reine soit plus esclave que le plus vil et le plus obscur de ses sujets. Vantez, tant que vous voudrez, les brillantes et inestimables prérogatives de la royauté; s'il n'est pas possible d'y faire tout ce qu'on veut, sans s'exposer à la censure des hommes, j'aimerois mieux être Ninon que Christine.

LETTRE XVII.

Au même.

PARMI le grand nombre d'amans qu'on me propose de tous côtés, et qui se tourmentent inutilement, le seul qui pourroit me convenir et me plaire, seroit mon cousin Charles Gustave, parce qu'il a bravoure et générosité en partage.

J'ai une antipathie si grande pour le mariage, que, si le roi de l'univers vouloit déposer à mes pieds son sceptre et sa couronne, quelque galant qu'il fût, et quelque bonne mine qu'il eût d'ailleurs, je refuserois de l'épouser. Jugez après cela si Christine, qui aime sa liberté plus que sa vie, ira s'enchaîner de gaîté de cœur aux caprices tyranniques d'un mari, c'est-à-dire d'un despote ? Non, non ; j'étois enfant, lorsque j'ai promis à mon cousin de l'épouser ; à présent je suis grande fille, et ne veux

point signer un engagement de cœur ; je le romprois trop tôt. J'aime mieux lui donner ma couronne que de l'épouser. Ce sera un riche présent que je me réserve de faire à la Suède, en lui donnant un si grand prince pour la gouverner.

La liberté et la philosophie sont deux belles que je caresse tour à tour et qui me charment ; d'autres choses me chatouillent plus vivement que les fades plaisirs du mariage.

La Suède devroit me laisser tranquille sur cet article, sans quoi, un beau matin, ma mauvaise humeur femelle et mes boutades philosophiques me prendront, et je la planterai là brusquement. Messieurs les importuns de mon pays se gouverneront comme ils pourront ; je suis lasse de leurs remontrances et de leurs généreux conseils ; les sots, toujours indécis, écoutent, hésitent ; les remontrances sont leurs alimens. L'homme éclairé consulte quelquefois, médite sans cesse, découvre et opère seul.

Les maris de tout âge et de toutes

conditions, que la Suède me propose chaque jour, me déplaisent mortellement. Me voilà mariée à la philosophie, et mon étoile veut que je n'aie d'autre mari titré qu'elle.

N'approuvez-vous pas mon choix ? Si j'avois le malheur d'épouser le prince Charles mon cousin, vu la répugnance naturelle que j'ai pour le mariage, il naîtroit plutôt de moi un Néron qu'un Auguste. Le beau présent que je ferois à mon pays !

LETTRE XVIII.

Christine à Anne d'Autriche.

MADAME ma sœur, je ne dois point rappeler Grotius mon ambassadeur, sans vous en faire connoître le motif.

Ce grand homme, après onze années de travail et de peine dans les affaires politiques, se voit encore souvent contrecarrer par des envieux et des esprits

turbulens, qui trament avec honte sa perte et la ruine de mes états.

Je ne parle point des tracasseries particulières que le cardinal lui a toujours suscitées malignement.

Grotius, en louant le plus juste des rois, ne croyoit point avoir offensé le ministre qui concouroit à la gloire de son maître ; mais mon ambassadeur, dédiant son immortel ouvrage à Louis, avoit oublié de flatter la vanité avide de cet esprit altier (1).

---

(1) Louis XIII, étant à Metz, refusa une entrevue avec Gustave, qui la lui avoit fait proposer après son passage du Rhin. Richelieu, qui gouvernoit son maître, ambitionnoit la gloire de conférer avec ce monarque. Il dégoûta Louis de cette entrevue, et le détermina à lui écrire qu'une indisposition ne lui permettoit pas de le voir. Le ministre fit supplier Gustave de lui permettre de conférer avec lui ; mais le héros du Nord humilia la fierté d'Armand. Il lui fit dire que, puisqu'il avoit eu l'insolente adresse de faire rougir son roi, il enverroit son valet de chambre pour traiter avec son éminence.

Richelieu se croyoit donc en droit de nuire journellement à une personne si illustre, parce que son orgueil fut humilié par le mépris silencieux du philosophe. Grotius essuya tant de dégoûts à Paris, que la nécessité le renvoya dans sa patrie, qui l'avoit maltraité inhumainement, parce que ce digne citoyen l'avoit trop bien servie.

Gustave, qui depuis long-temps avoit une grande vénération pour les talens extraordinaires de Grotius, l'appela à sa cour; mais la mort, qui se plaît à renverser les projets des hommes, enleva ce héros à la bataille de Lutzen (1), et

(1) Gustave-Adolphe fut tué à la bataille de Lutzen en Saxe, l'an 1632, âgé de 38 ans, par un infâme qui lui tira un coup de pistolet dans le dos. On a attribué long-temps cette mort à Richelieu, ainsi que celle du duc de Bukingam. La mort de ce héros du Nord fut jouée à Madrid douze jours de suite. La cour assista régulièrement à cet indigne spectacle. Les personnes, qui s'absentèrent de la cour dans ce temps-là, furent déclarées ennemies de la maison d'Autriche.

Gustave n'eut point la consolation de voir de près celui dont il admiroit les ouvrages immortels.

Oxenstiern, qui avoit des vues aussi sages que celles de son maître, crut honorer la mémoire de ce monarque, en attirant Grotius à ma cour.

Un philosophe tel que lui étoit fait pour briller dans les plus hautes places; aussi fut-il envoyé auprès de Louis XIII qui l'aimoit.

Le cardinal, qui n'avoit pu rien obtenir sur l'esprit de Grotius, lorsqu'il n'étoit que simple particulier et pensionnaire de Louis XIII, seulement de nom, se douta bien que l'ambassadeur de Suède disputeroit fièrement avec son éminence de rang et de vertus.

Le cardinal mit en œuvre son crédit et sa politique pour faire rappeler cet ambassadeur; mais ses lettres réitérées et pressantes à Oxenstiern n'eurent aucun effet. Le chancelier avoit rempli les intentions de son maître; il se fit une religion de soutenir le ministre.

Richelieu

Richelieu, irrité de voir souvent un homme qu'il haïssoit, et obligé de traiter avec lui, travailloit sourdement à lui susciter des ennemis puissans dans toute l'Europe, aux dépens du roi son maître.

Enfin, comme les grands hommes meurent ordinairement plutôt que les autres, Armand, au lit de la mort (1), admira celui qu'il avoit persécuté, et Grotius regretta dans son ennemi le ministre éclairé.

Depuis cette fatale époque, mon ambassadeur a joui auprès de Louis, et

(1) Le cardinal de Richelieu disoit souvent qu'il ne connoissoit que trois savans en Europe, Grotius, Descartes et Bignon, capables d'exercer avec habileté les emplois les plus difficiles et les plus éminens dans un empire; qu'il seroit à désirer, pour le bonheur des peuples et la gloire des princes, que de tels personnages fussent toujours à la tête des affaires; qu'on ne verroit pas à la cour des rois des ministres iniques et cruels s'endormir voluptueusement dans le lit infect de la débauche, et s'armer, à leur réveil, d'un sceptre de fer, pour achever d'écraser des sujets gémissans et fidèles.

sur-tout auprès de V. M., de la liberté et des considérations qu'un homme sage peut recevoir et mériter dans une cour brillante dont vous faites l'ornement et la gloire.

Ne croyez donc pas, madame, je vous en conjure, que le rappel de Grotius vienne de quelque mécontentement de ma part, comme le cardinal Mazarin a voulu malignement le faire entendre à V. M.; il m'en coûte beaucoup de souscrire à son rappel; mais il le demande avec tant d'instance, que je suis désespérée de ne pouvoir différer plus long-temps.

Pour l'honneur de notre règne, pour l'amour et le bien de ma patrie, je voudrois pouvoir l'obliger de rester toute sa vie à votre cour. Tout m'invite et me presse à conserver un trésor si précieux. Je regarde enfin ce ministre respectable comme le Dieu tutélaire de mon pays, et le plus riche présent que le ciel ait pu lui faire. Je ne finirois jamais, si je pouvois vous exprimer tout ce que je lui dois en mon particulier.

LETTRE XIX.

Christine à Grotius (1), *ambassadeur de Suède à la cour de France.*

Monsieur Hugues Grotius, vous arriverez toujours trop tard pour le bien du royaume de Suède, mais toujours trop tôt

(1) Grotius arrive à Stockholm ; la reine l'accueille, et lui offre une place de conseiller d'état, qu'il refuse. Christine l'accable de présens, et dîne avec lui le jour de son départ. Grotius s'embarque pour Lubeck ; il essuie une tempête durant trois jours, qui le jette enfin à Dantzick, et meurt à Rostock en Poméranie, peu de temps après. Le ministre, qui étoit auprès de son lit, importunoit ce grand homme par ses questions indiscrètes. Grotius lui dit, en le fixant : *Sum Grotius* . . . . *Tu magnus ille Grotius*, s'écria ce sergent de la mort avec enthousiasme, et il s'enfuit aussitôt pénétré de respect et d'admiration.

Henry IV, ayant choisi Grotius et Casaubon pour ses bibliothécaires, il leur dit : « Mes » amis, vous lirez mes beaux livres, et me direz

pour moi en particulier, puisque j'aurai le malheur de vous perdre.

Il est bien juste que vous vous reposiez, après tant d'années employées au bonheur et à la gloire de mon pays. Venez donc promptement dans votre nouvelle patrie, goûter à loisir les charmes de la retraite que vous désirez. Votre présence est utile à ce royaume autant que celle de Dieu à la nature. Venez être le

---

» ce qu'ils contiennent; jusqu'à présent, je n'ai » pas eu le loisir de m'adonner à l'étude. Il y a » plus de gloire pour moi de travailler à rendre » mes sujets contens; ce sont mes propres en» fans; je les aime trop pour les abandonner ja» mais à la merci d'un ministre. Quand je pour» rai lire, je ferai un gros livre sur l'art de » gouverner sagement; mais il vaut encore mieux » qu'un roi prêche par l'exemple. Travaillez donc » vous deux nuit et jour à m'enseigner ce que » je puis faire pour être aimé de tout le monde; » prenez-vous-y si bien, qu'on loue les philosophes » et Henry ».

Ces deux illustres personnages ne furent point bibliothécaires du roi; ils étoient protestans, et avoient pour ennemis secrets les jésuites, qui briguoient ouvertement cette place.

père, l'ami et le protecteur des malheureux. Chaque Suédois se fera une religion de vous servir et de vous témoigner son zèle et sa reconnoissance.

Dites à madame Grotius et à son aimable compagne, qu'elles n'ont qu'à désirer : je serai ravie de les combler de biens. J'envierois leur bonheur, si vous ne m'étiez pas aussi cher qu'à elles-mêmes.

Assurez-les que je les estime autant que je vous révère. Adieu : quittez cette cour où vous avez essuyé tant de dégoûts, que vous avez pourtant éclairée, qui vous a enfin admiré, et qui vous regrettera sans cesse.

LETTRE XX.

Christine au président Bradsha et aux autres juges qui ont condamné à mort Charles I.er, roi d'Angleterre, en 1649.

MESSIEURS, le neuf de février a été un jour plein d'horreur et de cruauté. La mort de Charles, votre roi, doit être envisagée comme un de ces événemens sinistres qui annoncent le bouleversement du monde et la chute des empires.

Ce qui ne s'est jamais vu, ce qu'on ne verra jamais et qu'on croit à peine, c'est l'effroyable nouvelle de la fin tragique de ce prince, qui consterne l'univers et qui traîne après elle des malheurs imprévus et sans nombre.

Une chambre de justice, ou, pour mieux dire, une chambre d'iniquité établie par Cromwel, et toute composée d'hommes obscurs ou de scélérats, qui aspiroient comme lui à la souveraine puissance, cite

le roi, le juge coupable de trahison, et, sans lui permettre de se défendre, lui fait trancher la tête à la porte de son palais.

On lit la sentence exécrable; Charles, sans s'émouvoir, se prépare à mourir; mais avant que de monter sur l'échafaud, il veut embrasser ses enfans. Il prend sur ses genoux le jeune duc de Glocester, il l'arrose de ses larmes, et le pressant tendrement entre ses bras: « O mon fils! lui dit-il, embrasse ton père pour la dernière fois; je vais mourir innocent comme j'ai vécu. Ne souffre jamais, cher enfant, qu'on te fasse roi; tu serois, ainsi que ton père, la malheureuse victime de ces effrénés, de ces traîtres à la patrie, qui n'ont juré ma perte que pour renverser l'état.

Vous, mes amis fidèles, témoins irréprochables de mon désastre, n'abandonnez point ce fils chéri. Ayez soin de sa tendre enfance. Si vous m'aimez encore, éloignez de lui à jamais la pernicieuse flatterie qui environne les rois, qui les corrompt et les perd tôt ou tard. Ins-

truisez-le dans l'art de se vaincre et de se connoître ; mais sur-tout faites de mon fils, de ce cher fils que je vous abandonne, un prince juste et bienfaisant. »

Ce spectacle douloureux attendrit toute l'assemblée, et la plongea dans les larmes et dans un affreux désespoir.

O nation, plus féroce encore que les tigres, tu viens de te couvrir d'un opprobre éternel ! Ton nom, ta mémoire, seront en exécration tant qu'il y aura des hommes sur la terre. Tes forfaits ont allumé le courroux des dieux. Juges infâmes, qui avez osé susciter des crimes à un innocent pour lui arracher la vie, craignez le bras vengeur du Très-Haut.

Scélérats, qui avec violé les lois divines et humaines, et qui avez trempé vos mains sacriléges dans le sang de votre roi, où fuirez-vous ? Il étoit votre ami, il étoit votre père, il avoit si souvent exposé ses jours pour défendre les vôtres ; il vous aimoit comme ses enfans, et vous l'avez traîné au supplice. Barbares, vous l'avez égorgé sans pitié.

Quel

Quel antre sauvage pourra vous dérober à la vengeance? La crainte d'un affreux supplice, et les remords, plus cruels encore, déchireront sans cesse vos entrailles criminelles. Mille bras, prêts à vous frapper, seront levés sur vos têtes. Le désespoir, s'arrachant les cheveux, et se rongeant le poing, mugira nuit et jour à vos côtés. L'inflexible mort, sourde aux cris effroyables des méchans, qui menace et frappe à la fois le juste et le coupable, l'insatiable mort soufflera sans cesse sur vous son haleine empoisonnée. Des ombres plaintives et gémissantes, qui épouvantent même les farouches habitans des enfers, erreront en foule autour de vous.

L'espérance et le sommeil, qui consolent le sage, et qui adoucissent les maux (1), seront vos cruels tourmens.

---

(1) Les membres de cette chambre d'iniquité périrent presque tous dans l'opprobre et la misère. Le président Bradsha fut assassiné par un ami du roi, d'une manière bien surprenante. Après

Ces monstres, qu'enfantent des songes trompeurs, dans les ténèbres de la nuit, croîtront, se multiplieront et se soulèveront à vos yeux égarés comme les flots redoublés d'une mer en courroux. Ils vous précipiteront dans des gouffres enflammés, et rouleront d'abîmes en abîmes vos cadavres infects et sanglans, sans vous frapper de mort.

---

la mort de ce prince, l'infâme Bradsha se réfugia à La Haye. Un zélé serviteur de Stuart apprend sa fuite et vole à la ville ; le président étoit à la table d'un magistrat; l'ami de Charles interrompt tout à coup l'assemblée : « Messieurs, dit-il » en montrant son poignard, voilà le scélérat qui » a condamné à mort le roi mon maître ». A l'instant, il lui plonge le poignard dans le cœur ; puis, reprenant la parole : « Rassurez-vous ; le » traître est puni de ses forfaits ». Toute l'assemblée applaudit à cette action généreuse et hardie. L'anglois se retira sauf et satisfait.

LETTRE XXI.

Christine au sénat de Suède.

Nobles Sénateurs, quand on a besoin d'un magistrat éclairé, dont la sagesse est connue autant que ses lumières, on ne doit point avoir égard à sa naissance; il faut le juger sur son mérite et non sur ses quartiers. Salvius seroit sans doute un homme essentiel et capable de gouverner seul cet empire dans un temps plus critique encore que celui-ci, s'il étoit, selon vous, d'une famille illustre. Cependant je regarde comme un très-grand bonheur qu'on n'ait à lui reprocher que sa naissance.

Si un grand homme, un citoyen qui a servi l'état aussi long temps que lui, n'est point, par ses qualités personnelles et ses glorieux services, au dessus du plus ancien et du plus grand seigneur de Suède, qui n'a pour toute vertu que ses titres,

Salvius est indigne d'entrer dans le sénat; mais, que dis-je! quand il auroit des égaux en vertu (1) parmi l'ancienne noblesse, ne mériteroit-il pas, à ce titre respectable, d'être décoré, ainsi que vous, du nom glorieux de sénateur, dignité auguste et suprême, à laquelle mes vœux

---

(1) Salvius, célèbre ministre d'état de Suède, né de parens si pauvres, qu'il fut obligé de gagner sa vie à chanter dans les rues de Stockholm. Un orfèvre très-riche, qui aimoit les arts et les gens à talens, lui ayant connu des heureuses dispositions, le fit instruire et voyager à ses dépens. Le génie de Salvius ne tarda pas à se faire connoître. Sa réputation fixoit déjà la cour, lorsque Christine l'envoya plénipotentiaire à la paix d'Osnabruck, qu'il fit au gré de cette princesse. Ce traité lui acquit une gloire immortelle. Il mourut en 1652, chancelier de Suède, honoré des grands et regretté de tout le monde.

Les sénateurs, qui s'étoient opposés jusqu'alors à l'élévation de Salvius, applaudirent unanimement au choix de la reine. Salvius fut installé le même jour avec éclat, à la satisfaction de toute la Suède qui révéroit ce grand homme.

ont daigné vous élever par le même motif d'honneur et de gloire.

Il m'importe, sous mon règne, d'avoir des hommes capables de gouverner sagement cet empire, et non des nobles orgueilleux et ineptes.

Si les enfans de famille ont des talens et de la vertu, ils feront une fortune éclatante et rapide; je les comblerai d'honneurs et de biens. Qu'ils se montrent, je suis disposée à les élever au faîte des grandeurs, et à partager avec eux ma gloire et ma puissance.

Que l'envie se taise donc, et s'éloigne du trône où règne Christine. Elle ne veut y faire monter que la bravoure et la vertu.

LETTRE XXII.

Christine à M. d'Avaux, ambassadeur de France à la cour de.....

MONSIEUR, le plus grand philosophe et le plus vertueux des hommes vient de mourir; il n'a fait que paroître dans le monde pour le quitter. Plusieurs siècles s'écouleront sans peine avant qu'il naisse un tel personnage : ce sont des phénomènes extraordinaires, qui éblouissent et passent comme un éclair.

Si j'étois superstitieuse, je pleurerois sa mort comme un enfant, et me repentirois amèrement d'avoir dérangé de son cours cet astre lumineux. Mais Descartes, le père de la philosophie, devoit mourir couvert de gloire, dans un âge où les autres hommes commencent à peine à se connoître, pour nous laisser un nouveau tableau frappant de la fragilité humaine.

Sa perte m'afflige ; elle excitera sans

cesse mes justes et inutiles regrets. Qu'on est heureux, quand on a vécu comme lui. L'avenir nous offre une félicité pure et toujours nouvelle. La mort, qui effraye les méchans et les ames foibles, console le sage en finissant ses maux. Du sein embaumé de la riante volupté, il l'attend, il la voit qui le menace de sa faux sanglante, et qui s'avance vers lui à grands pas, précédée des ombres plaintives qui errent confusément autour d'elle, et il s'y livre avec confiance, parce qu'il a appris toute sa vie à mourir. La mort lui est presque aussi favorable que la nuit sereine et paisible d'un beau jour de printemps l'est à deux tendres amans qui sommeillent tranquillement dans les bras caressans des plaisirs, et que l'amour, témoin agréable de leur bonheur, couronne de nouveau à leur réveil (1).

---

(1) Descartes mourut à Stockholm, le 3 février 1650, d'une inflammation aux poumons, qui l'emporta dans trois jours. Quelques années après sa mort, on transféra son cercueil à Sainte-Geneviève de Paris. L'officier suédois, chargé de

LETTRE XXIII.

Christine à Scarron.

Monsieur, vos comédies et vos ouvrages divers pétillent d'esprit et de gaieté; ils me font autant de plaisir que les pièces d'Aristophane, de Pétrone, de Martial et de Marot.

Vous excellez dans le sérieux et dans le burlesque : vous répandez par-tout les ris et les grâces à pleines mains. C'est un parterre où brillent mille fleurs différen-

---

cette commission, ouvrit secrètement le cercueil, et enleva le crâne de Descartes, qu'il cacha dans sa maison, et qu'on a trouvé à la mort de cet officier, avec ces paroles remarquables:

« Ce seroit grièvement offenser les dieux tutélaires de la Suède, que de rendre la plus noble partie de ce grand philosophe françois à son ingrate patrie; elle n'est pas digne de posséder un trésor si précieux, ni de jouir d'un si grand bienfait. Qu'elle pleure sa perte, si elle veut s'honorer dans la mémoire des hommes ».

tes, dont la tendre beauté de l'une n'efface pas le vif éclat de l'autre. On oublie, en vous lisant, ce vieux proverbe qui dit : qu'un bon poëte n'est pas plus nécessaire dans un etat qu'un excellent cuisinier, qu'un habile brodeur, ou qu'un adroit joueur de quilles.

L'acquisition que vous venez de faire du plus joli ouvrage qui soit sorti de main d'homme, vous enchante et vous occupe trop pour songer à vos anciens amis. Quoique vous m'ayez voulu cacher un choix si glorieux, qui fait l'éloge de votre cœur et de votre esprit, la renommée, qui étourdit tout l'univers en déployant ses ailes bruyantes, qui embouche à la fois cent trompettes pour les bonnes et les mauvaises nouvelles, m'a appris aussitôt votre bonheur accompli.

A quoi pensez-vous donc, de posséder une jeune nymphe et de ne la faire voir à personne? Tout bel esprit que vous êtes, pensez-vous que cette charmante beauté ne seroit pas bien aise d'être connue, aussi-bien que vous, au haut du

Pinde : elle y cueilleroit plus de lauriers que vous ne pensez.

Cultivez donc cette belle fleur : arrosez-la soir et matin ; faites qu'elle s'épanouisse le plutôt qu'il se pourra, ou laissez à d'autres jardiniers le soin de l'embellir de mille couleurs, et de la multiplier. Sous la main d'un habile fleuriste, elle n'en sera que plus belle et plus vive; elle produira souvent des boutons et des graines.

LETTRE XXIV.

Christine au prince Charles Gustave.

Monsieur mon cousin, en m'envoyant le libelle que Messénius vous a fait tenir, vous me donnez une nouvelle preuve de votre zèle.

Qui auroit pu s'imaginer que cet homme eût été assez méchant pour attenter à ma vie, et qu'il eût associé son lâche fils à ce barbare complot, après avoir comblé l'un et l'autre de mille bienfaits ?

Ce n'est qu'au pied du trône que s'engendrent et s'élèvent de pareils monstres d'ingratitude. Qu'il est affligeant et douloureux, pour un cœur droit et sensible, de ne pouvoir jamais démêler ceux qui l'environnent ! et qu'il est cruel de reposer jour et nuit dans les bras de ses assassins, d'être livré à la merci des ingrats, qui, sous un air gracieux et soumis, cachent leur perfidie !

N'enviez donc jamais le prétendu bonheur des rois; plaignez ma destinée, et glorifiez-vous de jouir sans souci, sans alarmes, de la douce tranquillité que votre fortune vous procure.

LETTRE XXV.

Christine à M Godeau, évêque de Grasse.

Monsieur, vous voulez savoir ce que je pense de vos poésies sacrées, et le jugement qu'en portent les savans qui sont à ma cour; il faut vous satisfaire sur cet article, car votre demande est plus raisonnable que celle de me faire Romaine. Vos compatriotes, quoique bons juges en littérature et en ouvrages de goût, me paroissent trop difficiles pour les vôtres, souvent même injustes. Ces messieurs veulent qu'un vers soit nécessairement fort, libre, harmonieux; qu'il contienne toujours une belle pensée, noblement exprimée. Sans tout cela, disent nos aristarques orgueilleux, ce n'est que la prose fade; lâche et rimée. J'étois sur le point de me quereller avec eux; ils étoient trois : ils paroissoient avoir raison, et je ne vous avois pas lu en entier. Vous

voyez donc que j'aurois eu tort de me fâcher. Je me contente de ne pas les croire et de vous lire. Nous autres sauvages disons les choses tout naturellement comme elles se présentent à notre esprit. La vérité toute nue nous paroît toujours plus belle, et nos yeux chastes la contemplent par-tout. Si la politesse, qui caractérise votre nation, étoit la pierre de touche du sentiment et de la sincérité, vous auriez réellement une vertu de plus que les autres peuples ; mais on accuse souvent les François de n'être que polis. Cela peut être faux à la lettre. Les Moscovites, les Suédois, qui ne savent pas vivre, disent hardiment qu'un François de cour ressemble parfaitement à une colonne de marbre de mille couleurs : il est dur, poli et bigarré comme elle. Souvenez-vous que je connois de vos élégans messieurs qui sont tout le contraire.

LETTRE XXVI.

Christine à M. Chanut, ambassadeur de France.

MONSIEUR, je ne puis entrer dans les projets de votre cour, sans blesser ma conscience et sans ternir ma réputation. Il seroit bien étrange que je travaillasse à détruire moi-même en Allemagne la liberté de la religion protestante dans laquelle je suis née, et pour laquelle Gustave mon père a soutenu une guerre si cruelle.

Ce seroit outrager à la fois Dieu et les hommes, que de me prêter aux vues ambitieuses de la France. Ses prétentions sont aussi injustes que folles. Quand, pour mon malheur, j'en serois capable, croyez-vous que je le fisse connoître. Ne savez-vous pas que les prêtres sont partout intolérans, ambitieux, imposteurs, remuans et implacables dans leurs vengeances.

Je dois vous dire, au contraire, que si votre cour travaille encore à nuire et à troubler la religion d'Allemagne, bien loin de vous servir auprès des autres puissances, je me liguerai avec tous les princes de l'empire, pour anéantir des projets aussi chimériques qu'audacieux (1).

(1) La lettre de Christine fit tant de bruit en Suède, que plusieurs princes d'Allemagne lui en témoignèrent leur satisfaction particulière. Cette princesse, qui avoit déjà acquis un empire absolu sur tous les grands de Suède, à force de libéralités, obtint dans la suite tout ce qu'elle demanda. Oxenstiern avança que, puisque la reine avoit les qualités les plus éminentes d'un roi, il falloit lui en accorder le titre. Depuis ce temps-là les reines de Suède sont proclamées rois de Suède.

LETTRE XXVII.

Christine au comte de la Gardie (1), *ambassadeur de Suède à la cour de France.*

Monsieur mon cousin, quand vous saurez la peur qu'un fou a voulu me faire, vous serez stupéfait. L'autre jour, étant à l'église fort dévotement, comme à mon ordinaire, à marmotter des prières, le comte Brahé à ma droite, un homme fendit la presse, apparut à la balustrade, s'élança sur moi. Brahé, apercevant cet

(1) Le comte de la Gardie fut long-temps favori de Christine; elle l'envoya à la cour de Saint-Germain-en-Laye, en 1646, en qualité d'ambassadeur extraordinaire. Ce jeune seigneur étoit magnifique, d'une belle figure, et sur-tout d'un très-grand mérite auprès des femmes. Les bontés de Christine envers lui furent payées d'ingratitude; il répandit fatuitement que la reine avoit eu le dessein de l'épouser. De retour à Stockholm, il perdit les bonnes grâces de sa maîtresse.

homme plutôt que moi, le repousse, crie, et mes gardes l'arrêtent dans l'instant qu'il me portoit le coup.

Toute autre que Christine seroit morte trois fois pour une; mais je ne suis pas peureuse. Mon père a eu raison de m'accoutumer de bonne heure au son du tambour et au fracas des armes. Il disoit avec raison que l'enfant d'un soldat ne doit s'étonner de rien, et ne s'éveiller qu'au bruit du canon.

On a questionné ce forcené qui s'étoit armé contre moi. Il a été jugé, atteint et convaincu de folie. On l'a enfermé dans une prison, qui sera son tombeau.

Je suis née pour les aventures sinistres. Vous savez que j'ai essuyé deux tempêtes horribles; que j'ai fait deux chutes de cheval, et deux fois j'ai été pêchée dans l'eau comme une carpe; grâce à mon bon génie, je suis échappée heureusement à tous ces accidens funestes.

LETTRE XXVIII.

Christine à M. Chanut, ambassadeur de France.

Monsieur, j'apprends toujours, avec un nouveau plaisir, les maux qui assiégent les méchans.

La tyrannie que Mazarin a exercée si durement et si long-temps, en opprimant les états pour les dépouiller ensuite, a enfin déterminé le parlement à bannir du royaume cet *illustrissime faquin.*

Tous les bons François sont pour le roi et contre le prêtre hypocrite et fourbe. C'est pour cela qu'ils portent sur leurs étendards *Regem quærimus*, nous cherchons le roi.

Ce successeur du cruel Armand, et le plus despote des hommes que la terre ait vus naître, voulut ramener les cœurs irritées, à force de présens et de bienfaits, pour gouverner ensuite avec sûreté. Prenant un chemin opposé à celui

de Richelieu, il comptoit s'attacher les esprits par des prodigalités éclatantes et nouvelles. Mais le trésor une fois épuisé presqu'en vain, pour parvenir à ses vues ambitieuses, il fut forcé de recourir à de nouveaux impôts accablans.

Le peuple murmura quelque temps et se tut. Les grands, qui vouloient avoir part à l'administration des affaires, se laissèrent honteusement tyranniser par ce pirate ultramontain.

« Ne savez-vous pas que Richelieu est ressuscité, disoit un courtisan, et qu'il y a un nouveau prophète qui a un double esprit, celui d'Armand et le sien; que toute la France doit lui obéir ?

La reine a donné son royaume, sa gloire et son honneur à cet homme, et lui a dit : « Tu domineras sur toute ma maison, et le peuple obéira à ta voix. Mon royaume t'est soumis; grands et petits se prosterneront humblement à tes pieds. Il n'y aura entre toi et moi que le trône. Jusqu'au tombeau, je suis ta souveraine et ton amie. Tu me seras fidèle.

Vois si à ce prix tu veux tenir les rênes de mon empire ».

Voilà une brillantissime fortune pour un cardinal italien, pour un petit roquet de Piscina (1). Il n'y a que ce siècle qui nous fasse voir des choses aussi romanesques et aussi vraies que celles-ci, pour le malheur des gens de bien de votre pays (2).

LETTRE XXIX.

Christine à la duchesse de Châtillon.

MADAME, vous faites parler les muets. Les amans et les belles se plaignent de vous tour à tour; les uns disent que vous n'êtes point cruelle : les autres jalousent votre bonheur.

(1) Lieu de la naissance de Jules Mazarin.

(2) Chanut fut envoyé à la cour de Suède, ensuite plénipotentiaire à Lubeck, puis en Hollande, et mourut en 1662, plus regretté des étrangers que de ses compatriotes qu'il avoit si longtemps honorés et servis.

On sait tous les droits que vous avez sur les cœurs sensibles et tendres ; mais permettez-moi de vous dire en passant, sans prétendre vous déplaire ni vous blâmer, que si l'on se plaint de vous à Paris, on n'a pas tout-à-fait tort. Quoi! madame, le plus aimable cavalier de France, le plus chéri des princes, le plus vaillant des capitaines, ne sauroit vous fixer! Condé, qui a fait tant de conquêtes brillantes et rapides, qui a soumis tant de villes, renversé tant de murailles, ne peut obtenir de vous un amour constant!

Ah! madame, fiez-vous à moi, qui ai étudié le cœur humain, et qui le connois assez pour oser vous dire, que quand on est bien, on gagne peu à changer. Fixez-vous à ce héros; il mérite toute votre tendresse.

Je ne vous dirois rien, si vous quittiez ce généreux prince pour renouer vos anciennes inclinations; mais votre mérite fait trop de bruit à Cythère, pour qu'on puisse ignorer les bergers et les dieux que vos charmes soumettent chaque

jour à vos pieds. J'ai su l'aventure galante que vous avez procurée à M. Nemours, sans le vouloir, et vos sincères protestations à M. de Beaufort. Comme amie, je passerois sous silence toutes ces bagatelles, si vous ne faisiez battre et mourir vos généreux amans.

C'en est trop, madame, et je n'y puis plus tenir. Que fera donc la belle, l'incomparable Ninon, qui voit à ses genoux, du soir au matin, tous les fous et les sages de la cour et de la ville! Cependant, avec un air doucereux, vous faites clandestinement, dans la même journée, trois heureux et trois jaloux.

De grâce, madame, ménagez un peu plus vos nouveaux amis, sans quoi les belles et les laides, les jeunes et les vieilles se ligueront ensemble pour vous enlever des conquêtes présentes et futures. Peu à peu vous serez tristement réduite au duc de Châtillon, c'est-à-dire, à zéro.

C'est un bonheur voluptueux et attendrissant de posséder et jouir d'une beauté

toujours aimable et toujours (1) nouvelle ; il s'accroît avec le plaisir, et filtre lentement dans l'ame d'un homme sensible et passionné. Les désirs impatiens d'une épouse chérie ont des appas séducteurs ; ses caresses enfantines sont le prélude amoureux de sa victoire, et mènent en folâtrant, au bord du tombeau, l'amant couronné. L'Amour voltige sans cesse sur les tendres fleurs, et l'Hymen, satisfait, s'endort nonchalamment sur les épines.

---

(1) Le prince de Condé étoit éperdûment amoureux de la duchesse de Châtillon. Cette belle aimoit à la fois le duc de Nemours, M. de Beaufort et M. le prince de Condé. Elle fut cause que MM. de Nemours et Beaufort, quoique parens, se battirent au pistolet dans la place du marché aux chevaux. Le duc fut tué sur le lieu même. La cour le regretta dans un temps où Paris avoit besoin de lui ; cette grande ville étoit alors déchirée par des factions cruelles et injustes.

LETTRE XXX.

Christine à la comtesse de Sparre.

De France.

Ma chère amie, si vous étiez ici, belle comtesse, votre étonnement égaleroit votre satisfaction ; c'est le pays des plaisirs et de la folie ; les amans y sont plus fourbes, plus empressés et plus volages que par-tout ailleurs.

Avant-hier, le duc de Nemours allant au rendez-vous chez la duchesse de Châtillon, qui l'attendoit avec empressement, fit une méprise heureuse, qui lui causa beaucoup de plaisir, mais qui chagrina sa maîtresse impatiente. Le duc entra dans la maison voisine de celle de la duchesse. La femme de chambre, qui attendoit aussi à la porte l'amant de sa *donna*, prit le duc pour lui, le conduisit dans l'appartement, ajoutant que madame étoit déjà couchée depuis une heure.

Le duc, arrivé seul auprès du lit, se douta

douta bientôt de l'aventure, il connoissoit la dame et sa maison : il se glisse doucement auprès d'elle, profite du moment, et, frustrant les droits de l'époux à la dérobée, il réveille à petit bruit la belle endormie, qui lui fait de doux reproches sur son peu d'empressement. L'obscurité de la nuit favorisa le duc ; il fit son devoir avec des transports si violens et si réitérés, que l'infidèle innocente fut toute étonnée des vives caresses de ce nouvel époux. Après un si doux effet, elle en vouloit connoître la cause. Tout parloit, dans Nemours, un amoureux langage ; sa bouche seule étoit muette ; mais un moment de repos, suivi d'un hélas tendre et passionné, la surprit bientôt ; elle connut son erreur ; le dépit succéda au plaisir. Le duc découvrit le mystère, et en amant discret, il jura de garder un silence éternel.

Le mal étoit sans remède ; Vénus étoit aussi contente que surprise ; Nemours, pour calmer son aimable conquête, dépêchoit un nouveau larcin d'amour ; elle

sourit bientôt à son vainqueur, et la nuit fut, pour ces nouveaux amans, pleine de délices et de charmes.

LETTRE XXXI.

Christine à mademoiselle de Montpensier.

Mademoiselle ma cousine, je suis bien curieuse du *qu'en dira-t-on* à mon sujet ! Quitter une couronne pour vivre dans la retraite, et de reine devenir philosophe, paroîtra aux yeux du vulgaire une grande folie ; à la postérité une action héroïque ; et aux yeux perçans du politique, je serai un philosophe qui achète trop cher sa tranquillité et son repos.

Voici, en partie, ce qui me détermine à descendre du trône pour m'ensevelir dans la retraite.

Etant enfant, j'aimois l'étude et l'exercice ; ma santé et une forte constitution m'ont portée à m'y livrer avec confiance,

et les lectures prodigieuses que j'ai faites, m'ont rendue presque insensible aux plaisirs stupides des rois. Je me suis accoutumée peu à peu à devenir homme; la fréquentation et le commerce agréable de quelques philosophes n'ont pas peu contribué à me fortifier dans cette opinion. Enfin, le temps est venu où je me suis sentie tout à coup comme accablée sous le lourd fardeau de la royauté.

Quand on veut faire constamment son devoir dans cette éminente place, il faut, je vous assure, beaucoup de travail, de prudence et de vertus. Quelle force de courage ne faut-il pas pour se tenir en garde contre les embûches et les piéges dont on est environné? Les moindres foiblesses qu'on laisse apercevoir, l'œil envieux les démêle, les grossit, et sa langue empestée corrompt le bien que vous faites, et publie malignement partout les fautes légères que vous avez commises par mégarde. Comment voudriez-vous que je pusse me soutenir plus long-temps dans ce poste périlleux, où

le vice vous assiége nuit et jour, et où la vérité humble et muette n'ose pas même se montrer.

LETTRE XXXII.

Christine au roi de Suède.

Monsieur mon frère, le dessein que j'ai formé de passer mes jours chez l'étranger, m'a paru si nécessaire à votre repos et à celui de la Suède, que V. M. devroit m'en témoigner une reconnoissance sans bornes.

Seroit-il sensé que Christine, qui a donné sa couronne à son sujet ; qui l'a élevé au dessus d'elle-même, pour s'ensevelir dans la retraite, vît tous les jours devant elle le roi d'un œil tranquille et doux.

Eloignée du trône où je vous ai placé, V. M. goûtera, sans interruption et sans inquiétudes, les brillantes faveurs de la fortune et ses délicieuses caresses; votre gloire éclatera en tous lieux sans obsta-

cles, et votre cœur généreux ne souffrira plus à ma vue.

La majesté suprême résidera toute en vous, elle ne sera plus partagée. La Suède offrira à vous seul ses hommages et son respect. Quelque bien que vous puissiez faire à ma patrie, ma seule présence en diminueroit le prix. La mémoire glorieuse de mon père, et l'amour qu'elle inspire pour moi terniroit l'éclat de vos vertus. Jugez si Christine est utile à votre bonheur et à celui de son empire. C'est pour votre gloire et pour le salut de ma patrie que je me suis déterminée à vous laisser l'arbitre souverain du sort de mes fidèles sujets, et le maître absolu de vos volontés.

Faites donc cesser une fois les clameurs importunes de ces esprits turbulens et audacieux, qui s'épuisent en vain à me noircir(1), et qui osent me bra-

(1) Le sénat de Suède arrêtoit les revenus de la reine; la plupart des sénateurs que cette princesse avoit aigris et mortifiés en mille rencontres, travailloient sourdement à lui nuire, ternis-

ver. Vous le devez par honneur ; balancer plus long-temps à me satisfaire, seroit vous avilir à mes yeux, et vous vous attireriez l'indignation et le mépris de toute l'Europe. Adieu.

LETTRE XXXIII.

Christine à M. Baat, gouverneur général de ses domaines.

MONSIEUR mon cousin, vous m'avez fait plaisir de vous intéresser pour la folle qui parcouroit le royaume de Suède sous mon nom. Il me semble que cette femme ne mérite (1) pas la mort

soient sa réputation, et l'outrageoient en personne dans des écrits publics. Ils vouloient l'obliger par là de retourner dans sa patrie, et d'y vivre en particulière, comme elle s'étoit engagée par sa renonciation.

(1) Jeanne Christine Hildner parcouroit la Suède sous le nom de la reine, accompagnée d'un cortége brillant et nombreux. Elle recevoit les hommages des Suédois et jouoit si bien la reine

pour m'avoir contrefait pendant quelques semaines. Elle n'est pas sans mérite, puisque les paysans la prenoient pour moi. Je lui sais bon gré d'avoir fait des actes de générosité et de grandeur ; aussi ne pouvoit-elle bien jouer la souveraine, sans me copier un peu. Les Suédois connoissent ma bonté naturelle, et le plaisir que je goûte, quand je puis trouver l'occasion de récompenser quelqu'un dignement. Ils ne se seroient pas laissé abuser un moment par cette aventurière, si elle n'eût fait de temps en temps la petite Christine.

En considération de ses grandes qualités, de sa bonne mine et de sa ressemblance avec moi, obtenez grâce du roi ; dites-lui que je l'exige de sa bonté. Je ne veux point que, dans mes états, on

---

en libéralités, que les paysans la suivoient en foule. Elle fut arrêtée et bannie à perpétuité du royaume de Suède, malgré les prières réitérées et pressantes de Christine.

fasse mourir une femme qui porte un nez, des yeux et un front *à la Gustave*. Je la gratifie au contraire, pour la consoler dans sa prison, de cinq cents rixdales, que vous lui enverrez de ma part. Il faut faire le bien quand on peut, nous n'avons que trop souvent l'occasion malheureuse de faire rien qui vaille, ou, ce qui est à peu près la même chose, de ne rien faire. Ne laissez donc point échapper celle-ci.

LETTRE XXXIV.

Christine à M. Sarrau, conseiller au parlement de Paris.

Illustre et bien-aimé Sarrau, faudra-t-il toute sa vie disputer son bien à main armée ? Les hommes sont, chez vous, aussi rusés et aussi fourbes qu'ailleurs ; la justice de votre pays est donc souvent inique, puisqu'elle se vend au plus offrant.

On ne peut rien acquérir dans ce monde, on ne possède rien, sans se jeter tous les jours dans un nouveau tourbillon de chicanes énormes, et sans se préparer des chagrins cuisans.

Si je ne croyois pas votre illustre compagnie à l'abri de tout soupçon et de reproche sur cet article, je vous répéterois à peu près ce que le bon roi Henry dit un jour à du Harlay : « Je crois bien, M. le président, que vous ne vendez pas la justice ; mais, dans d'autres parlemens, il faut soutenir son droit à force d'argent. Je m'en souviens encore, comme si c'étoit hier, et j'ai bousillé moi-même plusieurs fois à cet effet.

J'ai tant de passion pour les raretés et les belles choses de votre pays, que je ne me plaindrai jamais de les posséder à quelque prix que ce soit. Jugez par là, monsieur, combien je suis désespérée, si malheureusement le marché que vous avez fait n'avoit pas lieu ; pour appaiser les criards qui vous ont vendu les livres et les tableaux, il faut leur

accorder ce qu'ils demandent, plutôt que de s'enfoncer dans une affaire litigieuse.

Solliciter pour son droit, c'est outrager la magistrature et s'avilir aux yeux du juge. Cependant point de procès chez vous, à ce qu'on dit, sans solliciteuses ; et, quand elles sont jeunes et belles, on troque, sans examen, faveurs pour gain de cause.

LETTRE XXXV.

Christine à Olivier Cromwel, protecteur des royaumes d'Angleterre, d'Irlande et d'Ecosse.

MONSIEUR mon frère, on doit aux vertus des grands hommes un hommage éclatant et une vénération sans borne.

Mon ambassadeur et le sieur de Bregi (1)

(1) Le comte de Bregi étoit auprès de Cromwel; bien loin de servir Christine, il lui fit entendre que cette femme n'étoit bien nulle part, qu'elle étoit intrigante, dissipatrice et extrême en tout,

diront de vive voix à V. A. R. combien je lui souhaite de prospérités. Après tant de troubles, de fatigues et de dangers que vous avez courus, il est juste que V. A. R. recueille le fruit de ses victoires, et qu'elle goûte à loisir les douceurs du repos ; qu'elle fasse renaître l'harmonie et la paix chez un peuple fier, agité sans cesse, que vous avez calmé et rendu heureux.

Il seroit plongé pour toujours dans un abîme de maux, et ce peuple libre cessoit de l'être ; si votre bras puissant n'eût écrasé, d'un seul coup, l'hydre (1) effroya-

---

ce qui obligea Cromwel de lui répondre que le peuple, libre et ennemi du papisme, ne verroit point avec plaisir une reine qui avoit tout abandonné pour la seule religion qu'il abhorre, et qu'il regarde avec raison comme tendante à humilier l'homme, à le charger de fers, et à le rendre encore plus malheureux qu'il n'est dans ce monde et dans l'autre.

(1) Cromwel, à l'âge de sept ans, donnoit déjà des signes certains de ce qu'il seroit un jour. Il jeta au feu le portrait de Charles Ier., en présence de son père, disant avec colère que

ble qui secouoit ses cent têtes hideuses, et dont les yeux enflammés et les gueules écumantes vomissoient dans toute l'île un poison mortel, et menaçoient de tout dévorer.

Je voudrois qu'il me fût libre d'aller

---

cette figure basse et ignoble ne méritoit point de régner. Quelque temps après, il raconta à son père, qu'un fantôme lui avoit dit qu'il mourroit roi, couvert d'honneur et de gloire, et qu'il étoit né pour changer la destinée de l'Europe. Sa prédiction fut accomplie en 1650, et toutes les nations recherchèrent à l'envi l'amitié de Cromwel. La France lui livra Dunkerque; la Hollande acheta la paix à force d'argent et de bassesses; elle se soumit même à baisser pavillon devant les vaisseaux anglois. Cet homme extraordinaire mourut à la fleur de son âge, d'une fièvre maligne, le 3 septembre 1658. Sa mort ébranla toute l'Angleterre, et bouleversa tous les esprits. Le chapelain Henry, presbytérien, fit éclater, en chaire, son enthousiasme pour Cromwel. « Ne vous alarmez point, dit-il, de » la mort de ce grand homme, puisqu'il a pro- » tégé le peuple de Dieu, tant qu'il a été notre » pasteur, il le protégera bien davantage à pré- » sent qu'il est monté au ciel, et qu'il est assis à » la droite de Dieu son bon-ami ».

moi-même vous témoigner combien je serois ravie de voir de près le héros du siècle que j'admire.

LETTRE XXXVI.

Christine à M. de Pimentel (1), *ambassadeur d'Espagne à la cour de Suède.*

MONSIEUR l'ambassadeur, vous avez appris sans doute la pompeuse ambassade de madame la duchesse de Guébriant en Pologne.

---

(1) Cet ambassadeur espagnol, se présentant devant la reine de Suède pour la première fois, la salua profondément, sans proférer un seul mot, et se retira ensuite. Le lendemain Christine lui demanda raison de son silence. Il répondit qu'il avoit été ébloui de l'éclat de sa majesté, qu'il n'avoit pas eu la force de parler, et qu'il lui avoit fallu tout ce temps pour s'y préparer. Ce ministre gagna par là les bonnes grâces de cette princesse, et fut long temps le favori le plus considéré et le mieux traité de tous ceux qu'elle s'attiroit journellement.

Cette grosse dame est chargée de conduire à Uladislas VII la princesse de Gonzague, que ce prince a déjà épousée par procuration.

C'est une nouveauté de voir une femme ambassadrice extraordinaire, encore plus d'apprendre qu'elle remplit sa mission avec dignité.

L'ambassadeur femelle a exigé les mêmes honneurs qu'on avoit accordés à l'archiduchesse d'Inspruck, lorsqu'elle conduisit la sœur de l'empereur Frédéric III, fiancée au roi de Pologne.

LETTRE XXXVII.

Christine à M. Godeau, évêque de Grasse.

Monsieur Godeau, que direz-vous à présent de Christine : faites la guerre tant que vous voudrez à mon inconstance et à mes sentimens ; vous n'aurez pas plus de raison que moi.

Lorsque vous m'écrivîtes pour m'inviter d'embrasser la religion catholique, je me gendarmai contre votre zèle indiscret et contre vos pareils, qui ont tous la sotte folie de prosélytisme. Les mêmes motifs n'étoient plus, et j'avois autant de raison pour lors de m'en éloigner, qu'à présent j'en ai peut-être pour changer. Ne croyez point que ce soit par persuasion ou par induction; mais par quelque motif que vous ne recevrez pas de long-temps, et que je vous donne à deviner, si vous pouvez.

Il ne faut pas toujours vouloir chercher la cause des contrastes frappans qui se trouvent dans la conduite des personnes de mon rang; vous travailleriez en vain; car il est si ordinaire à nous autres grosses têtes de faire de lourdes sottises, qu'on ne devroit jamais nous savoir gré du bien que nous faisons quelquefois par hasard.

Les hommes sont si bêtes, qu'ils croyent aveuglément que la mystérieuse politique nous mène par la main, tandis que nous

allons à travers champs pour courir après la folie, et que nous laissons au bord du fossé le sac et les quilles aux aveugles et aux boiteux.

Préparez-vous à rire, j'ai bien d'autres folies en tête. La plus petite est de voir le pape; puis je ferai un pélerinage à Lorette et à Venise durant le saint carnaval prochain. Imitez-moi, et vous ferez bien. Réjouissons-nous dans ce bas monde, car nous ne savons pas encore ce qu'on fait dans l'autre (1).

---

(1) Christine, arrivée à Rome, rendit visite à Alexandre VII. Le lendemain on afficha des vers licencieux, qu'on ne juge pas à propos de rapporter, parce que tout le monde les sait.

Le pape avoit ordonné à toute sa maison de se comporter exemplairement, et de visiter souvent les églises tout le temps que cette princesse seroit à Rome, afin qu'elle ne fût point scandalisée ni repentante de sa nouvelle croyance.

LETTRE XXXVIII.

LETTRE XXXVIII.

Christine à mademoiselle Scudéry.

Il feroit beau voir, mademoiselle, que je fusse la seule à ne vous accorder aucune gratification. Boucheral, Mazarin, Louis, l'académie, et tous les grands du royaume, vous comblent d'honneurs et de biens, et Christine resteroit en arrière (1)!

Non, non; il ne sera point dit que la reine de Suède aura oublié de récompenser une aimable muse. Je n'aime pas à rougir; mon silence à votre égard m'attireroit des reproches vifs et amers de tous ceux qui nous connoissent.

Quoi! diroit-on, la reine de Suède, qui aime passionnément les gens de mé-

(1) Le cardinal Mazarin, le chancelier Boucherat, Louis XIV, accordèrent une pension à mademoiselle Scudéri. Christine les imita.

rite, qui cultive les arts et les sciences utiles, qui donne à pleines mains, et toujours à propos, a oublié l'incomparable Scudéri. Non, messieurs, vous ne me ferez point cet injurieux reproche. Pour vous apprendre à me connoître mieux, et à ne juger personne sans l'entendre, sachez que si j'ai tant attendu à recompenser cette illustre fille, j'ai voulu goûter moi-même le doux plaisir de l'obliger et de la surprendre agréablement.

Il faut espérer que Mazarin n'imitera pas son prédécesseur, qui ôta la pension à Grotius ainsi qu'à Benserade(1). Ce cardinal osa même s'élever contre le Cid et son sublime auteur, et persécuta toujours les illustres personnages de votre pays, qui ne lui étoient point entièrement dévoués.

---

(1) Benserade, désigné ministre pour la Suède, ne partit point et ne fut jamais employé. Scarron se moqua de lui dans une épître à madame la comtesse de Fiesque, dans laquelle il lui dit l'an que Benserade n'alla point à son ambassade.

Si jamais pareil malheur arrivoit, vous auriez plus de fermeté que ce petit ambassadeur sans ambassade, qui vient de faire éclater son dépit vengeur dans ces quatre méchans vers :

Ci gît par là morbleu
Le cardinal de Richelieu ;
Ce qui cause mon ennui,
Ma pension avec lui.

C'est se plaindre sottement pour peu de chose, et dans un vilain jargon. Vous qui êtes au dessus de ces brillantes misères, ne feriez pas un bout-rimé de plus ou de moins, qui témoignât votre sensibilité sur ce chapitre.

Laissez le pauvre Benserade se dolenter comme une nourrice, Scarron le rendra assez ridicule dans ses burlesques rimailles.

LETTRE XXXIX.

Christine à Olivier Cromwel, protecteur des royaumes d'Angleterre, d'Irlande et d'Ecosse.

MONSIEUR mon frère, le présent le plus magnifique et le plus noble qu'un grand prince puisse faire à un souverain, c'est de lui envoyer (1) son por-

(1) La reine de Suède envoya à Cromwel dix-sept rennes et quelques autres raretés du Nord. Cromwel lui fit présent de son portrait, accompagné de six vers latins divinement rendus en françois par le plus illustre poète et philosophe de France qui ait rendu des services éclatans aux Lettres, et qui ait honoré l'humanité et fait admirer sa patrie par ses talens et ses vertus.

Les armes à la main j'ai défendu les lois,
D'un peuple audacieux j'ai vengé la querelle ;
Regardez, sans frémir, cette image fidèle ;
Mon front n'est pas toujours l'épouvante des rois.

VOLTAIRE.

Chrstine fut la premièreà reconnoître Cromwel protecteur des trois royaumes. Presque tous les

trait. Ma reconnoissance sera sans borne et sans fin, puisque vous avez joint à une lettre gracieuse et remplie d'affection pour moi, l'image fidèle du héros que l'univers admire, et pour lequel j'ai une vénération éclatante.

J'apprends avec un transport de joie toujours nouveau et toujours plus vif, que les rois nos frères se sont fait un point d'honneur de m'imiter, et se sont hâtés d'envoyer au protecteur des rois, des ambassadeurs pour briguer à l'envi son alliance et demander son amitié.

---

souverains lui envoyèrent des ambassadeurs et briguèrent à l'envi son alliance. Mazarin, pour lui plaire, chassa de France les enfans malheureux de Charles I[er]. Les armes du roi conquirent, pour cet usurpateur, Dunkerque, et on lui remit les clefs. Après sa mort la cour de France porta le deuil. Mademoiselle de Montpensier fut la seule qui soutint l'honneur de sa race. Elle parut à la cour en habits de couleur, et la brava hardiment. C'étoit l'héritière de Henry ; elle en avoit les vertus. La cour superbe de Louis rougit, et fut forcée d'admirer le courage de la princesse.

Je me féliciterai toute ma vie d'avoir donné la première un si bel exemple à tant de monarques qui se signalent à vous prouver tous les jours combien votre bienveillance leur étoit nécessaire.

Si l'aveugle fortune, qui se plaît à renverser et à élever tour à tour les projets des foibles mortels, et qui en fait sans cesse le jouet de ses caprices, me permet un jour de voir votre auguste personne, dont j'admire à présent les vertus et les traits, mon ambition sera pleinement satisfaite. Je regarderai cette faveur comme une des plus grandes qu'elle m'ait jamais faite, même en me donnant une couronne.

LETTRE XL.

Christine au prince de Condé.

Mon cousin et très-cher ami, les malheurs de la France nous touchent aussi vivement que les nôtres : nous sommes saisie d'horreur en apprenant le danger où se trouve cet illustre royaume, tout y étant non seulement rempli de troubles intestins, mais toutes les portes semblent encore y être ouvertes à la haine et à l'ambition des princes voisins. Réfléchissant sur les suites malheureuses que cela pourroit entraîner, nous nous croyons obligée d'offrir notre médiation, afin d'appaiser, par des moyens doux et sûrs, les partis contraires. Aussitôt que nous remarquerons que nos soins ne seront pas désagréables à ceux que l'affaire touche de près, et qu'il y aura apparence d'une heureuse réussite, nous ne manquerons pas, au premier avis de notre ministre, de nous y prêter. Au reste,

comme V. A., par sa fidélité envers son roi, par sa prudence distinguée et par ses grands exploits, a fait connoître qu'elle est portée pour son prince et pour sa patrie, nous nous assurons qu'elle persistera dans ce même sentiment, et qu'autant qu'il dépendra d'elle, la paix si désirée sera bientôt rétablie dans le royaume. C'est par-là que V. A. se rendra d'autant plus chère à ses amis, que redoutable à ses ennemis, en s'acquérant à elle-même gloire et consolation. Comme V. A. y fera mûrement ses réflexions, nous jugeons superflu de la presser davantage par des exhortations vives et pathétiques, etc. (1)

CHRISTINE.

---

(1) On vient d'imprimer chez LÉOPOLD COLLIN, Libraire rue Gît-le-Cœur, *Vie du Grand Condé, par Louis-Joseph de Bourbon, ci-devant Prince de Condé*, 1 vol. in 8°., avec deux portraits.

LETTRE XL.

LETTRE XLI.

Christine à la comtesse de Sparre(1).

Ma chère amie, je viens d'être pêchée dans l'eau comme un poisson. Grâce à l'adresse d'un écuyer, à ma robe flottante et à la nacelle qui a volé à mon secours, je n'ai eu que pieds et pattes de mouillés. Je m'étois figurée que Neptune auroit porté sur les eaux ma brillante majesté, même avec gloire et respect; mais que j'ai été trompée! je me suis vue obligée

(1) La comtesse de Sparre étoit la plus belle femme de Suède. Christine l'aimoit passionnément. Malgré ses prières réitérées et touchantes, cette aimable personne ne se détermina point à l'accompagner dans ses voyages. Fâchée sans doute de voir la reine descendre d'un trône sur lequel elle eût pu faire le bonheur d'un peuple fidèle, elle aima mieux vivre paisiblement dans sa patrie que de suivre sa maîtresse dans les cabinets des philosophes de l'Europe.

de brasser à droite et à gauche, comme une perdue, pour me tirer d'affaire.

A quoi sert donc la royauté, ma belle comtesse, puisque dans le danger pressant nous sommes aussi exposées que les autres hommes.

On nous répète sans cesse que nous sommes les divinités de la terre, devant qui tout tremble ; que notre volonté seule fait toute notre puissance, et que Dieu nous a placées sur le trône pour commander, en nous armant de son tonnerre pour anéantir les méchans. Si tout cela étoit vrai, m'auroit-il laissé faire la culbute; et n'auroit-il pas dû, au contraire, me faire voler sur la plaine liquide comme une hirondelle?

Pour le coup, je commence à croire que la majesté ne donne ni vertu ni lumière, et qu'on peut être à la fois roi très-puissant et fort mince personnage dans la prospérité comme dans l'infortune.

Si vous aviez vu le pauvre Flemming au sortir de l'eau, il étoit aussi sot qu'une

poule mouillée, et moi tremblante comme un agnelet. Pour la première fois que ce vieux drille m'a troussé la cotte, je lui ai sauvé la vie en remercîment ; jugez à présent si cet octogénaire ne compte pas d'être immortel.

LETTRE XLII.

Christine à madame Saumaise.

Si la mort de votre illustre époux excite aujourd'hui les regrets des gens raisonnables, et si de toutes parts l'on s'efforce de vous consoler, jugez donc quelle doit être l'affliction douloureuse que cette perte irréparable me cause ; vous connoissiez l'estime que je faisois de son mérite et de son cœur, et vous n'ignorez pas les sentimens de tendresse et de vénération qu'il avoit su m'inspirer. J'étois sur le point de lui renouveler ces assurances, lorsque la funeste nouvelle de cette mort inopinée me fit tomber la plume de la

main. Le seul sentiment que j'éprouvai fut celui du regret et de la douleur. Peignez-vous, s'il se peut, ma triste situation d'après ces mouvemens confus, mais justes : jugez donc si je puis moi-même vous consoler ; je ne l'entreprendrai pas dans la crainte de vous causer de nouvelles douleurs. Votre affliction est vive et sensible, et vous devez employer le reste de vos jours à pleurer cette perte et le crime d'homicide que vous avez commis sur ses écrits. Etes-vous donc si ennemie de votre propre gloire et de la réputation du défunt, pour avoir osé souiller vos mains téméraires par un tel sacrilége ? Votre obéissance est cruelle, et je ne vous pardonnerai jamais d'avoir fait mourir une seconde fois celui des hommes qui méritoit le mieux d'être immortel. Pardonnez, je vous prie, ce transport d'indignation qui m'emporte, et je ne puis m'empêcher de vous reprocher cette perte inestimable, que je voudrois racheter par tout ce que j'ai de plus précieux ; mais puisque le barbare destin me donne

un si ample sujet de regretter cette mort, je me justifie des soupçons d'être médiocrement intéressée à la gloire de cet illustre savant. Quelque chose que vous ayez faite pour me donner sujet de me plaindre de vous, je me souviendrai pourtant que vous êtes la veuve de ce même Saumaise, que j'ai aimé comme un père, et dont j'honorerai toute ma vie la mémoire. Je m'en souviendrai toujours, et je ferai voir, en vous et en ses enfans, l'estime et l'amitié que je lui ai portées.

Ce 19 décembre 1653.

LETTRE XLIII.

Christine à Gassendi.

Monsieur, vous êtes si généralement honoré de tout ce qu'il y a de gens éclairés dans le monde, et l'on parle de vous avec tant de vénération, qu'on marqueroit peu de goût, si l'on ne vous estimoit

15...

hautement. Ne vous étonnez donc pas s'il se trouve au bout de l'univers une personne qui se voit intéressée à vous le témoigner par écrit. Ne trouvez pas étrange qu'elle ait suborné vos propres amis, pour vous faire connoître qu'elle ne s'éloigne pas de tout le genre humain, lorsqu'il est question d'accorder à votre mérite une estime éclatante. Je suis infiniment redevable à celui qui vous a dévoilé mes sentimens ; ce service ajoute encore un nouveau prix à ceux qu'il m'a rendus. Je croyois, après le rétablissement de ma santé, qu'il ne pouvoit augmenter mes obligations ; mais j'avoue que les assurances qu'il m'a données de votre estime, surpassent les autres services. Rien ne manqueroit à ma félicité, si vous vouliez établir un commerce de lettres entre nous. Souffrez que j'interrompe quelquefois vos méditations et votre loisir. Je vous consulterai comme l'oracle de la vérité, pour m'éclaircir sur mes doutes, et si vous voulez prendre la peine d'instruire un peu une

grosse ignorante, vous augmenterez le nombre de ceux qui savent vous estimer beaucoup. Je vous prie de croire que je suivrai vos préceptes aussi religieusement que l'on est accoutumé d'observer les lois des plus célèbres législateurs. Jugez après cela combien je vous serai redevable des lumières que je puiserai dans vos doctes écrits. Croyez que je ne serai jamais ingrate, et que je veux cultiver avec soin l'estime et la bienveillance d'un philosophe aussi aimable que vous.

CHRISTINE.

LETTRE XLIV.

Christine au roi des Ethiopiens.

SÉRÉNISSIME prince, nous profitons du départ d'Akakiolastus, notre cher et fidèle sujet, pour saluer votre gracieuse majesté. La seule raison qui nous engage à vous écrire, est très-louable. Vous êtes

15....

l'unique prince de l'Ethiopie ; par ce seul titre vous êtes très-digne de l'estime de tous ceux qui professent la foi. Nous avons cru aussi devoir souhaiter à V. M. toutes sortes de prospérités, en commençant à établir entr'elle et nous un commerce épistolaire, qui tournera sans doute à notre profit, si vous nous honorez de temps à autre des marques de votre souvenir. Nos vœux seroient accomplis, si V. M., qui est naturellement portée aux grandes choses, vouloit travailler à l'agrandissement et à la propagation du christianisme, que vos illustres prédécesseurs, messieurs les rois de l'Ethiopie, ont embrassé avec courage et avec zèle, et que vous professez hautement pour le bien de l'humanité.

Nous vous souhaitons gloire et prospérité, et la bénédiction du grand roi des rois de ce bas monde et de l'autre.

Votre chère sœur,
CHRISTINE.

A Stockholm, ce 13 août 1653.

LETTRE XLV.

Christine à Benserade.

Louez-vous et glorifiez-vous de votre bonne fortune, qui vous empêche de venir en Suède. Un esprit aussi délicat que le vôtre se fût morfondu, et vous seriez retourné enrhumé très-spirituellement. On vous aimeroit trop à Paris, avec une barbe carrée, une robe de Lapon et la chaussure de même, production du pays des frimats. Je m'imagine que cet équipage vous feroit triompher des vieilles coquettes; non, je vous jure, vous n'avez rien à regretter. Qu'auriez-vous vu en Suède? Notre glace est la même que la vôtre; mais elle dure ici six mois de plus, et notre été, quand il se met en colère, est si violent, qu'il fait frémir les pauvres fleurs qui se mêlent de ressembler au jasmin. Un Benserade, avec l'esprit poli et galant, que peut-il souhaiter dans la plus belle cour du monde, auprès d'un

jeune prince qui donne de si hautes espérances de vertus à ceux qui s'intéressent à sa gloire ; ayant l'honneur de l'approcher tous les jours, que peut-il désirer ? Continuez à vous rendre célèbre en amusant cet aimable souverain, et prenez garde de mériter cet exil glacial. Je voudrois cependant que par quelque crime, vous puissiez mériter un semblable châtiment, afin que notre Suède pût voir ce que la France a de plus galant et de plus spirituel. Vos vers y sont infiniment estimés, et la personne à qui vous les avez envoyés, vous en est obligée. Continuez ce commerce, et faites-lui part de vos productions.

CHRISTINE.

LETTRE XLVI.

Christine à la comtesse de Bregi.

Je ne sais ce qui m'empêche de vous dire des injures, après tout ce que vous m'avez fait pour m'y forcer. Quoi ! faut-il, après avoir gardé deux années le silence, que vous croyez en être quitte pour un simple baise-main, que je trouve dans la lettre de votre ami ? A la vérité, vous méritez, pour le moins, de petits reproches : sachez que je suis presque en colère, et que votre silence a pensé m'offenser cruellement. Je vous le pardonne pourtant à condition que vous ne soyez plus muette. A propos de votre taciturnité, je suis tentée de vous citer les pithagoriens ; mais à une ignorante comme vous, il n'en faut point parler ; c'est pourquoi je m'en abstiens, de peur de paroître aussi une fée : je ne veux pas répéter toutes les belles choses que j'ai ouï dire

de ces barbons; parlez-donc afin de n'être pas soupçonnée de cette classe. Et pour vous faire connoître ce que je veux de vous, donnez-moi des nouvelles de votre aimable maîtresse et de votre jeune prince; mandez-moi les entretiens du cercle et les sornettes du petit coucher. Je ne veux pas savoir de vous les mystères de l'état; quand la fantaisie me prendra d'en être informée, je m'adresserai à tout autre qu'à vous, parce que je crois que vous ne les savez pas tous. Car enfin, si j'étois roi de France, je vous croirois plutôt propre à toute autre chose qu'à gouverner, et je ferois avec vous certaines petites et agréables bagatelles, qui ne vous déplairoient pas, je gage, comme celle d'état. Nous autres pauvrettes, n'y entendons guère, nous sommes presque toutes des mauviettes en affaires; il n'y a que votre incomparable maîtresse qui a su travailler pour elle et pour ses amis. Les femmes gouvernent ordinairement les hommes en plusieurs rencontres et pendant un certain temps; mais c'est toujours à

leurs dépens. Le peuple imbécille qui croit tout voir avec ses grands yeux, et qui juge tout sans connoissance, se trompe très-lourdement, lorsqu'il s'imagine qu'une femme gouverne toute seule son état et son amant. Il y a toujours quelque barbon rusé et ambitieux qui fait tout agir dans le mystère et dans le silence, et à qui l'amant est soumis. Croyez, ma belle, qu'en amour ainsi qu'en autre chose, nous sommes presque toujours la dupe des hommes. Témoin votre madré et patelin de cardinal, qui faisoit la pluie et le beau temps quand il vouloit, et qui se jouoit de tout le monde. Le vrai et unique moyen de vous raccommoder avec moi, belle comtesse, est de me donner promptement signe de vie; et je vous dirai alors, comme à présent, que la petite fille du grand Gustave sera votre amie pour toujours. Adieu.

CHRISTINE.

LETTRE XLVII.

Christine à madame la maréchale de Guebriant.

MADAME, parmi tous les avantages que la fortune m'a procurés, je compte pour un des plus brillans et des plus considérables pour moi celui d'être aimé de vous. L'amitié d'une personne aussi estimable que vous est un trésor que la possession nous rend encore plus précieux. Je sens bien à présent que ma tranquillité et mon bonheur dépendent d'elle. Je ne puis avoir de l'indifférence pour une aimable personne qui possède le cœur de la reine de Pologne ; et, puisque la tendresse que j'ai pour cette illustre personne, m'engage d'épouser ses nobles passions avec ardeur, jugez de vos droits sur mon amitié. Ces mêmes sentimens m'obligent d'accepter sans répugnance le magnifique présent que vous

m'envoyez. Ce procédé n'est point dans mon caractère ; je ne reçois jamais avec plaisir ; mais je me relâche de ma délicatesse en faveur d'une personne incomparable par son esprit distingué et par son rang. Je vous remercie donc de tout mon cœur, et je vous proteste que je n'accepte votre cadeau qu'à condition de n'oublier de ma vie les devoirs auxquels la reconnoissance m'engage envers vous. J'aurai grand soin de mériter toujours votre estime et votre amitié, et je vous prouverois, si vous étiez femme à me prendre au mot, que je suis toute disposée à vous servir de jour et de nuit en tout lieu.

CHRISTINE.

LETTRE XLVIII.

Christine au comte Magnus de la Gardie, ci-devant ambassadeur de France.

MONSIEUR, puisque vous désirez me voir encore une fois après votre humiliante disgrâce, je suis obligée de vous dire combien ce désir est contraire à votre bonheur, et je vous écris pour vous faire souvenir des raisons qui m'empêchent d'y souscrire, et qui vous doivent aussi persuader que cette entrevue est tout-à-fait inutile à votre repos. Ce n'est pas à moi d'apporter du remède à votre fortune; vous pouvez seul le faire, en travaillant à réparer votre honneur attaqué. Que pouvez-vous espérer de moi? ou que puis-je faire, sinon de vous plaindre et de vous blâmer? L'amitié que je vous ai portée m'oblige à l'un et à l'autre, et, quelque indulgence que j'aie eue pour vous, je ne

ne puis, sans me démentir, vous pardonner le crime que vous avez commis contre vous-même. Ne croyez pas que je sois offensée. Je suis désormais incapable d'avoir d'autres sentimens pour vous que celui de la pitié; mais il ne peut vous être d'aucune utilité depuis que j'ai retiré ma faveur. Vous en êtes indigne par votre propre confession, et vous avez vous-même prononcé l'arrêt de votre bannissement en présence de plusieurs personnes de qualité. J'ai confirmé cet arrêt, parce que je l'ai trouvé équitable, et je ne pense pas le révoquer, comme on vous l'a voulu persuader. Après ce que vous avez fait et souffert, osez-vous paroître deva nm oi ? Vous me faites honte, quand je pense à combien de bassesses vous êtes descendu, combien de soumisions vous avez faites à ceux-mêmes contre qui vous vous étiez d'abord élevé. En cette malheureuse rencontre, on n'a rien vu de grand, ni de généreux dans votre conduite. Si j'étois capable de repentir, je regretterois

d'avoir mis ma confiance dans une ame aussi basse que la vôtre; mais cette foiblesse est indigne de moi; et, comme je me suis toujours réglée sur la raison, je n'ai point de reproche à me faire; j'aurois gardé les apparences toute ma vie, si votre folle vanité ne m'eût contrainte de me déclarer contre vous. L'honneur m'oblige de le faire hautement, et la justice me l'ordonne. J'ai trop fait pour vous depuis neuf années, en prenant toujours aveuglément votre parti contre tous; mais à présent que vous abandonnez vos plus chers intérêts, je suis dispensée d'en avoir soin. Vous avez vous-même publié un secret que j'étois résolue de garder toute ma vie, en faisant voir que vous étiez indigne de la fortune que vous teniez de moi. Si vous êtes résolu d'entendre des reproches sanglans, venez, j'y consens; mais n'espérez pas que les larmes, ni les soumissions rampantes, puissent jamais me déterminer à la moindre complaisance. La seule dont je sois capable pour vous

est celle de m'en souvenir peu, bien résolue de n'en parler jamais que pour vous blâmer. Je dois vous dire que vous êtes indigne de mon estime, après une telle faute. Voilà ce qui me restoit à faire pour vous. Souvenez-vous pourtant que c'est à vous seul à qui vous devez votre disgrâce, et que je suis équitable pour vous, comme je le serai toute ma vie pour tout le monde. Je ne dois plus vous dire adieu ; mais vous renvoyer à vous-même.

CHRISTINE.

A Upsal, ce 5 décembre 1653.

LETTRE XLIX.

Christine à M. le comte de Bregi.

MONSIEUR, dites-moi comment Cromwel a reçu la députation des Israélites, et quelle figure ces savans rabbins font à présent à sa cour.

Ils regardent ce prince comme leur Messie. On les a chargés de fouiller les généalogies de la maison de ce nouveau roi, pour découvrir s'il ne descend pas directement de quelque juif; du moins cette méprisable canaille, ce rebut infect de la nature entière, ose le publier partout avec éclat. Ils comptent, par ce vil manége, obtenir le rappel de leurs cochons de frères en cette île fortunée, et puis y établir une synagogue.

Cromwel, qui est tolérant par politique, leur accordera tout ce qu'ils demanderont, pourvu qu'ils apportent force ducats, et qu'ils promettent de ne plus les alléger.

Le bruit court que Mazarin a fait proposer à cet usurpateur illustre de répudier son épouse, pour lui offrir ensuite sa nièce Mancini, jeune, riche et belle; seulement dans la crainte louable que le courtois Louis ne s'empressât de rendre trop tôt un doux hommage aux charmes séduisans de cette éveillée ultramontaine.

C'est une fable ridicule qu'on débite ici, et on vous croit chargé de cette mystérieuse négociation, parce qu'on sait bien que vous servez sous main le cardinal Mazarin; lui qui fait tant de mal par-tout où il y a des hommes, n'a point d'amis fidèles en France ni ailleurs, pour le servir avec autant de chaleur que vous, monsieur le comte, qui êtes devenu un très-grand personnage, depuis que vous lui êtes servilement attaché, ainsi que sa bonne maman, Anne d'Autriche, qui se dit sa dévouée et très-humble servante, et qui le prouve tous les jours par ses folies.

Cet homme si extraordinaire, qui a escamoté à la fois trois couronnes, n'est pourtant ni fou ni injuste. Sa femme ne sera pas aussi malheureuse que Pompéïa, répudiée par César sur de simples apparences, disant que l'épouse de César doit être non seulement chaste, mais même exempte de soupçon.

LETTRE L.

Christine à la comtesse de Bregi (1).

Pour le mal que je vous souhaite, madame, je voudrois que vous fussiez quelquefois à ma place.

Hier j'essuyai une harangue qui vous auroit fait mourir par sa longueur et ses pointes triviales. J'aurois bien souhaité que le maudit harangueur eût été interrompu par le doux chant d'un rossignol d'Arcadie, comme cela arriva à celui qui haranguoit Henry IV.

Un âne se mit à braire. Henry dit tout

(1) Madame la comtesse de Bregi étoit nièce du fameux Saumaise. Elle épousa M. de Flesselles, comte de Bregi, lieutenant-général des armées du roi. Il fut envoyé en Pologne, puis en Suède. Cette dame avoit beaucoup d'esprit; elle a été long-temps attachée à Christine, qui l'aimoit beaucoup, et qui célébroit son mérite. On a imprimé à Leyde, en 1668, un recueil des lettres et des poésies de la comtesse de Bregi.

haut : qu'on fasse taire cet âne. Le harangueur se tut, parce qu'il crut que le bon roi parloit de lui.

Si Trajan écouta avec trop de complaisance le panégyrique de Pline, c'est qu'il parloit d'un cœur vertueux et d'un esprit sublime, au lieu que moi j'écoute patiemment des babioles débitées avec emphase par des orateurs ennuyeux et froids.

C'est un rude métier d'être reine chez soi ; mais c'est un martyre de la faire chez les autres. Depuis deux mois, on m'afflige les oreilles du matin au soir avec des mensonges enjolivés et des riens brillans qui raffolent les François et dont ils s'amusent nuit et jour. Pour moi, née dans le pays des glaçons, ces fadaises magnifiques m'ennuyent, au lieu de me plaire. Je ne comprends pas comment on ose les débiter, sachant que je suis ennemie mortelle des fadeurs.

La plupart des François sont plus propres à pirouetter avec grâce, à faire les sémillans auprès des belles, qu'à s'illustrer

aux champs de Mars, ou à honorer leur patrie par de nobles travaux. Je n'ai encore vu ici que peu d'hommes qui inspirent le respect et l'admiration, Condé, Corneille, Turenne et Pascal. Tout le reste m'a paru nain, frivole, fou. C'est un peuple de jolies poupées, qu'il faut voir souvent pour en rire, et faire ses jouets capricieux. Ces messieurs font mentir un ancien auteur qui prétend que la femme est plus légère en toutes choses que le vent même.

Quid plumâ levius ? Pulvis. Quid pulvere ? Ventus.
Quid vento ? Mulier. Quid muliere ? Nihil.

La poussière l'emporte en légèreté sur la plume, le vent sur la poussière, la femme sur tout, rien sur elle; et moi je dis : *Quid muliere ? Gallus.*

LETTRE LI.

LETTRE LI.

Christine à madame la marquise de Gange, ou la Belle Provençale.

Je ne me plaindrois pas, adorable marquise, de l'usage bizarre de votre cour, si toutes les dames étoient aussi belles et aussi aimables que vous. Mais pourquoi faut-il que les vieilles et les jeunes qui viennent me saluer, me baisent! Oh! pourquoi le font-elles avec tant de passion? Cette fureur absurde possède toute votre cour : belles et laides ont même rage; je ne sais si c'est à cause que je ressemble un peu à un homme; cela étant, elles ont grande raison, et je les approuve fort.

Après avoir parcouru le monde et admiré mille fois tous les chefs-d'œuvre qui embellissent la nature, je puis vous dire franchement, vos ennemies dussent-elles en mourir de dépit, qu'elle n'offre

rien aux yeux des mortels d'aussi beau, d'aussi agréable ni d'aussi parfait que vous.

Ah! si j'étois homme, je tomberois à vos pieds, soumis et languissant d'amour ; j'y passerois les jours ; j'y passerois les nuits pour contempler vos divins appas, et vous offrir un cœur tendre, passionné et fidèle; puisque cela n'est point, tenons-nous-en, incomparable marquise, à l'amitié la plus pure, la plus confiante et la plus ferme. De mon côté, voilà tout ce que je peux ; mais mes brûlans désirs ne sont point satisfaits. Vos beaux yeux, vous le savez, sont les auteurs innocens de tous mes maux ; eux seuls peuvent, dans un instant, en réparer l'outrage et faire mon bonheur en les adoucissant. Me refuseriez-vous, hélas ! un de vos regards gracieux ! Non, non; aussi sensible que belle, vous écouterez avec complaisance les tendres plaintes de ma douleur profonde, et je passerai le reste de ma vie dans un douloureux enchantement.

En attendant qu'une agréable métempsycose change mon sexe, je veux vous voir, vous adorer et vous le dire à chaque instant. Jusqu'à présent, j'ai cherché par-tout le plaisir, et je ne l'ai point goûté. Si votre cœur généreux veut avoir pitié du mien, à mon arrivée à l'autre monde, je le caresserai avec une volupté toujours nouvelle; je le savourerai dans vos bras victorieux, et le ferai durer éternellement. Dans cette douce espérance, je file des jours de soie, et mon bonheur s'accroît en pensant à vous.

Adressez donc vos prières au ciel, belle marquise, afin que mes vœux soient bientôt exaucés, autant pour votre félicité que pour la mienne, qui dépend entièrement de vous pour le présent et pour l'avenir (1).

---

(1) Cette belle personne, qui avoit fait l'admiration de la cour, fut assassinée et massacrée par ses infâmes frères. La jalousie arma ces effrénés qui lui portèrent mille coups de poignards, et firent souffrir cette triste victime de l'amour plus

LETTRE LII.

Christine à la comtesse de Sparre.

MA belle amie, à mon arrivée, le pape m'a envoyé un billet de banque de cent mille écus, que je lui ai rendu sur-le-champ. Sa Sainteté s'attribue ma prétendue conversion (1), et voudroit que je le fisse croire à tout le monde. Elle dépense avec profusion dans les fêtes qu'elle me donne,

---

de trois heures entières, sans pouvoir lui arracher la vie. Elle étoit alors dans sa maison de plaisance, située dans le comtat Vénaissin.

(1) Le cardinal de Retz dit que le pape Alexandre VII tiroit grande vanité de la conversion de la reine de Suède. Il fit même, à ce sujet, un discours brillant en plein consistoire, pour prouver qu'il étoit le glorieux instrument dont Dieu s'étoit servi pour convertir Christine; que cette étonnante princesse étoit venue à Rome pour remercier sa Sainteté. La reine de Suède, instruite des folles prétentions d'Alexandre, éclata en reproches contre lui, et brocarda toute sa vie ce pontife vain et minutieux.

et les bons pères jésuites se sont chargés d'amuser mon loisir par des comédies de toutes sortes, que les révérends assaisonnent à leur mode. Jugez donc, belle comtesse, si je dois m'ennuyer ici, puisque tant d'honnêtes gens travaillent de concert à me rendre chaque jour la vie plus agréable et plus douce.

Le pape fait la chattemite depuis quelque temps à mon égard, parce qu'il voit bien que tous ses bonbons sont un peu trop sucrés pour une grande fille qui n'aime point les directeurs.

Les jésuites de Louvain, croyant me flatter beaucoup, me dirent un jour, qu'aussitôt que je serois catholique romaine, on me placeroit à côté de sainte Brigitte de Suède. Allez, messieurs, leur répondis-je, j'aime mieux être une heure avec les sages du siècle, que mille ans avec vos saints.

Les jésuites de Rome, plus courtisans et plus fourbes, promettent déjà de me faire canoniser à meilleur marché qu'on n'a coutume, si je veux scu-

lement y donner la main. Ne soyez donc plus étonnée, si ces bêtes à corne font tant de bruit sur la terre, puisqu'elles peuvent si facilement faire d'un sot un grand saint, et le nicher, à leur gré, dans la cour céleste; jugez si elles ont beaucoup de peine à se débarrasser lestement d'un roi qui leur déplaît dans le monde.

Autre merveille ultramontaine; j'arrive, on me voit à peine, et je fais, sans le savoir, une pépinière d'amoureux parmi les rouges soutanelles.

Que feriez-vous donc, ma belle, si vous étiez ici? Ah! de grâce, restez parmi la neige et les bois, car il n'y auroit plus pour moi que les visages transis et décrépits, si malheureusement vous paroissiez un instant dans la cité sainte. Que dis-je! venez, volez dans mes bras désespérés et languissans. J'aime bien mieux n'avoir que vos amans délaissés et rendus de fatigues, et jouir du plaisir ravissant de vous contempler sans cesse.

Le pape vient d'exiler Colonna, parce que, dit la chronique scandaleuse et vé-

ritable, ce bon pape croyoit voir un rival heureux dans son éminence.

LETTRE LIII.

Christine au cardinal Mazarin.

MONSIEUR Mazarin, ceux qui vous ont appris le détail de la mort de Monaldeschi, mon écuyer, étoient très-mal informés. Je trouve (1) fort étrange que vous commettiez tant de gens pour vous

(1) Christine quitta la France après la mort de Monaldeschi. Mazarin lui écrivit qu'une action si horrible devoit éloigner pour toujours S. M. de la cour de Louis, qui étoit révoltée, ainsi que lui et tous les gens de bien. On ne sut pas alors la cause de cette mort tragique. Le P. le Bel, supérieur des Trinitaires de Fontainebleau, qui confessa Monaldeschi, et qui avoit lu les lettres infamantes que cet écuyer avoit écrites à Rome contre la reine, avoua que l'amour et la jalousie avoient porté ce favori à diffamer Christine pour plaire à une dame de Rome, qu'il aimoit éper-

éclaircir de la vérité du fait. Votre procédé ne devroit point m'étonner, tout fou qu'il est; mais je n'aurois jamais cru que ni vous, ni votre jeune maître orgueilleux, eussiez osé m'en témoigner le moindre ressentiment.

Apprenez tous tant que vous êtes, valets et maîtres, petits et grands, qu'il m'a plu d'agir ainsi; que je ne dois ni ne veux rendre compte de mes actions à qui que ce soit, sur-tout à des fanfarons de votre sorte.

---

dûment. Un jeune cardinal, ennemi de Monaldeschi et favori de la reine de Suède, découvrit ce mystère galant. Il envoya à cette princesse les lettres de son écuyer, qu'il avoit surprises entre les mains de la maîtresse de Monaldeschi. Voilà ce qui détermina la reine de Suède à le faire punir si cruellement. Dans tout autre pays, Christine, qui avoit outragé à la fois le trône, l'amour et la nature, auroit été punie par la mort la plus ignominieuse; mais dans les cours où règnent avec licence, le luxe et la débauche, les grands criminels trouvent toujours des protecteurs généreux. *Voy.* le Récit du P. le Bel, qui se trouve à la fin du volume.

Vous jouez un singulier personnage pour un homme de votre rang ; quelques raisons qui vous aient déterminé à m'écrire, j'en fais trop peu de cas pour m'en intriguer un seul instant. Je veux que vous sachiez et que vous disiez à qui voudra l'entendre, que Christine se soucie peu de votre cour, et encore moins de vous ; que pour me venger, je n'ai pas besoin de recourir à votre formidable puissance. Mon bonheur l'a voulu ainsi ; ma volonté est une loi que vous devez respecter; vous taire est votre devoir, et bien des gens que je n'estime pas plus que vous, feroient très-bien d'apprendre ce qu'ils doivent à leurs égaux, avant que de faire plus de bruit qu'il ne leur convient.

Sachez, mons cardinal, que Christine est reine par-tout où elle est, et qu'en quelque lieu qu'il lui plaise d'habiter, les hommes, quelques fourbes qu'ils soient, vaudront encore mieux que vous et vos affidés.

Le prince de Condé avoit bien raison

de s'écrier, lorsque vous le déteniez inhumainement à Vincennes : « Ce vieux renard, qui jusqu'ici a trompé Dieu et diable, ne se lassera jamais d'outrager les bons serviteurs de l'état, si le parlement ne congédie ou ne punit sévérement cet illustrissime faquin de Piscina ».

Croyez-moi, Jules, comportez-vous de manière à mériter ma bienveillance ; c'est à quoi vous ne sauriez trop vous étudier. Dieu vous préserve d'aventurer jamais le moindre propos indiscret sur ma personne. Quoique au bout du monde, je serai instruite de toutes vos menées. J'ai des amis et des courtisans à mon service, qui sont aussi adroits et aussi surveillans que les vôtres, quoique moins soudoyés.

LETTRE LIV.

Christine à l'empereur Léopold, fils de Ferdinand III.

MONSIEUR mon frère, le marquis de Sentinelle (1) fera savoir à votre gracieuse majesté, à la honte de monsieur mon cousin Charles Gustave, le roi de Suède, l'état déplorable dans lequel il me tient plongée depuis mon abdication volontaire.

C'est une chose incroyable et révoltante. Quand votre majesté sera informée des procédés barbares du roi, elle sera indignée de sa conduite à mon égard; elle écoutera favorablement des propositions qui lui seront très-avantageuses pour l'avenir.

Le roi Charles Gustave, refusant de-

(1) C'étoit un capitaine des gardes, qui assassina Monaldeschi.

puis long-temps de payer les deux cent mille écus que je me suis réservés en lui cédant ma couronne, et ne voulant écouter aucune raison, je dois recourir à des moyens salutaires et prompts pour le faire rentrer en son devoir. Pour cet effet, je veux faire revivre mes droits sur la Poméranie, que je puis conquérir facilement, si votre gracieuse majesté veu bien me fournir vingt mille hommes sou les ordres de Montécuculli.

La conquête de cette province est aisé et sûre, vu le grand nombre de partisan qui m'y sont dévoués aveuglément. J vous céderai cette province à ma mor ou à présent, moyennant une somm convenue entre nous.

Quand votre suprême majesté m'aur fait savoir une résolution favorable, j volerai avec transport dans mes états La science et la bravoure de Montécucull m'assurent d'avance un succès éclatant(1

(1) L'empereur Léopold entra avec facilité dar les vues de la reine de Suède. Peu de temps aprè Christine reçut des nouvelles satisfaisantes d

C'est une chose inouie qu'il faille déclarer la guerre à un homme à qui on a donné sa couronne; mais rien ne me doit plus surprendre. Charles-Quint se démit de son empire aussi facilement que moi ; il se repentit trop tard d'avoir rencontré dans son fils Philippe II, un ingrat et un successeur barbare, qui osa même outrager les cendres de ce père bienfaisant. Les gens de bien gémirent de cette conduite abominable, et méprisèrent autant Philippe qu'ils avoient admiré Charles-Quint (2).

---

roi Charles Gustave, qui la déterminèrent à se désister de ses premières prétentions, et d'abandonner ses projets.

(1) Charles-Quint, ayant abdiqué l'empire, se rendit à Burgos, lieu de sa retraite. Il fut obligé de séjourner long-temps sur la route, pour attendre l'argent qu'il s'étoit réservé. Pressé de congédier ses domestiques, qu'il vouloit récompenser libéralement, il vendit à des juifs tous ses bijoux, et pleura amèrement l'ingratitude de Philippe, son fils.

LETTRE LV.

Christine à Alexandre VII.

Très-saint père, quand votre Sainteté accorde une grâce, je croyois qu'on pouvoit y compter : à présent je suis désabusée. Promettre et tenir sont deux choses qui se contrastent éternellement à la cour de Rome.

Les gentilshommes françois, à qui j'avois promis, sur votre parole, qu'on leur feroit voir le château St.-Ange autant de fois qu'ils le souhaiteroient, sont plus étonnés que moi du refus qu'on leur a fait de la part de votre bénigne Sainteté.

Je ne dois point insister davantage sans me compromettre. Vos ordres me font voir le cas que je dois en faire, et fournissent aux étrangers matière et louanges.

Croyez-vous de bonne foi, très-saint père, que je me taise, et que votre refus puisse m'offenser? non, en vérité, je n'en suis ni plus ni moins la fille de Gustave

Adolphe, et Christine, reine de Suède, en tout temps et en tout lieu, qui ne vous aime ni ne vous craint, ainsi que tant d'autres qui font plus de bruit que de besogne (1).

---

(1) La reine de Suède disoit à tous les cardinaux et aux ambassadeurs que sa Sainteté étoit aussi minutieuse qu'une béguine; qu'elle ne tenoit pas plus sa parole qu'une coquette. Elle tympanisa si bien Alexandre VII, que le pontife fit avertir secrètement les gentilshommes françois d'aller visiter le château Saint-Ange, afin, disoit-il, de faire cesser le caquet de cette méchante *pie*. Alexandre VII, à son exaltation, promit de n'élever au cardinalat aucun de ses parens. Peu de temps après, il fit venir son neveu Bichi. Les Romains, le voyant décoré de la croix de Malte, dirent: *Ecce la croce, verra tosto la processione*: voici la croix, nous verrons bientôt la procession.

LETTRE LVI.

Christine à l'illustrissime Filicaia, poète d'Italie et sénateur de Florence.

Magnifique sénateur, vous qui chantez si bien les héros et les dieux, pourquoi votre savante muse est-elle muette? Pourquoi dort-elle dans les jours les plus beaux et les plus favorables aux grands écrivains. L'univers retentit à chaque instant des victoires glorieuses et surprenantes de Condé, de Turenne, et vous croupissez dans le silence. Ne craignez-vous pas que ce repos indolent ne flétrisse des lauriers que vous avez moissonnés jusqu'ici avec tant de gloire.

Sortez de ce sommeil léthargique, et faites éclater votre puissant génie; immortalisez-vous à célébrer ces généreux guerriers. Le poète sera aussi admiré que les enfans de Bellone et de Mars.

L'antiquité a beau vanter Alexandre et César,

César ; le siècle brillant de Louis doit être à jamais l'ornement du monde. Il avoit à produire des hommes encore plus rares par leurs vertus et leur noble valeur. Le ciel a fait naître parmi nous ces déités propices, pour le bonheur de l'humanité, pour la splendeur de Louis, et pour laisser à nos derniers neveux des modèles parfaits de sagesse, de science et de bravoure, qualités si rares parmi les grands capitaines, qu'on doit être étonné aujourd'hui de les voir toutes réunies dans ces deux illustres rivaux.

Je suis votre admiratrice et votre amie ; mais vous m'offenseriez grièvement de languir plus long-temps dans une oisiveté si honteuse, qui est funeste à votre gloire, et qui vous dégrade aux yeux du sage.

Le nom glorieux de poète n'est dû qu'à celui qui a un esprit élevé, un génie divin, et qui ne célèbre que de grandes choses.

Ingenium cui sit, cui mens divinior, atque os
Magna sonaturum, des nominis hujus honorem.

HORACE, liv. 1, satire 4, v. 42.

Si vous ne ranimez promptement votre verve assoupie, pour lui faire chanter ce siècle brillant, si fécond en merveilles, qui fixera à jamais l'admiration et les regards de la postérité, j'oublie dès l'instant les beaux vers que vous avez faits à ma louange, et ma haine pour vous sera éternelle.

Nous verrons dans peu le cas que vous faites de mes prières, et si, pour vous faire parler, il faudra employer les moyens dont se servoit Charles-Quint pour faire taire Arrétin, le fléau redoutable des princes et des mauvais poètes (1).

---

(1) Filicaia, gentilhomme florentin et poète célèbre, naquit en 1642. Il fit plusieurs poëmes qui sont très-estimés ; l'un sur la levée du siége de Vienne par les Turcs, l'autre sur l'abdication de Christine. Le grand duc de Toscane fut si charmé des talens de ce poète, qu'il le fit sénateur. Il mourut en 1707. Son fils a fait imprimer un recueil de ses œuvres en un volume in-4°., sous le titre de *Poesie Toscane di Vienzo, da Filicaia, senatore di Florenza*, etc. Charles-Quint envoya une chaîne d'or à Arrétin, pour

LETTRE LVII.

Christine à la comtesse de Suze.

MADAME, donnez-moi donc des nouvelles satisfaisantes de notre aimable infortunée et de son cher époux, encore plus malheureux qu'elle, puisqu'il est détenu inhumainement en prison, comme un criminel de lèse-majesté.

Je ne peux comprendre qu'un homme qu'on s'est plu d'élever, un favori qui s'est maintenu avec adresse dans les élans convulsifs de la fortune, qui a la parole du roi d'épouser celle qui l'aime, puisse passer si brusquement du faîte des grandeurs dans l'abîme effrayant d'une ténébreuse prison : on n'a jamais vu de pareil prodige ; il étonne et révolte tout le monde.

---

qu'il se tût sur la levée du siége d'Alger par ce prince. Le poète lui fit répondre que c'étoit trop peu pour une si grande sottise.

A quoi sert donc de vivre, si l'on a plus de mauvais jours que de bons? Hélas! frêles humains, nous touchons à la vieillesse, et nous paroissons des enfans, tant le souvenir des jours agréables est léger. Nous n'avons pas vécu, et nous mourons.

Non est vivere, sed valere vitæ, dit le galant Martial; la vie n'est rien en elle-même, si l'on ne jouit point, et vivre c'est se porter bien, avoir le cœur gai, l'esprit libre, le corps sain et robuste, lire, boire, folâtrer nuit et jour; cela s'appelle vivre, jouir, et bien vivre; mais vivre et souffrir, c'est mourir.

Quelques anciens ont dit qu'il étoit plus difficile de vivre que de mourir. Les Thraces se réjouissoient à la mort d'un citoyen, et pleuroient à la naissance d'un enfant, parce que, disoient-ils, la mort termine toutes les misères de l'homme; au lieu que la vie est une source d'infirmités, de souffrances, et un tourment perpétuel. C'est un présent funeste que les dieux nous ont fait dans leur courroux.

Je sais que la destinée ordinaire des courtisans est passagère, orageuse, brillante, mais souvent déplorable; que ces enfans gâtés de la fortune conservent rarement leur faveur jusqu'à la mort, soit que les princes se lassent d'eux, quand ils leur ont tout donné, soit que les favoris se lassent eux-mêmes des princes, quand ils n'ont plus rien à espérer de leur générosité, comme le dit gravement Tacite : *Fato potentiæ rarò sempiternæ satietas capit, aut illos cum omnia tribuerunt, aut hos cum jam nihil reliquum est quod capiant.*

On n'a jamais vu annoncer un mariage avec plus d'éclat, et jamais on n'a vu une rupture aussi subite et aussi désastreuse que celle du comte de Lauzun.

Est-ce que cette belle princesse n'aura point d'amis assez puissans ou assez adroits pour procurer la liberté à son cher époux. Celle qui se dépouilloit avec tant de générosité pour faire la fortune et le bonheur de son amant, doit tout sacrifier et tout oser pour le posséder.

Madame Grotius arracha son époux d'une citadelle, à la vue d'une garde nombreuse, et par un innocent stratagême, elle donna la liberté à celui qui l'avoit injustement perdue, en sauvant celle de sa patrie (1).

---

(1) Madame Grotius fit échapper son mari du fort de Louvestin en Hollande, où il étoit détenu inhumainement, et gardé pendant dix-huit mois. Cette vigilante compagne s'attacha d'abord à gagner les bonnes grâces de la femme du commandant; elle fléchit le mari, qui lui permit à la fin de voir cet infortuné, et de lui porter des livres; grâce qu'elle avoit sollicitée jusqu'alors en vain. Madame Grotius ne fut pas long-temps sans procurer la liberté à son mari. L'épouse de l'officier, qui aimoit déja ce couple malheureux, se prêta de bonne grâce à l'occasion. Madame Grotius enferma son mari dans une valise qu'elle fit transporter par deux soldats du fort, pour éloigner tout soupçon, et afin qu'il eût le temps de se sauver en Flandre. Elle eut le courage de rester seule trois jours dans la prison, pour faire croire aux surveillans qu'elle lui tenoit compagnie; mais cette héroïne, qui venoit de donner la liberté à son mari, perdit la sienne par une injustice nouvelle. Le prince d'Orange, qui haïssoit Grotius et la philosophie, fit éclater sa haine

LETTRE LVIII.

Christine à M. Chanut.

Je vous ai rendu compte autrefois des raisons qui m'ont obligée de persévérer dans le dessein de mon abdication; vous savez que cette fantaisie m'a toujours occupée, et que ce n'est qu'après y avoir réfléchi huit ans, que je me suis déterminée à exécuter ce projet. Il y en a pour le moins cinq que je vous ai communiqué cette résolution, et je vis alors que c'étoit votre pure amitié et l'intérêt seul que vous preniez à ma fortune, qui vous obligeoit à me résister, malgré les raisons que vous ne pouviez condamner, quelque peine que vous prissiez pour m'en dissuader. J'avois plaisir de voir que vous ne trouviez rien dans cette pensée qui fût indi-

---

et son courroux sur l'épouse fidèle de ce grand homme. Il osa la menacer de la faire mourir.

gne de moi. Vous savez ce que je vous ai dit sur ce sujet, la dernière fois que j'eus la douceur de vous entretenir. Dans l'espace d'un si long-temps, tous les incidens ne m'ont jamais fait changer; j'ai réglé toutes mes actions sur ce but, et je les ai conduites à cette fin sans balancer au moment que je suis prête d'achever mon rôle pour me retirer derrière le théâtre. Je ne m'inquiète point du *plaudite*; je sais que la scène que j'ai représentée n'a pu être composée selon les lois communes du théâtre. Il est mal-aisé que ce qu'il y a de fort, de mâle, de vigoureux puisse plaire; je permets à chacun d'en juger selon son génie; je ne leur peux ôter cette liberté, et je ne le voudrois pas même, quand il seroit en mon pouvoir. Je sais qu'il y en aura peu qui me jugeront favorablement, et je m'assure que vous êtes de ce nombre; le reste des hommes ignore mes raisons et connoît peu ou mal mon caractère et mon humeur, puisque je ne me suis déclarée à personne qu'à vous et à un autre ami, qui a l'ame

assez forte et assez belle pour en juger de même. *Sufficit unius ;* je méprise le reste et je ferois honneur à celui de la troupe que j'estimerois assez ridicule pour m'en divertir. Ceux qui examineront cette action selon les maximes communes des hommes, la blâmeront sans doute; mais je ne prendrai jamais la peine de faire mon apologie; et dans le grand loisir que je me prépare, je ne serai jamais assez oisive pour me souvenir d'eux. Je l'emploierai à examiner ma vie passée, et à corriger mes erreurs, sans m'en étonner ni m'en repentir. Que je goûterai de charmes à me souvenir avec joie d'avoir fait du bien aux hommes, et d'avoir puni sans pitié ceux qui le méritoient! J'aurai la douce consolation de n'avoir rendu personne criminel, qui ne le fût, et d'avoir épargné même ceux qui l'étoient. J'ai préféré le salut de l'état à toute autre considération; j'ai tout sacrifié avec transport à ses intérêts, et je n'ai rien à me reprocher dans mon règne. J'ai possédé

sans ambition et sans faste, je quitte tout avec facilité et sans regret. Après cela ne craignez pas pour moi : je suis en sûreté, et mon bonheur n'est pas au pouvoir de la fortune; je suis et serai heureuse, quoi qu'il puisse arriver.

Sum tamen, ô Superi! felix; nullique potestas
Hoc auferre Deo....

LUCAIN.

Oui, je le suis plus que personne, et je le serai toujours; je ne crains point cette providence dont vous me parlez, *omnia sunt propitia* : soit qu'elle veuille prendre la peine de régler mes affaires, je me soumets aveuglément à ses volontés, soit qu'elle me laisse la conduite de moi-même, j'emploierai ce qu'elle m'a donné de force dans l'ame et dans l'entendement, pour me rendre heureuse, et je le serai tant que je serai persuadée que je ne dois rien craindre ni des hommes ni des dieux; j'emploierai ce qui me reste de vie à me familiariser avec ces

douces pensées, à me fortifier l'ame, et à regarder du port le tourment de ceux qui sont agités dans la vie par les orages qu'on y essuye, faute d'avoir appliqué l'esprit à ces pensées. Mon état est digne d'envie; et toute la terre seroit jalouse de mon bonheur, s'il lui étoit entièrement connu. Vous m'aimez pourtant assez pour ne pas me l'envier, et je le mérite; puisque j'ai l'ingénuité de confesser que je tiens une partie de ces sentimens de vous; je les ai appris dans vos entretiens, et j'espère les cultiver un jour avec vous dans mon loisir. Je m'assure que vous ne manquerez pas de parole, et que vous ne cesserez, dans ce changement, d'être mon ami, puisque je ne quitte rien de ce qui est digne de votre estime. Je vous conserverai, en quelqu'état que je sois, mon amitié, et vous verrez que les caprices légers et changeans d'une aveugle fortune, quelque surprenans qu'ils soient, n'altéreront jamais les sentimens glorieux dont je suis pénétrée. Vous savez tout cela, et vous croyez sans doute que la

plus grande assurance que je vous puisse donner de moi, est celle de vous dire que je serai toute ma vie, etc.

CHRISTINE.

A Wasterall, ce 28 février 1654.

LETTRE LIX.

Christine au prince de Condé.

MONSIEUR mon cousin, j'aurois tort de quitter le poste que j'ai occupé, sans vous faire connoître la résolution que j'ai de l'abandonner. Je crois vous devoir cette civilité par l'estime et par l'amitié que j'ai toujours eues pour vous, et par celle que vous m'avez témoignée durant le temps que j'ai gouverné cet état. A présent que j'ai changé de condition, je veux vous protester que, quelque différence que le temps ait apportée à notre fortune, je conserverai toujours pour vous les mêmes sentimens que je dois à votre mérite; je mets toute ma gloire en votre approbation, et je me tiens autant honorée

par votre estime, que par la couronne que j'ai portée : si, après l'avoir donnée, vous ne m'en jugez pas moins digne, j'avouerai que le repos que j'ai tant souhaité me coûte cher ; mais je ne me repentirai pourtant point de l'avoir acheté à ce prix, et je ne ternirai jamais une action qui m'a semblé si belle, par un lâche repentir, si commun aux ames foibles et sans principes. Quelques sentimens que vous puissiez avoir sur ce sujet, je conserverai toujours pour vous l'estime dont vous êtes digne ; et s'il arrive que vous blâmiez cette démarche, je vous dirai pour toute excuse, que je n'aurois pas quitté l'avantage que la fortune m'a donné, si je l'eusse cru nécessaire à mon bonheur, et que j'aurois sans doute dépendu de l'empire du monde, si j'eusse été aussi assurée de réussir ou d'achever heureusement une si haute entreprise, que l'est le grand prince de Condé.

CHRISTINE.

A Upsal, ce 10 juin 1654.

LETTRE LX.

Christine au pape Alexandre VII.

TRES-SAINT père, étant enfin arrivée au but que j'ai tant désiré, de me voir reçue dans le sein de notre sainte mère l'église catholique, apostolique et romaine, je n'ai pas voulu manquer d'en faire part à votre Sainteté, en la remerciant très-humblement de la permission qu'elle m'a donnée, et j'ai exécuté ses ordres avec tout le respect que je lui dois.

J'ai montré à tout le monde que, pour obéir à V. S., j'avois abandonné avec la plus grande joie ce royaume où la vénération pour V. S. est comptée parmi les péchés irrémissibles, et j'ai mis à part tout respect humain pour vous faire connoître que je préfère beaucoup plus la gloire d'obéir à V. S., que celle de commander au reste du monde. Je supplie V. S. de me recevoir dépouillée comme je suis

de toute grandeur, avec la même affection paternelle qu'elle a daigné me montrer jusqu'ici. N'ayant rien de plus à sacrifier aux sacrés pieds de V. S., que ma personne et ma vie, je la lui offre toute entière, avec cette aveugle obéissance qui vous est due, et je la supplie en même temps de vouloir disposer de moi comme elle jugera le plus convenable au bien public de notre sainte église, à laquelle, aussi-bien qu'à V. S., comme à son unique et véritable chef, j'ai dévoué tout ce qui me reste de vie, désirant ardemment qu'il soit tout consacré à la plus grande gloire de Dieu.

Au reste, je souhaite à V. S. une longue suite d'années et les plus heureuses, si nécessaires au bien et au repos commun de la chrétienté, priant Notre Seigneur de conserver en la personne de V. S., ces grands talens qu'il lui a donnés, et d'avancer le jour après lequel je soupire, où il me sera permis de baiser respectueusement les pieds de V. S.

Je la supplierai de m'accorder sa sainte et paternelle bénédiction. *Amen.*

A Inspruck, 1655.

LETTRE LXI.

Christine à M. Chanut, ambassadeur de France à la cour de Suède.

Monsieur l'ambassadeur, pourrez-vous croire l'aventure qui m'est arrivée au sujet des réjouissances que j'ai faites ici à l'exaltation de Clément IX, le plus grand pape des papes. Si je ne me fusse échappée par mon jardin, j'aurois peut-être été violée, massacrée et brûlée par cette canaille hambourgeoise.

N'est-il pas étrange qu'une reine ne puisse donner une fête sans qu'elle soit exposée à périr dans sa maison, et par dessus tout, qu'il n'y ait personne qui ose épouser ses intérêts ouvertement.

Je partirai bientôt de ce maudit pays. Il n'est pas agréable de vivre avec les

ours et les loups. Rome me verra dans peu ; il n'y a que dans la cité sainte où les honnêtes gens passent agréablement leur vie. Avec le temps, vous saurez les particularités de cette aventure tragique ; car il y a eu trois ou quatre séditieux assommés sur la place par mes domestiques imprudens, qui furent pourtant forcés de s'enfuir et de se cacher dans une maison de campagne d'un de mes amis. Pendant ce temps-là on pilloit mon hôtel et on brisoit portes et fenêtres (1).

(1) Christine fit exécuter un grand feu d'artifice à Hambourg, ville protestante, à l'exaltation du grand pape Clément IX ; son hôtel étoit décoré de plusieurs peintures, dont l'une représentoit le saint pontife foulant aux pieds l'hérésie, et l'autre l'Eucharistie enveloppée d'un nuage, qui descendoit du ciel. Aussitôt que l'illumination commença, le peuple s'assembla en tumulte, et voulut abattre l'édifice ; ne pouvant y réussir, il assiégea l'hôtel de la reine ; les domestiques de cette princesse tirèrent imprudemment plusieurs coups de fusils sur la populace, qui s'ameuta, et mit le feu aux décorations et aux fenêtres. Les magistrats accoururent au désordre, et tout se calma.

LETTRE LXII.

L'évêque de Strengias, ci-devant précepteur de Christine, sur son abjuration, etc.

Très-sérénissime reine et gracieuse dame, un bruit effroyable s'est répandu jusqu'à nous, que cette auguste Christine, cette grande héroïne, cette incomparable fille de Gustave-le-Grand, cette reine respectée comme mère par Charles Gustave, avoit abandonné la religion de ses pères, dans laquelle elle a été baptisée, à laquelle elle s'est de nouveau liée par un serment solemnel à son couronnement, et dans son assurance donnée aux états du royaume, et que le 24 d'octobre passé, elle avoit abjuré, prosternée humblement aux pieds des autels, tête baissée, les yeux fixés sur la terre, les mains jointes et élevées au ciel, et en présence d'un clergé orgueilleux et farouche. A cette affreuse

nouvelle, tout le monde a été généralement surpris, et tous les cœurs ont été saisis et pénétrés de la plus vive douleur, et particulièrement ceux qui respectent en votre personne votre vertu, vos talens et vos bienfaits éclatans, et qui par ces raisons chérissent V. M. au-delà de toute expression. Tous les gens de bien sont saisis d'horreur au seul soupçon d'un pareil changement dans une aussi grande princesse que Christine, fille de Gustave; d'autres déplorent ce triste événement et poussent des gémissemens; la plus grande partie élèvent leurs plaintes jusqu'au ciel contre ceux qui ont abusé de V. M., dont on séduit l'ame et l'esprit par des artifices dangereux, pour lui faire connoître l'énorme crime de lèse-majesté divine : et ceux qui poussent ces tristes et lamentables cris, sont autorisés par la raison, car la religion n'a pas en vue des biens périssables, mais les biens éternels; elle lie la conscience, la chose la plus délicate qu'il y ait chez les chrétiens. De tout temps aussi, tant chez les chré-

tiens que chez les payens (qui, comme Epicure, n'avoient pas étouffé tout sentiment religieux), on a regardé comme une marque d'une inconstance blâmable, d'abandonner, selon les occurrences, la religion qu'on avoit connue pour solidement bonne, et dont on avoit fait en conséquence une profession ouverte. C'est de même sans doute un crime horrible que de fausser la foi qu'on a une fois donnée à Dieu dans le baptême, et il ne peut pas être excusé par le malheur des temps, non plus que par l'espérance d'une fortune brillante, ou par la grandeur du péril dont on est menacé. Le moindre soupçon d'apostasie nuit à la réputation, cependant si précieuse et si chère aux grands cœurs ainsi qu'aux gens de bien. Oui, seulement des bruits sourds de cette nature, quoique mal fondés, ne laissent pas d'être désavantageux à ceux sur le compte desquels ils se répandent.

Pour moi, madame, le plus petit sujet de V. M., qui par ordre de feu votre père fus nommé votre précepteur, presque dès

le berceau, qui vous ai servi comme chapelain et conseiller ecclésiastique pendant une longue suite d'années, et qui par conséquent connois l'étendue de votre esprit et de votre génie, je n'ai pu encore ajouter foi à ce faux bruit répandu au sujet de V. M.; savoir, que la plus sage des reines, qui s'étoit acquise par toute la terre, avec la réputation d'une grande piété, celle des plus glorieuses actions, enrichie de tant de belles connoissances, savante dans plusieurs langues, ait pu se laisser persuader d'abandonner la foi dans laquelle elle avoit été instruite ; car je me souviens encore fort bien des sages entretiens dont V. M. m'a honoré souvent, sur la nature et l'état des différentes religions; je rappelle encore dans ma mémoire son jugement formé pour tâcher de guérir les plaies de l'église chrétienne ; je n'ai pas oublié non plus votre dessein vraiment royal d'abroger les cérémonies supertitieuses, qui servent plutôt à défigurer la religion, qu'à la décorer. Frappé de toutes ces idées, je ne puis me persua-

der qu'une étoile aussi brillante se puisse ternir de la moindre tache. Que d'autres inventent des fictions et débitent tout ce qu'ils voudront pour consterner les cœurs de vos fidèles serviteurs ; pour moi je me suis proposé de ne pas écouter les bruits sourds et les clameurs des méchans, qui blessent votre réputation et votre cœur. Oui, je me ferois plutôt déchirer en mille pièces, que de douter que V.M. ne veuille rester constamment attachée à la parole de Dieu, et à la confession de la doctrine chrétienne.

Je prendrai donc, autant qu'il dépendra de moi, la défense d'une si grande princesse contre toutes les calomnies de ses envieux, et je ferai connoître à tous que je suis prêt à laver toutes les taches d'inconstance et d'apostasie, que les langues des méchans ont osé répandre sur une si grande princesse.

Cependant je ne puis nier que dès-lors même que le bruit s'est répandu que V. M. avoit intention de faire un voyage en Italie, j'ai pensé que cette auguste

Christine méditoit peut-être quelque projet pour immortaliser son nom, et qu'ayant abandonné un royaume terrestre, elle vouloit employer tout le reste de sa vie à étendre le royaume de Jésus-Christ; que les bienfaits dont la patrie lui étoit redevable jusqu'ici, étoient peu de chose en comparaison des hautes idées qu'elle s'étoit formées pour se rendre le ciel même propice, en se vouant à la piété, et que, pour en venir à bout, elle vouloit voir le pape pour l'entretenir et lui proposer des moyens de rétablir la paix civile, et d'éteindre à jamais les guerres de religion. Si V. M. s'est proposé ce but-là, savoir de concilier les différens sentimens de religion, et de transmettre à la postérité l'unité de la foi et de l'église chrétienne, en donnant tous ses soins et employant tous les moyens convenables pour guérir les plaies de l'église, par l'autorité des souverains, qui, après celle de Dieu, est la plus respectable sur la terre, afin qu'on voie cesser une fois les déplorables dissensions qui règnent dans le chris-

tianisme, en levant de part et d'autre les scandales, pour que nous conservions l'unité de l'esprit par le lien de la paix, nous supportant les uns et les autres par la charité ; si, dis-je, c'est là, madame, votre but, nous le respectons tous et y applaudissons d'une commune voix, en souhaitant que, par la grâce de Dieu, après qu'on sera convenu que le fond de la religion chrétienne consiste dans la vérité et la pureté, ce schisme fatal soit aboli, la communion des saints établie, les inimitiés, les invectives, les anathêmes et les autres obstacles soient anéantis, et qu'en s'unissant d'avis et de forces, on prenne à cœur la défense de la bonne cause contre l'ennemi commun du nom chrétien, afin que la paix soit stable parmi les fidèles : si cela, dis-je encore une fois, madame, est le véritable dessein qui vous tient au cœur, et que V. M., par respect pour la majesté et l'autorité de Dieu, qui a tant recommandé à tous les chrétiens de chercher la vérité et la paix, se soit proposé d'y amener les

catholiques

catholiques romains et les autres, certainement votre majesté brillera par-là d'une gloire nouvelle, qui l'emportera sur tout ce qu'elle a fait jusqu'ici. Ce seroit un grand et glorieux ouvrage, qui convient fort non seulement à la dignité, mais aussi à la divinité de la fonction des rois, et que la parole de Dieu, comme il a été dit, leur attribue. Je sais que les yeux de toute l'Europe sont tournés sur V. M. Tous les amateurs de la vérité se promettent beaucoup d'elle, par la considération qu'elle est à présent débarrassée des grandes affaires qui l'occupoient nuit et jour.

Ceux qui vous connoissent plus intimément, savent que vous n'êtes jamais plus occupée, que quand vous paroissez l'être moins, et c'est pourquoi ils souhaitent que votre loisir soit employé à quelque grand projet. Toutes les grandes ames ne se laisseront pas emporter par l'esprit de la guerre. Les plus modérées concourront, selon l'ordre de Dieu et à l'exemple de notre auguste reine, de

tous les coins de la terre, pour éteindre une incendie aussi pernicieux à toute la chrétienté, en prêtant la main et secondant Christine dans un dessein si beau.

C'est ainsi que les chrétiens, unis mutuellement par le lien de la charité et de la paix, donneront des avis salutaires. Leurs forces, plus étroitement unies ensemble, se tourneront avec plus de profit et de succès que jusqu'ici, contre l'ennemi commun. Ainsi tous en général, et chacun en particulier, en remporteront pour récompense, avec plus de joie, la béatitude éternelle, promise aux amateurs de la vérité.

Enfin, je vous conjure, grande reine, par tout ce que les hommes ont de plus sacré, que s'il reste quelque doute dans votre cœur, quelque scrupule dans votre conscience, s'il se trouve quelqu'obstacle dans votre ancienne religion, vous demandiez à Dieu, à qui vous êtes consacrée dès votre plus tendre enfance, qu'il daigne vous conduire dans le chemin de la paix et de la vertu.

Je vous dis adieu, très-bénigne Christine, et vous prie d'être persuadée que j'adresse tous les jours mes prières au ciel, afin qu'il vous guide, vous éclaire et vous soutienne dans votre foi. *Amen.*

De V. M., le très-dévoué serviteur,

JEAN MATHIÆ.

A Strengias, ce 7 décembre 1655.

LETTRE LXIII.

Christine à M. Spon, médecin.

ILLUSTRE médecin, Patin (1) vous écrit sur moi mille contes et mille mensonges

---

(1) Gui Patin, médecin plus fameux par ses Lettres médisantes que par sa science dans la médecine, avoit calomnié plus d'une fois la reine de Suède.

Spon, antiquaire, né à Lyon en 1647, voyagea en Italie et dans la Grèce. Il sortit de France, à cause de l'édit de Nantes, si fatal à la gloire du ministre et au bonheur des protestans français.

de sa fabrique; pouvez-vous entretenir un commerce réglé avec un homme de cette sorte, qui a la sotte folie d'étourdir tout le monde de ses rêveries ?

Quelqu'un qui vous connoît de longue main m'a assuré que ce bâtard d'Esculape vous avoit mandé dernièrement que j'allois me faire religieuse ; qu'à cette occasion ce fou débitoit gravement que la reine de Suède a déjà joué bien des personnages différens et fort éloignés de son premier état ; depuis ce temps on l'appeloit *la dixième muse du Septentrion*.

Vous devez juger si je suis instruite de tout ce qui se passe. Je me flatte que vous lui ferez entendre de se comporter sagement à l'avenir, sans quoi j'y mettrai bon ordre.

Ce marpeau dit tant de mal de moi, que, si je n'étois pas Christine, je m'écrierois avec Catulle :

Lesbia mî dicit semper malè, nec tacet unquam ;
De me, Lesbia, me dispeream, nisi amat.

Lesbie parle si souvent mal de moi, que je meurs à présent, si je ne crois qu'elle m'aime.

En attendant, je lui prépare une loge à la première incartade qu'il fera à mon égard ; quoiqu'à Rome, j'ai des amis puissans en France ; mais je croirois m'avilir, si je faisois châtier cet insolent.

Vous qui me connoissez, pouvez-vous croire que je sois femme à m'enterrer dans un cloître ! Quand cela arrivera, dites à tout venant : Christine, fille du grand Gustave, qui a préféré son repos à une couronne, qui a quitté son pays pour vivre à Rome dans une aimable oisiveté, est à présent archi-folle ; ce ne sera pas ce siècle qui verra pareille sottise. Avant que l'autre commence, j'habiterai en paix, avec mes bons amis du Parnasse, le royaume des ténèbres.

LETTRE LXIV.

Christine à mademoiselle de Montpensier.

Ma chère cousine, je vous ai félicitée, faut à présent que je pleure avec vous.

Quel est donc le sort barbare qui se plaît à vous persécuter, et que la méchanceté des hommes vous préparoit dans le silence ?

L'héritière des vertus de Henry, la fille de Gaston, qui a refusé tant de souverains pour époux ; qui devoit partager avec Louis sa gloire et sa puissance, n'aura pas la douce liberté de choisir un mari à son gré(1), sans se voir exposée aux aveu-

(1) Anne-Marie-Louise d'Orléans, fille de Gaston, âgée de 43 ans, voulut faire la fortune d'un pauvre gentilhomme. Elle obtint la permission du roi pour épouser le comte de Lauzun, de la maison de Caumont. Peu de jours après, le roi retira sa parole, et défendit cette alliance. Mademoiselle de Montpensier se maria secrètement, et Lauzun fut transféré dans la même prison, où Fouquet le surintendant étoit détenu, à cause de ses malversations dans les deniers publics. Lauzun, après avoir langui dix ans en prison, vit à la fin sa chère moitié ; mais cet infortuné ne jouit pas de la douce consolation d'être reconnu pour son mari. Ils traînèrent l'un et l'autre, dans la retraite, une vie pleine d'amertume

gles caprices de la fortune, et sans être dévorée d'inquiétudes.

Tandis que toutes les dames de la cour et de la ville ont publiquement amans, mari et favoris, quel est donc cet esprit de vertige et de déréglement qui possède votre cour ?

Tout semble annoncer votre bonheur ; grands et petits s'en réjouissent ; l'Europe entière applaudit à votre choix.

Louis la favorise ; il annonce votre mariage avec pompe aux princes étrangers; et, dans le moment que chacun s'empresse de vous témoigner la joie qu'une si agréable nouvelle cause part-tout, la rupture éclate par l'emprisonnement de votre cher époux.

Serez-vous donc la seule dans toute la nature à qui il sera défendu d'aimer, et d'avouer en public celui que le ciel vous a destiné ? ne pourrez-vous faire le

---

et de dégoûts, qui altéra la santé de la princesse, et la précipita dans le tombeau, en 1693.

bonheur d'un homme, sans vous précipiter dans un abîme de maux? Exemple malheureux du pouvoir aveugle des préjugés et de la coutume.

Enlevez l'innocente victime qu'on immole à votre amour, ou bien ensevelissez quelque temps, s'il se peut, dans les ténèbres de l'oubli, jusqu'au nom de votre cher amant. Dérobez-vous, s'il le faut, à sa vue, et le temps qui change tout, qui a plus de pouvoir sur les événemens que la force et l'autorité des rois, adoucira à la fin votre destinée.

LETTRE LXV.

Christine à madame la comtesse de Sparre.

Ma chère fidèle, la charmante comtesse de la Suze vient de mourir en chantant. Il n'est permis qu'aux muses de passer d'un monde à l'autre si gracieusement; quoique je ne sois pas poëte, je me croirois

croirois la plus heureuse des mortelles, si je pouvois espérer de mourir de même.

Il faut avouer que cette incomparable femme a passé assez bien son temps entre l'amour et la folie! A mon avis, elle étoit un peu trop passionnée pour l'un et pour l'autre; mais son mari ne méritoit pas de posséder tant de charmes.

Madame de la Suze se fit catholique après la cassation de son mariage, pour n'avoir point le désagrément de rencontrer son brutal époux, ni dans ce monde ni dans l'autre. Afin de s'en débarrasser plutôt, elle lui offrit vingt-cinq mille écus, comptant bien qu'il se prêteroit de bonne grâce à cette séparation; ce qui fit dire, à ce sujet, que la comtesse avoit perdu cinquante mille écus, parce que, si elle eût attendu encore quelque temps, son mari, qui étoit las d'elle, lui auroit donné cette somme au moins pour s'en défaire; et il se seroit cru très-amplement dédommagé.

Ce bel-esprit femelle aimoit tant la

joie et les plaisirs, qu'en peu d'années tout son bien fut dissipé, et elle mourut fort à propos, n'ayant plus rien à manger.

LETTRE LXVI.

Christine au roi de Suède.

Très-puissant roi, mon cher frère, j'ai fait part à V. M. du dessein que j'ai formé de passer ma vie dans les pays étrangers; et, comme les raisons qui m'ont portée à prendre cette résolution, ne peuvent être moins fortes que mon absence sera utile à V. M. et à la couronne de Suède; je crois que V. M. l'interprétera favorablement; mais, comme je m'imagine en même temps que les états de Suède et sur-tout ceux qui ne savent pas approfondir que je me suis retirée du pays plutôt pour le bien du royaume que pour mon propre contentement, s'en formeront des idées étranges, et en tien-

dront des discours déplacés, je prie V. M. qui connoît mieux cette affaire, de vouloir en ce cas la plaider en ma faveur, et de se tenir elle-même, aussi-bien que tous les états, pleinement assurée que, quoique je me trouve hors du royaume, je ne m'en tiendrai pas moins obligée à ce que j'ai promis de bouche et par écrit, que si je me trouvois dans le pays, et qu'on n'entendra jamais que j'aie entrepris quoi que ce soit qui puissse porter à V. M., à la couronne de Suède, ou à ses habitans, du préjudice ou déshonneur; mais je tâcherai, en toute rencontre et de tout mon possible, de me conduire envers V. M., de façon à pouvoir toujours porter avec honneur le nom glorieux de reine de Suède. C'est ce que je prie V. M. de remontrer à ceux qui penseroient autrement. Au surplus, j'espère que V. M., assurée de mes sentimens, me maintiendra et gardera dans mon droit, et continuera, en mon absence, les domaines et les revenus pour mon entretien, qui me sont assignés en

vertu du recez et de la convention arrêtée. Je témoignerai à V. M., de toute manière, ma reconnoissance de ses soins assidus, et je serai pour jamais, etc.

CHRISTINE.

A Bruxelles, ce 5 avril 1655.

LETTRE LXVII.

Christine au roi de Suède.

MONSIEUR mon frère, je suis arrivée heureusement à Inspruck, où j'ai trouvé la permission et l'ordre de sa Sainteté, pour me déclarer ce que je suis (1) il y a long-temps, et je me suis estimée heureuse de lui obéir, et j'ai préféré cette

(1) Le jour que Christine abjura la religion luthérienne à Inspruck, on la régala d'une comédie françoise : elle leur dit : « Messieurs, il est » bien juste que vous me donniez la comédie, puis- » que je vous ai déjà donné une bonne farce de ma » façon ».

gloire à celle de régner avec empire sur ces vastes états que vous possédez. Vous devriez aimer cette action, quand même vous croiriez que j'ai mal choisi, puisqu'elle vous est si avantageuse, qu'elle n'a point changé l'amour que je dois à la Suède, ni les sentimens d'amitié que j'ai eus pour vous, à qui je serai toujours, etc.

CHRISTINE.

A Inspruck, ce 4 septembre 1655.

LETTRE LXVIII.

Christine au comte Pierre Brahé, premier sénateur de Suède.

Mon cousin, V. Exc. est l'unique personne de tous ceux que j'honore infiniment en Suède qui se soit souvenue de moi depuis que j'en suis sortie. Vous avez voulu me le témoigner par une lettre obligeante, que M. le comte Tolt me donna de votre part. Il est témoin de la joie que

21...

j'eus, en voyant les sentimens avantageux que vous avez pour moi, et que je n'ai pas voulu attendre son retour pour vous en remercier.

L'impatience de vous conjurer de me continuer votre bienveillance, m'oblige de me donner plutôt la satisfaction de vous écrire. Je vous prie donc d'être persuadé qu'il n'y a personne qui vous estime autant que je le fais; et, si mon amitié peut obtenir de V. Exc. quelque faveur, je serai trop récompensée, si vous me permettez de vous charger d'assurer le roi de Suède, messieurs les collègues de V. Exc., et enfin toute la Suède, de la passion que j'ai et que j'aurai pour leur intérêt commun. Je conserverai jusqu'à la mort les sentimens d'amour et de respect que je leur porte; et, quoi qu'il me puisse arriver, je perdrai plutôt la vie, que de permettre qu'aucune pensée contraire me rende coupable envers eux: quoi que puissent dire et faire ceux qui me veulent du mal, et que je plains sans les haïr, ni sans leur envier aucune sorte

de fortune, je persisterai jusqu'au tombeau dans la fidélité que je dois à la patrie ; et V. Exc. verra qu'en quelque lieu du monde que je me trouve, je ne démentirai jamais cette promesse. Je vous supplie de me maintenir en cette opinion en Suède, et de ne pas permettre que ceux qui prennent la peine de s'élever contre moi, puissent me rendre un mauvais office, en interprétant mal mon absence. Quelque longue qu'elle puisse être, elle ne me fera jamais oublier les devoirs de l'honneur et de la naissance, et je volerois en Suède, si je prévoyois que ma présence pût être utile à ma patrie. Dans l'état où sont les choses, je crois qu'il est de la bienséance et du bien de mon pays, que je sois absente ; et je m'imagine qu'il est nécessaire pour le repos commun de tous, que je ne me fasse pas voir en un lieu où j'ai régné. La raison qui me retient éloignée de ma patrie me fait garder le silence ; mais, comme les affaires de ce bas monde sont sans cesse sujettes à des vicissitudes et à

21....

des révolutions étranges, et si jamais le sort de la Suède pouvoit changer à un tel point que ma présence lui soit nécessaire, je volerois aussitôt vers elle; et, fallût-il lui sacrifier ma vie pour la tranquilliser ou pour la satisfaire, je la lui donnerois avec transport. Il me seroit bien doux de perdre le jour dans le lieu où je l'ai reçu; et qu'y a-t-il de plus beau et de plus glorieux pour une ame sensible et généreuse, que de mourir pour sa patrie?

Je souhaite néanmoins de vous être inutile, et qu'aucune nécessité ne vous fasse souvenir de moi, que par de continuels succès; que votre état fleurisse, et que la victoire vous suive par-tout; que la Suède, dans ses confins, ne goûte que la joie et le repos, qu'elle donne au reste de la terre et de la jalousie et de la crainte, et qu'aucun malheur ne lui arrive, qui puisse troubler l'obscurité et le repos dont je jouis. Dans l'état où je suis, il n'y a que vos succès qui puissent augmenter ma félicité, et vos moindres

malheurs troubleront mon repos. Je n'ai de désir ni de crainte que pour la Suède ; et je puis, sans honte, avoir pour elle des foiblesses, puisque tout le reste de la terre m'est presque indifférent. Après cela, jugez si je ne suis pas la plus heureuse personne du monde, et si je ne dois pas conserver avec soin les sentimens qui font une partie de ma félicité. Oui, mon cousin, je la conserverai chèrement, et j'en ferai gloire par-tout. Conservez-moi votre amitié, et obligez-moi de me faire connoître telle que je suis ; et soyez certain que j'aurai pour V. Exc. toute la reconnoissance que vous pourriez souhaiter.

CHRISTINE.

A Bruxelles, 1655.

LETTRE LXIX.

Christine au nonce de Varsovie.

MONSIEUR le cardinal, les ordres que sa Sainteté a expédiés à votre éminence pour mes affaires, me font connoître clairement que mon choix est excellent, puisque le pape le confirme, en vous chargeant de ma propre fortune.

Le cardinal Azolino avoit raison de dire qu'il falloit, pour conduire mystérieusement une négociation de cette importance, un homme de grande capacité, et qu'il ne connoissoit que vous au monde.

Azolino a jugé à propos que j'écrivisse au roi Casimir, avec instance, et à monseigneur l'archevêque de Gnesne, primat de Pologne, qui est le protecteur déclaré et tout-puissant du prince de Condé, mon redoutable concurrent.

Tout consideré, je n'en ferai rien. Casimir (1), prince foible, inquiet et irrésolu, publieroit indiscrètement ma lettre; et, au lieu de me proposer à la diète, il me nuiroit à coup sûr.

Il faut que la république de Pologne ignore mes menées ; l'archevêque de Gnesne, qui est le seul chef de la faction françoise, me perdroit indubitablement, s'il entrevoyoit que je me remuasse pour attraper cette couronne abandonnée.

Outre cela, je ne veux point passer par d'autres mains que celles du Saint Père. Quelque chose qu'il arrive, il me

---

(1) Casimir V fut jésuite, puis cardinal sous Innocent X, en 1648. Il fut élu roi de Pologne. Charles Gustave, roi de Suède, ravagea ses états, et le battit plusieurs fois. Dégoûté du trône, il le quitta par foiblesse et par désespoir, pour reprendre son premier état obscur, et pour vivre dans la honte de l'oisiveté. Il abdiqua en 1668, parut à la cour de Louis XIV, qui le reçut comme un grand roi, et lui fit une pension considérable. Il mourut à Nevers, comme il avoit vécu, en homme ordinaire et méprisable.

sera toujours très-glorieux d'avoir un patron si respectable.

Ne parlez de moi à qui que ce soit, avant que l'abdication soit faite. En cas de refus, il faut éviter les désagrémens et fuir la honte autant qu'on peut, et nous tenir tapis dans notre petit domaine.

1658.

LETTRE LXX.

Christine à la comtesse de Sparre.

Que je serois heureuse, s'il m'étoit permis de vous voir, belle comtesse ! mais mon malheureux destin m'a condamnée à vous aimer, à vous estimer, à vous désirer sans cesse, à vous chercher par-tout où je voudrois que vous fussiez, et à ne jamais vous voir ni vous entendre. Je ne serai donc jamais heureuse, puisque je ne le puis être sans vous, et que nous sommes au bout du monde l'une et l'autre ! Ne doutez

pas, je vous prie, de cette vérité, et croyez qu'en quelque coin de la terre que je sois, vous y aurez une personne qui vous est entièrement attachée. Mais il est possible, belle comtesse, que vous vous souveniez encore de moi ? Ne me suis-je pas trompée, et ne m'aveuglai-je pas, lorsque je me suis persuadée que j'étois la personne du monde que vous aimiez le plus ? Ah ! si cela est, ne me détrompez pas ; laissez-moi plutôt cette douce erreur, et ne m'enviez point la félicité imaginaire que me donne le souvenir d'être chérie de la plus aimable personne de la terre.

Conservez-moi, s'il se peut, ce bien, et ne souffrez pas que le temps qui efface tout, qui change tout, qui gâte tout, me prive de l'agréable satisfaction d'être aimée de vous. Ne croyez pas que, quoique je sois d'un pays que les plus grands hommes de la terre ont habité, et où il y a encore les restes merveilleux et éclatans des actions de ces héros ; ne croyez pas, ma belle, que ce soit ici le pays des

sages, des héros, ni l'asile des talens et de la vertu. O César! ô Caton! ô Cicéron! maîtres de la terre; votre patrie, si illustrée par vos vertus et par vos exploits, devoit donc, pour la honte et le malheur de l'humanité, être un jour en proie à l'ignorance grossière et à la superstition aveugle et absurde!

O belle comtesse! il n'y a plus ici que des statues, des obélisques et des palais somptueux; mais des hommes, non.

A Rome, ce 6 janvier 1656.

LETTRE LXXI.

A la même.

MADAME, vous avez trop de connoissance de vous-même, pour n'être pas persuadée qu'en quelqu'endroit du monde que je sois, vous y faites toujours une partie de mon souvenir, et que le temps n'a pas de pouvoir sur l'amitié que je vous ai jurée; celui qui vous rendra

ce billet, vous témoignera que je rends toujours justice à votre mérite et à votre beauté. Après avoir vu, dans le plus beau pays de l'univers, tout ce qu'il y a de plus charmant et de plus beau dans notre sexe, je soutiens avec plus de hardiesse qu'il n'y a personne qui osât vous disputer l'avantage que vous emportez sur tout ce qu'il y a de plus aimable sur la terre. Dites-nous après cela si l'on peut se consoler quand on est condamnée à une absence éternelle. Mais si je suis assurée de ne vous voir jamais, je suis aussi assurée de vous aimer toujours, et vous êtes la plus cruelle des cruelles, si vous en doutez. Une amitié, éprouvée par trois ans d'absence, ne doit pas vous être suspecte; et si vous n'avez oublié le droit que vous avez sur moi, il vous souviendra qu'il y a déjà douze années que je suis en possession de votre cœur; enfin, que je suis à vous d'une manière qu'il est impossible que vous puissiez me perdre; et ce ne sera jamais qu'avec la vie que je cesserai de vous aimer. Le sieur Baladriers vous por-

tera de mes nouvelles, et pour moi je vous dis ceci de plus particulier, que je serois aujourd'hui la plus heureuse princesse du monde, s'il m'étoit permis de vous voir témoin de ma félicité, et si je pouvois espérer de jouir un jour du bonheur de vous être utile; si cette occasion se présente, servez-vous du pouvoir que vous avez sur moi, et soyez assurée que rien ne peut m'empêcher de vous servir. Adieu, vivez heureuse et souvenez-vous de moi. Je vous embrasse un million de fois, et vous prie d'être assurée que je vous aime de tout mon cœur.

CHRISTINE.

De Pessure, ce 27 mars 1657.

LETTRE LXXII.

LETTRE LXXII.

Christine au duc Adolphe-Jean, sur la la mort du roi de Suède.

Mon cousin, quoique durant le règne du roi de Suède j'aie eu quelquefois sujet d'être mal satisfaite de son procédé, je n'ai pas laissé de conserver pour lui l'amitié et l'affection dont il avoit reçu des marques assez éclatantes pour qu'il ne dût jamais les oublier. Sa perte m'a pourtant touchée, et ma sensibilité s'est manifestée avec éclat. Dans un temps, il est vrai que j'espérois quelque changement dans sa conduite qui me fût avantageux; mais soumise aux volontés divines, je ne fais point de plaintes inutiles, et je me console de cette perte, dans l'espérance de prospérités plus solides que nous devons attendre de Dieu. Je vous remercie de vos sentimens d'affection pour moi; comptez sur un re-

tour égal de ma part, et que vous me trouverez toujours prête, toujours ardente et toujours disposée à faciliter le louable dessein que vous avez d'entretenir une bonne intelligence entre moi et le roi mon neveu et la reine sa mère. Ce projet me plaît infiniment, et l'exécution m'en sera très-agréable et utile; et puisque le roi vous a chargé de servir et d'assister la reine pendant la minorité et l'éducation du roi son pupille, je me réjouis avec vous qu'il ait si bien choisi. Obligez-moi de le bien instruire et d'en faire un roi philosophe; car il n'y a que ceux-là qui rendent vraiment les peuples heureux. Tout autre que moi vous exhorteroit à le faire souvenir de ce que j'ai fait pour lui; mais je vous proteste que je le tiens quitte de tout, à condition qu'il se souvienne éternellement de ce qu'il doit à la Suède sa patrie. Tâchez de lui faire aimer son devoir et sa place, afin qu'il mette toute son ambition et toute sa gloire à faire le bonheur de son peuple. Rendez-le digne

du trône de mes ancêtres, et qu'il remplisse avec grandeur ma place, et que les vertus de Gustave mon père lui soient toujours présentes. Je vous serai redevable de l'obligation que vous aura la Suède de lui avoir formé un roi équitable et éclairé, et je vous en serai obligée plus que de tout autre service. L'amour que je porte à ce jeune prince est égal à celui que j'ai pour la mère. J'ai le même sentiment pour elle, dont je pleure d'autant plus la perte, qu'elle est irréparable. Je lui ferai connoître que je suis incapable de foiblesse et de repentir, et que je conserverai toujours pour elle et pour vous la même affection qui m'oblige d'offrir au roi mon neveu et à la reine sa mère, tout ce qu'ils pourront juger capable en moi de leur rendre service ; si pendant la minorité du roi, la reine sa mère me donne les occasions de la servir, je le ferai avec un zèle si passionné, qu'elle avouera un jour que j'étois digne d'un autre traitement que celui que j'ai souvent reçu jusqu'ici, dont je ne veux ni

me plaindre ni me venger. Les changemens que j'ai vu arriver dans les ordres qu'on a donnés après la mort du roi pour mes intérêts, me font croire que S. M. avoit changé de style en ma faveur; et j'attribue aux bons offices de la reine les ordres que la nouvelle régence a donnés pour mon paiement. Je vous prie de lui en faire mes sincères remercîmens, et de l'assurer que je suis très-disposée à la servir et à l'honorer comme si elle étoit ma propre sœur. J'aime la passion que j'ai pour elle et pour le roi son fils, parce qu'ils me paroissent dignes de moi, et que les servir c'est travailler à ma gloire et au bien de l'état. Je vous donne avis que je suis résolue de me rapprocher des lieux où je pourrai me rendre moins inutile à leurs majestés, espérant de terminer heureusement mes justes prétentions, et de régler mes intérêts, dans le dessein où l'on est de me rendre justice. Je vous donne cette nouvelle, comptant qu'elle vous sera agréable, et que vous travaillerez à me rendre service auprès

de la reine-mère, afin que je puisse voir l'effet de tant de promesses dont on m'a amusée jusqu'ici. Je vous aurois de grandes obligations, si par vos soins j'obtenois l'avantage de retourner promptement à Rome, que je ne quitte qu'à regret, et forcée par la dure nécessité de veiller moi-même à mes intérêts; mais en attendant que je m'approche du lieu où mes affaires m'appellent, souffrez que je vous fasse souvenir de tout ce que vous devez à la Suède, qui a consenti à placer votre maison sur le trône. Que ne lui devez-vous pas après un si grand bienfait! Vous devriez regarder avec respect et avec reconnoissance le moindre des Suédois, et quand vous prodigueriez tout votre sang pour leurs intérêts, vous ne satisferiez qu'à peine à tout ce que vous leur devez. Les guerres du feu roi vous ont fait voir qu'il n'est pas si aisé de conquérir les royaumes qu'on se l'imagine.

C'est ce qui vous doit faire estimer davantage la grâce que la Suède vous a faite, et vous devez sentir l'obligation que vous

lui avez d'avoir consenti que votre frère et votre neveu occupassent son trône. Ayez en de la gratitude envers elle, et je vous serai obligée de tout ce que vous ferez pour la servir, puisque les qualités d'un bon et véritable Suédois vous rendront plus cher à moi, que ne sont les liens du sang qui vous y attachent. J'aurai une véritable amitié pour vous, si vous avez une sincère reconnoissance pour mà patrie. Vous êtes trop bien né pour y manquer, et sur cette assurance, je vous promets une éternelle amitié : faites-moi trouver l'occasion de vous en donner des marques. Rendez-moi assez de justice pour me croire votre affectionnée cousine et serviable amie,

CHRISTINE.

A Rome, ce 12 juin 1660.

LETTRE LXXIII.

Christine au roi de Suède.

Très-puissant roi, très-cher seigneur et fils, je ne puis me dispenser de faire connoître à V. M. ce que je viens d'apprendre avec le plus grand étonnement, que d'Abo a eu la témérité de divulguer une relation injurieuse à ma personne ; et par les faussetés qu'elle renferme, il n'attaque pas moins mon autorité que mon honneur, d'une manière grossière et imprudente. Quoique l'occasion ne puisse pas me manquer à l'heure qu'il est, de me venger, néanmoins par le respect que j'ai pour V. M., et par considération des marques d'amitié que j'ai reçues d'elle, je n'ai pas voulu me laisser emporter jusques-là, mais plutôt m'en remettre à V. M. qui me rendra justice.

Etant entièrement persuadée que V. M. regardera avec indignation qu'un tel

homme ait eu la hardiesse de répandre chez l'étranger des choses qui blessent si sensiblement mon honueur et le respect qui m'est dû ; au lieu de me témoigner la reconnoissance qu'il me doit à si juste titre, puisque ce n'est qu'à ma bonté qu'il est redevable de sa tête, que je lui aurois pu faire sauter durant mon règne, selon les lois, pour punir ses attentats : c'est pourquoi je prie V. M. de la manière la plus tendre, qu'il lui plaise de prendre à cœur cette injure faite à ma personne ; ensorte que cet évêque soit puni de son crime, d'autant plus qu'il ne mérite pas de remplir une place si honorable, et qu'on ne manque pas de sujets qui le surpassent en capacité, et qui s'acquitteront plus dignement que lui de cet emploi.

J'ose me flatter que V. M. voudra bien souscrire à ma juste demande, et qu'elle me satisfera pleinement sur ce point; elle me confirmera par-là de plus en plus combien elle prend intérêt à ma gloire, qui doit être chère, en s'acquittant des engagemens qu'elle a contractés envers moi

pour

pour ma démission ; mais si, par le plus grand des malheurs, je n'obtenois pas une satisfaction entière et proportionnée au crime, V. M. ne trouvera pas étrange que je remue ciel et terre pour m'en venger, même par le plus noir des forfaits, si elle abuse de ma patience et si elle pousse à bout ma bonté infinie. Je suis femme et reine étrangère, et mon courroux est si terrible et si impétueux, que les dieux même ne pourroient l'appaiser. Si V. M. m'estime, si elle fait cas de sa gloire et de la mienne, elle exterminera le scélérat obscur qui a osé m'outrager.

A Norkoping, ce 6 février 1661.

LETTRE LXXIV.

Christine à son secrétaire Davisson.

Vous m'avez rendu un service très-agréable, en m'envoyant ce libelle diffamatoire; et, quoique la diligence que vous y avez apportée soit un effet de votre devoir, je ne laisse pas de vous en remercier et de vous en rendre compte, comme si j'étois obligée de le faire. Je vous assure que les mensonges absurdes dont ce libelle est rempli, ne m'ont fait naître que du mépris pour l'auteur, le jugeant indigne de ma colère. Il se détruit lui-même par ses propres impostures; car la Suède, qui me connoît, sait assez que je suis incapable de faire des bassesses, et que, par conséquent l'auteur ne peut soutenir hardiment les mensonges qui sont sortis de sa boutique. Certes, je ne crois pas que de semblables sottises puissent s'accréditer, ni en France, ni en Italie, ni en Espagne. Je

suis bien connue, et mon visage ne peut s'altérer ni se troubler par les blasphêmes d'un prêtre luthérien. Faites passer cette affaire pour une raillerie à la compagnie de tous ceux qui vous en parleront, et attendez avec patience le salaire que cet écrivain obscur en recevra, car ce serpent ne mordra pas long-temps, et son venin une fois ôté, il sera doux comme un agneau. Je m'étonne fort que les Allemands, qui ne manquent pas de jugement, puissent ajouter foi à ces faux bruits. Ne prenez pas la peine de les désabuser. Donnez-leur le temps de s'endormir sur ces folies. Les fumées du vin évaporées, ils auront une meilleure vue; et le temps qui digère tout pendant qu'ils s'enivrent, leur découvrira la vérité. Je vous apprends, si vous ne le savez pas, que le roi de France est mon ami, non mon protecteur, et que les personnes de ma condition ne reconnoissent que Dieu pour patron. Je lui suis obligée, je l'avoue avec joie; mais son amitié m'a été moins nécessaire en Suède que par-tout

ailleurs. On me connoît, et il n'y a personne, quelque téméraire qu'il soit, qui ôsât manquer au respect qui m'est dû; du reste, je serai encore aussi long-temps à ma terre qu'il le faudra pour régler toutes choses; et, si je pars, vous me verrez à Hambourg dans peu, ou, pour mieux dire, lorsque mes intérêts le voudront. Vous savez bien que, si je les perds de vue, sans y avoir mis la dernière main, toute la peine que j'ai prise sera perdue; c'est pourquoi ne vous tourmentez pas, et consolez mes pauvres Italiens, qui, comme étrangers, seront assez fous pour s'affliger de ce bruit. Si vous voyez Adami, il vous dira la vérité de tout ce qui se passe ici, et priez Dieu que je ne sois jamais malheureuse (1). Il est vrai que

---

(1) L'évêque d'Abo s'étoit vanté dans une lettre qu'il avoit écrite en Allemagne, d'avoir vu pousser des soupirs et répandre des larmes à Christine sur son changement de religion; d'où d'Abo inféroit qu'elle se repentoit amèrement de tout ce qui s'étoit passé, et qu'elle seroit prête à rechanger de religion.

l'envie de m'en retourner à Rome me donne quelque inquiétude. Adieu.

A Norkoping, ce 13 février 1661.

LETTRE LXXV.

Christine à M. Baat.

Je suis étonnée du procédé de la cour; et, sachant bien que j'ai mérité quelque traitement plus doux et plus honnête, je fais encore un dernier effort pour appaiser l'humeur inquiète de mes cruels ennemis. Employez-vous auprès du sénat, et faites-le souvenir que, s'il m'arrive un affront, la honte en réjaillira toute sur le roi, sur l'état et non sur Christine. Si les ministres étrangers n'avoient aucun privilége, je ne me plaindrois pas; mais que je sois traitée aussi mal que le plus petit envoyé, c'est ce qui révolte la raison, blesse le droit des gens et toutes les lois humaines. Je ne puis ni ne veux m'opposer à la violence que par des prières. Mais enfin rappelez-

leur l'honneur, leur devoir, et qu'ils se souviennent que, quelque malheureuse que je sois, je ne puis jamais devenir leur sujette. Je leur abandonne mon bien, ma vie, et ne demande autre grâce que de pouvoir sortir de Suède, sans voir ma gloire attaquée et mes droits violés, droits sacrés envers les personnes de mon rang. Qu'ils m'arrachent plutôt la vie, et qu'ils apprennent que la mort me sera moins rigoureuse que le déshonneur et l'affrontt qu'ils me feront, en violant le droit des gens en ma personne ou en celle de mes domestiques. Que sais-je autre chose que de confirmer aux états de n'avoir jamais aucune prétention ni espérance à l'avenir, puisqu'il suffit de professer la foi ultramontaine, pour n'avoir plus rien à espérer en Suède. Au nom de Dieu, empêchez que ma patrie ne se rende abominable par une action aussi indigne, que de manquer de respect à une princesse qui ne l'a pas mérité. Mais hâtez-vous de remettre mon argent, afin que je puisse

sortir au plus vîte de ce maudit pays où je suis si cruellement persécutée. Je vous assure que, si mes fonds étoient remis, je ne resterois pas une heure en ce lieu, et j'aimerois mieux mourir misérablement ailleurs que de vivre en Suède, sujette à recevoir tous les jours de nouveaux affronts. J'attendrai vos réponses, et si l'on viole tous les droits humains, enfin si l'on oublie ce qu'on me doit, je supporterai cette disgrâce avec tant de constance, qu'il en réjaillira de la gloire pour moi, et de la honte pour eux, suivie d'un repentir amer qui les tourmentera peut-être trop tôt; et je m'assure que les états mêmes qui ont permis aux ministres étrangers ce que l'on me dispute, trouveront les procédures de la régence très-odieuses, et auront peut-être quelque compassion de me voir maltraitée contre la raison et le droit des gens, qui sont plus anciens que vos lois, qui vous causeront mille malheurs que vous ne prévoyez pas à présent, et que le temps vous fera voir, puisqu'elles

tendent à détruire la grandeur et la prospérité de la Suède. Je voudrois bien pouvoir la garantir de tous ces maux au prix de ma vie. Si vous aimez mon service et mon contentement, tâchez de disposer mes affaires de façon que je puisse sortir au plutôt d'ici; car, dès qu'elles seront terminées, je n'y resterai pas un instant.

LETTRE LXXVI.

Christine à Louis XIV.

Monsieur mon frère, j'envoie à V. M. le sieur d'Alibert, secrétaire de mes commandemens, pour vous informer de tout ce qui s'est passé ici dans les conjonctures présentes, et pour faire connoître à V. M., par les vérités qu'il vous dira, qu'en toute ma conduite j'ai donné à V. M. de véritables preuves de l'amitié que je fais gloire d'avoir pour sa personne. J'espère que vous serez pleinement satisfait de moi, que vous me fe-

rez l'honneur de m'aimer comme auparavant, malgré tous les mauvais offices qu'on m'a voulu rendre auprès de vous. Je renouvelle, à cette occasion, toutes les offres d'amitié et de services que je vous ai jamais faites, et n'y mets pas d'autre réserve que celle que mon devoir envers l'Eglise me prescrit. V. M. est trop forte pour avoir besoin de se servir d'une aussi petite assistance que la mienne, et vous êtes trop équitable, pour exiger de moi une foiblesse qui me rendroit indigne de votre amitié. J'ai ordonné au sieur d'Alibert de vous expliquer mes sentimens là-dessus, et je vous prie d'être persuadée de tout ce qu'il vous dira, etc.

A Rome, le 10 novembre 1662.

LETTRE LXXVII.

Louis XIV à Christine, à Rome.

MADAME ma sœur, je suis fâché que V. M. se soit mise en peine de me dépêcher le sieur d'Alibert pour un sujet (1) qui ne méritoit pas de prendre ce soin. Je sais qu'il est juste que les personnes de votre rang ne se contraignent jamais en rien; ainsi, aux occasions où elle voudra me donner des marques de son affection, je les estimerai beaucoup, comme je fais en celle-ci les civilités que ledit Alibert m'a faites de sa part, etc.

LOUIS.

A Versailles, le 12 décembre 1662.

(1) Insulte faite au duc de Créqui, ambassadeur de France à Rome. Entremise vaine de Christine, pour terminer cette affaire qui tenoit fort à cœur au roi, et qui en eut la satisfaction qu'il désiroit.

LETTRE LXXVIII.

Christine à Louis XIV.

Monsieur mon frère, je viens de recevoir la lettre que V. M. m'a écrite de Saint-Germain ; et comme le commencement m'a beaucoup surprise, je suis obligée de m'expliquer à V. M. mieux que je n'ai fait dans mes précédentes. J'écrivis à V. M. le lendemain de l'accident des Corses, une lettre de civilité en lui offrant tous mes soins et mon foible crédit, sans autre réserve que celle de la prier de ne rien exiger de moi qui fût contraire aux intérêts du Saint-Siége, ni au respect dont tous les princes catholiques et V. M. même lui ont toujours donné des marques. J'ai beaucoup de joie de voir que V. M. est satisfaite de ces civilités aussi-bien que de celles que M. de Bourlemont lui a présentées de ma part, puisque V. M. a la bonté de s'en reconnoître

obligée. M. de Bourlemont, que je connois pour homme d'honneur, me sera témoin que je ne lui ai jamais rien dit qui fût opposé à mon respect pour l'église, ni contraire à mes sentimens de l'éternelle amitié que je vous ai vouée ; et que je ne pense pas que V. M. puisse m'accuser avec justice d'avoir rien témoigné de contraire aux protestations que je vous avois faites dans ma première lettre. A l'égard des conseils que j'ai donnés à V. M., j'ai cette consolation qu'ils ont eté autorisés par les sentimens unanimes de tous les princes catholiques, qui, comme moi, ont tâché de calmer le courroux de V. M. en cette occasion; et tous les ministres des princes qui sont à Rome en sont témoins. C'est pourquoi je vous prie de croire que mes dernières lettres n'ont pas été écrites avec cette complaisance que V. M. appelle bonté. Si V. M. me connoissoit bien, elle ne me feroit pas l'injustice de m'en soupçonner, et croiroit qu'en vous disant les vérités dont je suis témoin, je n'ai eu

autre intention que de vous faire connoître ce qu'on avoit pris soin de vous déguiser. Cependant si j'ai donné des conseils de modération à V. M., je suis en quelque façon excusable, puisque non seulement je les ai pratiqués, mais que de plus je les ai vus pratiquer par V. M., même en de pareilles rencontres, sans qu'on puisse pour cela vous accuser de foiblesse; et ce même amour de la gloire que V. M. me fait l'honneur de m'attribuer, m'a si fortement persuadée qu'on ne peut tirer une juste vengeance contre l'église, que je ne pense pas me tromper dans mon calcul. Je n'entreprendrai pas en cette occasion de justifier à V. M. le népotisme contre lequel vous témoignez tant de colère. Je dirai bien à V. M. que les neveux de ce pape ne sont pas dignes de leur fortune, et que je les excuse, s'ils ne laissent pas échapper cette aveugle inconstante de leurs mains, sans lui faire payer quelque rançon pour la liberté qu'elle prendra d'aller un jour ailleurs. J'eusse

souhaité, comme vous, que Dieu eû
donné assez de force au pape pour se pas
ser d'eux; toutefois, puisque le sain
Père les a voulu avoir, je crois que c'est
nous de souffrir cette humanité en lui
comme nous l'avons soufferte en plusieur
autres, et qu'il ne nous est pas permi
de porter des remèdes à ce mal, et j
crois qu'il est de votre gloire et mêm
de votre intérêt de ne pas donner cett
joie aux ennemis de la foi catholique, d
vous voir tirer des vengeances préjudi-
ciables à l'église sous ce prétexte. Je pour
rois dire beaucoup de vérités sur ce suje
à V. M.; mais je les tairai, craignan
qu'elles ne vous paroissent suspectes, e
je me contente de vous faire souveni
que vos ancêtres ont été les protecteur
de l'église, que vous feriez bien d'imiter
et que si vous êtes plus puissant qu'eux
vous devez être aussi plus généreux, san
orgueil. Après vous être fait craindr
jusques dans Rome, faites que l'on vou
y adore, et ne prêtez plus votre non
ni vos forces à ses ennemis secrets, qu

se servent de cette occasion pour lui porter un coup mortel. Procurez-moi donc le plaisir de cultiver votre amitié sans crainte de blesser mon devoir. Je vous proteste que comme il n'y a rien qui me puisse faire manquer à la sainte église, aussi n'y a-t-il rien qui me puisse détacher de l'amitié que je vous ai vouée, car je veux être toute ma vie la fille de Gustave, etc.

LETTRE LXXIX.

Christine à la comtesse de Sparre.

Que mon bonheur seroit sans second, s'il m'étoit permis de le partager avec vous, et si vous étiez témoin de ma félicité! Je vous jure que je serois digne de l'envie des dieux, si je pouvois goûter le doux plaisir de vous voir; mais puisque je désespère de posséder ce que j'aime, il faut que vous me donniez au moins la satisfaction de croire qu'en quelqu'endroit du

monde que je me trouve, je conserverai éternellement le souvenir de votre mérite, et que j'emporterai au-delà des monts la noble passion et la tendresse que je vous ai toujours témoignées. Conservez-moi dans votre mémoire, et ne troublez pas ma félicité par un injuste oubli de la personne du monde qui vous honore le plus.

Je vous supplie de faire mes amitiés à tous mes amis : vous les connoissez. Faites mieux, dites-en autant à ceux qui n'ont pas l'envie de l'être ; je leur pardonne de bon cœur, et je ne m'en trouve pas plus mal pour cela. J'oubliois de vous dire que ma santé est brillante, que je reçois ici des honneurs par dessus les yeux, et que je suis bien avec tout le monde, excepté le prince de Condé, que je ne vois jamais qu'à la comédie et aux cours. Mes occupations sont de bien manger et de bien dormir, étudier peu, jaser beaucoup et rire de même ; voir les comédies françoises, italiennes, espagnoles, et passer le temps agréablement. Enfin, je ne vais plus aux sermons,

mons, je méprise tous les orateurs ; après ce que dit Salomon, tout le reste n'est que misère, pitié et sottise ; car chacun doit vivre content en mangeant, buvant et chantant, etc.

Adieu, belle ; vous m'entendez, et souvenez-vous de votre

CHRISTINE.

A Bruxelles, 1655.

LETTRE LXXX.

Christine au révérend P. Hacki, prieur de l'ordre de Cîteaux, chargé d'affaires de la reine de Suède à la cour de Varsovie.

PERE Hacki, dites à monsieur le nonce que ce qu'il a fait pour moi jusqu'ici est admirablement bien. Il faut achever ce grand ouvrage, et le couronner par un succès glorieux. J'aime à triompher dans tout ce que j'entreprends. La république

de Pologne imagine chaque jour de nouveaux obstacles et de petits moyens pour m'éloigner ou me dégoûter de la couronne. Femme, je leur déplais; mais il en seroit de même, si j'étois homme ou si je pouvois le devenir. Quand ces messieurs voudront se souvenir qu'il y a eu plus d'une princesse élue en Pologne, qui n'avoit ni mon mérite, ni des prétentions aussi fondées et aussi légitimes que les miennes, la fille de Gustave Adolphe leur paroîtra digne de gouverner sagement une petite république.

Qu'ont-ils à craindre de moi? J'ai régné en Suède; mon pays me regrettera long-temps. J'étois jeune, absolue, audacieuse et souvent emportée; cependant mon règne a été brillant, pacifique et glorieux. A présent je suis rassie et expérimentée, mes passions sont calmes: je ferai des miracles.

Ceux qui croyent qu'une fille comme moi n'est pas capable de servir utilement la Pologne et de la protéger, me connoissent mal.

Faut-il aller à la tête d'une armée? j'y volerai avec transport, et ce ne sera jamais assez tôt. La seule espérance d'y paroître quelque jour et d'y commander sagement, me fait ambitionner cette couronne avec tant de passion!

Si l'on vouloit m'élire reine à condition que je n'irois de ma vie à l'armée pour commander, je refuserois le trône le plus éminent et le plus affermi de tous les trônes du monde.

Sacrifier ma vie pour le salut de la Pologne, et immortaliser mon sexe, voilà où se bornent tous mes vœux.

Les lettres de Rome me décideront; sachez que je ne crains que le prince de Condé : c'est un prodige de science, de valeur et d'intrépidité; il réunit à lui seul toutes les sublimes passions des grands hommes; car ni le Moscovite ni le stupide duc de Neubourg (1), ne me cau-

(1) Ces trois prétendans à la couronne de Pologne avoient chacun une faction assez considérable, pour éloigner Christine et pour la dégoûter du

sent pas même la plus légère inquiétude. Le pape se déclarant pour moi, j'aurai peu d'ennemis redoutables. Christine l'emportera facilement sur tous ses superbes concurrens, si le nonce travaille avec autant de dextérité et de passion que vous.

A Hambourg, ce 10 août 1668.

---

trône; cependant cette princesse ne redoutoit que le prince de Condé, qui auroit réussi. L'argent lui manqua, et les seigneurs polonois vendoient leurs suffrages au plus offrant.

LETTRE LXXXI.

Christine au nonce de Varsovie.

MONSIEUR le cardinal, me conseillez-vous de me présenter à la diète ? Si je croyois que, munie d'un bref et de ma bonne mine, c'en fût assez pour fixer les yeux de la république sur ma personne, je volerois en Pologne ; mais s'il falloit s'en retourner aussi vîte que je serois venue, que devenir? que faire? maudire, tempêter et rougir. Non, non ; les enfans des Dieux ne s'aventurent pas comme cela.

J'aime bien mieux vous faire expédier bref sur bref, et courriers sur courriers, chargés de bénédictions, que d'exposer ma figure devant ces indéterminables républicains.

Remuez ciel et terre; puisque le pape veut que vous me proposiez de sa part, entrez dans ses vues ; si elles sont écou-

tées favorablement, tant mieux; au contraire, si elles sont rejettées, je m'en lave les mains; ni la tiare, ni moi, ni vous, je pense, ne rougirons de la proposition.

Je me regarde pourtant comme le personnage le plus important et le plus convenable pour remplir cette place vacante, vu mes droits, ma naissance, la religion romaine, mon règne de Suède, qui a été glorieux; enfin Christine de Gustave mérite plus d'un trône.

Octobre 1668.

LETTRE LXXXII.

Au même.

Monsieur le cardinal, faites savoir à la république que je suis la seule qui reste de la maison royale de Suède et de Pologne; que je n'aurois jamais quitté ma couronne si la Suède eût été catholique; qu'on me feroit une injustice

criante de préférer un étranger indigne d'occuper le trône de mes ancêtres; dites-leur sans cesse et avec force, que l'intérêt de la Pologne est de m'élire reine, parce que ne voulant ni ne devant me marier, elle n'a rien à craindre pour sa liberté.

Evitez sur toutes choses que la France ni les autres princes ne pénètrent cette négociation. Je ne me fie à personne sur ce chapitre. Il faut faire entendre aux seigneurs en particulier, que ceux qui me serviront dans cette occasion seront comblés d'honneurs et de biens, aussitôt que je serai sur le trône.

Tout autre que moi ne peut convenir à la Pologne. Le duc de Neubourg est avare, vieux, chargé d'enfans et accablé de maux et de dettes; sa femme est superbe, impérieuse et méchante. Les souverains, qui font semblant de le servir, travaillent sous main à le perdre; le prince de Condé est le seul que je crains; son mérite m'offusque et me déplaît fort; il faut le rendre odieux; cela me sera très-

aisé ; c'est un prince bouillant, qui se vengera tôt ou tard sur la Pologne des chagrins et des tourmens que la France lui a fait éprouver injustement.

Ce prince est peu propre à gouverner une nation libre ; né sous un gouvernement despotique, et despote lui-même, comme prince, car tous les grands et ceux même qui ont quelques rayons de puissance dans un tel gouvernement, sont aussi despotes dans leur sphère que le prince lui-même l'est sur tout le reste de la nation ; il asserviroit la Pologne à ses caprices ambitieux, et l'oprimeroit peu à peu, en rendant la couronne héréditaire. Il idolâtre son fils et voudroit l'établir, malgré la république. La France prêtera main-forte à ce prince, si on l'écoute; il est même de son intérêt de se débarrasser de Condé, qui est trop remuant, trop hautain et trop belliqueux pour vivre en paix sous un tel homme.

Quoique le prince de Condé soit grand capitaine et bon soldat, il est emporté et

avare

avare. Il seroit un mauvais roi, parce que l'avarice est, selon moi, le plus bas et le plus méprisable de tout dans un prince; fût-il pauvre, il doit être libéral et magnifique.

Vous pouvez faire entendre à la république que c'est un bonheur réel pour sa tranquillité, que de me choisir par préférence à un autre prétendant. Je suis femme : il leur sera donc facile de me gouverner ; sans ambition, sans vues, je me ferai un plaisir de vivre en paix avec la république ; elle sera plus libre et plus absolue que jamais.

Enfin promettez l'impossible, caressez, flattez, faites-vous des amis par-tout, afin que je parvienne à régner sur ces hommes inquiets et irrésolus.

Le pape est pour moi, soutenez son crédit, et faites aussi valoir ses saintes bénédictions, dont il est si libéral envers les étrangers. Comme l'intérêt mène aveuglément les hommes, répandez à pleines mains l'or et l'argent; mais sur-tout force caresses et des protestations engageantes

et flatteuses. Condé sera court, ses fonds ne sont point intarissables; son crédit ne vaut pas le mien, et j'ai des amis puissans, éclairés et prudens, dont l'amitié seule me dédommagera toujours très-amplement, si mes espérances et leurs peines s'évanouissent.

LETTRE LXXXIII.

Christine au nonce de Varsovie.

Monsieur le cardinal, je vous envoie le bref que sa Sainteté adresse à la Pologne pour la déterminer à m'élire reine. Faites valoir cette forte recommandation. Je connois assez les Polonois pour vous dire qu'ils prennent de l'argent de toutes mains, et puis se moquent ouvertement des dupes. Je ne serois pas fort aise que vous employassiez mes fonds mal à propos; car si l'affaire ne réussissoit pas on se riroit encore plus de moi que de vous.

Agissez donc de manière à me mettre à l'abri de tout soupçon ridicule; quoiqu'aucun prétendant n'ait eu la gloire d'être proposé par le pape, il y en a pourtant qui comptent plus que moi de monter sur le trône.

Vous pouvez compter qu'en travaillant à ma gloire, vous jettez les fondemens solides d'une fortune éclatante, et que vous jouirez auprès de moi d'un crédit et d'une considération sans bornes. Après cette sincère promesse, dites-moi, je vous prie, si vous ne travaillerez pas de cœur et de tête pour servir Christine à son souhait. Pour moi, je remets avec confiance ma fortune et ma gloire entre vos mains.

LETTRE LXXXIV.

Charles XI, roi de Suède, à Christine.

Madame, j'ai appris par la lettre de V. M. que l'état présent de la Pologne et de la chrétienté en général a porté le pape à jeter les yeux sur moi, pour demander du secours contre le danger que le royaume de Pologne et d'autres pays voisins ont à craindre de l'ennemi héréditaire du nom chrétien, le Turc et ses adhérens ; comme aussi par quel motif V. M. s'est chargée d'insinuer et de pousser cette affaire auprès de moi, ce que votre envoyé extraordinaire, le marquis d'Elmonte, m'a expliqué plus amplement de bouche.

Comme je ne puis que louer le zèle que le pape fait paroître à cet égard pour la sûreté et la gloire de la couronne de Pologne, dans la crainte que ce royaume, qui a été de tout temps le boulevard et

la barrière de toute la chrétienté, ne tombe inopinément entre les mains du Turc, qui par-là se frayeroit un chemin à la ruine et à la désolation des pays circonvoisins, il m'est aussi fort agréable qu'il ait plu à V. M. de s'employer dans cette affaire, puisque son affection pour moi et la connoissance qu'elle a de mes intérêts et de ceux de mon royaume m'assurent qu'elle est mieux en état que personne de conduire cette affaire à une heureuse fin.

Enfin, m'expliquant là-dessus à V. M. il ne me sera pas difficile de montrer aux yeux de tout le monde, qu'il y a déjà long-temps que, de mon propre mouvement, j'ai pris cette affaire à cœur, et que dans mes délibérations j'ai toujours envisagé le bien général de la Pologne, et ai réfléchi mûrement sur l'invasion dont le Turc l'a menacée. J'en puis donner pour preuves non seulement mes missions réitérées à la couronne de Pologne; mais mes réponses par écrit aux pressantes sollicitations que deux de ces rois

ont faites pour obtenir mon assistance; c'est aussi à cette même fin que j'ai employé, ces années passées, mes soins, et que je les employe encore pour porter la chrétienté à la paix et à l'union; c'est au même but que tend la nouvelle démarche que j'ai faite au czar de Moscovie, et la négociation que j'ai entamée à la cour de l'empereur, par mon ministre plénipotentiaire, à qui j'ai donné des instructions relatives, dans l'espérance que l'empereur a intérêt de faciliter le secours qu'on pourroit donner contre le Turc. Je le trouverois également disposé à concourir au même but salutaire; et quoique jusqu'ici on n'ait pas répondu à mon attente par une coopération sérieuse, et que par-là on m'eût mis en état de penser ou d'effectuer quelque chose pour la défense et la sûreté de ceux qui paroissent s'en soucier si peu; néanmoins le bien général de la chrétienté prévaudra toujours sur moi, et en conséquence je ne refuserai rien de ce que je croirai convenable pour y

réussir, pourvu que j'y trouve ma sûreté; or, m'apercevant que l'affaire même ne s'éloigne pas beaucoup des idées que j'en ai eues de tout temps, tout ce que je souhaite, c'est que l'on facilite les conditions, afin qu'il me soit possible de les accepter.

Votre majesté connoît la situation de mon royaume, et sait que je ne puis me jeter dans une entreprise aussi périlleuse, à moins qu'en même temps je mette mes affaires dans une posture à avoir le dos libre, et que je sois sûr contre tout accident imprévu. L'entretien d'une armée, éloignée du pays, demande outre cela plus de dépense et de plus grandes sommes qu'une armée à portée d'être secourue; mes provinces ne sont pas encore à beaucoup près exposées d'être envahies par les Turcs, qu'à cause d'elles je sois obligé de m'embarquer dans une affaire qui peut avoir des suites si fâcheuses. Toutes ces considérations exigeant d'un côté des dépenses ruineuses et le hasard dont cette entreprise seroit accompagnée,

25....

et de l'autre le peu de prudence qu'il y auroit à vouloir moi-même en porter seul tout le poids, je remets au jugement de V. M. si je n'ai pas toute la raison du monde de prétendre préalablement un gros subside en argent, comme aussi de pourvoir autant qu'il est possible à ma sûreté.

Quant au premier point, l'envoyé de V. M. s'est déjà expliqué, ensorte qu'on ne s'attend au secours demandé qu'à condition de fournir de certains sûbsides; ce que j'ai à y remarquer, c'est qu'en ce cas-là je me rapporte à l'exemple des autres puissances avec lesquelles j'ai conclu ci-devant de pareils traités, sur-tout celui de la triple alliance, d'où l'on peut appliquer au cas dont il s'agit ici, la proportion stipulée entre mon secours et les subsidss.

Mais pour ce qui regarde la sûreté, puisqu'elle ne consiste pas seulement dans l'assurance qui me sera donnée pour que les subsides soient payés immanquablement pendant tout le temps que le secours

sera fourni, mais en ce qu'il soit donné audit secours telle garantie dont il aura nécessairement besoin dans un pays étranger ; j'espère que V. M. voudra bien considérer ces deux points et réfléchir surtout sur le dernier, qui dépend uniquement du traité avec la Pologne, à laquelle je voudrois que cette affaire fût proposée en termes pressans, et qui levasent toute la défiance où elle paroît être entrée, afin qu'elle n'y mît plus d'obstacle, en me refusant la sûreté requise, sans laquelle je ne saurois faire marcher une armée considérable au hasard de la perdre dans un pays si éloigné. Pour faciliter cette affaire, il faudroit employer les bons offices à la cour impériale, qui y est intéressée plus qu'aucune autre. Je souhaiterois qu'elle visât au même but, en se liant étroitement avec moi, en conséquence des promesses réitérées. Cette négociation paroît même se terminer plus commodément à cette cour, à cause des obstacles qui se trouvent ici, V. M. sachant que je ne saurois entrer moi-même

directement en négociation et en commerce avec le pape; quoique j'aie fait remontrer le contenu à votre envoyé qui est à ma cour, je n'ai pas voulu manquer de le répéter, afin que V.M. puisse par-là juger de la simplicité de mes intentions, et ménager cette affaire avec d'autant plus de secret et de prudence; ce que je me promets sûrement de l'affection maternelle que V. M. a pour moi, et à cause de cela, si l'on vient à bout de conclure quelque chose de bon dans une affaire si salutaire au bien de toute la chrétienté, je voudrois que l'honneur d'y avoir le plus contribué en revînt préférablement à votre majesté, etc.

Le bien affectionné fils,

CHARLES.

A Stockholm, ce 28 décembre 1672.

LETTRE LXXXV.

Christine au sieur Bourdelot (1).

J'APPROUVE tout ce que vous avez fait touchant le livre dont vous me parlez. Poursuivez vivement l'affaire, et faites punir le coupable. Je vous sais bon gré du zèle et de la passion que vous témoignez, en cette rencontre, pour mes intérêts. Je suis toujours disposée à pardonner et à oublier les injustices et les méchancetés qu'on me fait chaque jour ; elles ne font du tort qu'à leurs sales et méprisables auteurs ; mais il me semble que je dois à ma gloire quelque léger

(1) Bourdelot passoit pour le plus agréable libertin de son temps, et avoit appris à la reine de Suède à jurer aussi élégamment qu'un capitaine de dragons.

essentiment, et je ne saurois le lui re-
aser sans douleur. Croyez pourtant que
'est sans passion que je m'y porte. Le
ìècle me console; l'on n'y donne quar-
ier à personne, et l'aveugle calomnie,
[ui ne dort jamais, et qui déchire cruel-
ement tout ce qu'elle rencontre, attaque
lus souvent encore les gens de mérite
[ue les sots et les méchans. Je suis ac-
:outumée à présent à l'ingratitude des
ıommes; et les mensonges que l'envie et
'imposture répandent sur moi, ne me
:ouchent plus. Ma conscience, qui ne me
reproche rien, fait toute ma consolation.
La Suède, l'Italie et tous les autres pays
que j'ai parcourus, rendront, du moins
après ma mort, témoignage de ma con-
duite. Mon nom et ma gloire sont assez
bien établis pour ne craindre ni les dieux
ni les hommes. J'en appelle même à la
conscience tranquille et repentante de
mes calomniateurs, et je suis persuadée
que, s'ils l'écoutent attentivement, ils ne
croiront jamais avoir publié des men-

songes si noir
déplaît, parc
Chanut, aml
qu'il ne l'a p
qu'on ait imp
mémoire d'u
enfin, quand
qu'à perm
de toutes les i
ce seroit pou
dont sa misér
Cela n'empêc
est capable
sorte, ne soi
dant les senti
que la Suèd
première sép
conservés ju
glorieux, qu
ma personne
aussi que ma
ture, donner
ce que l'env
vous répéter

songes si noirs et si infâmes. Ce livre me déplaît, parce qu'il porte le nom de M. Chanut, ambassadeur. Je suis assurée qu'il ne l'a pas publié, et au désespoir qu'on ait imprimé une tache qui ternit la mémoire d'un si honnête homme; car enfin, quand Dieu m'auroit abandonnée jusqu'à permettre que je fusse capable de toutes les indignités qu'on m'attribue, ce seroit pour moi le dernier malheur dont sa miséricorde m'auroit préservée. Cela n'empêche pas que tout homme qui est capable de me diffamer de telle sorte, ne soit indigne de vivre. Cependant les sentimens généreux et touchans, que la Suède témoigna pour moi à notre première séparation, et ceux qu'elle m'a conservés jusqu'à présent, me sont si glorieux, qu'ils justifient tout à la fois ma personne et mon siècle. Je me flatte aussi que ma vie passée, présente et future, donneront un ample démenti à tout ce que l'envie trompettera sur moi. Je vous répétérai à ce sujet la sentence dé-

finitive que donna autrefois un auteur célèbre d'Italie en semblable occasion(1).

Il papa e papa, e tu sei furfante.

Saches que le pape sera toujours pape, et toi un drôle.

---

(1) Pierre Arrétin, qui avoit si souvent tympanisé le pape et sa cour, reçut plus d'une fois la bastonade pour la récompense de ses satires et de ses libelles. Berni, secrétaire de l'évêque de Véronne, lui répondit en ces termes.

Saches qu'à quelque excès que ta fureur s'échappe,
Le pape sera toujours grand pape,
Et que tu n'es qu'un franc pied-plat,
Ingrat et traître envers ton maître,
Subsistant aux dépens du plat
Du sot qui peut te méconnoître.

LETTRE LXXXVI.

Christine à Vincent Filicaia, poète célèbre d'Italie.

Vos sonnets égalent, à mon avis, tout ce que j'ai jamais vu de sublime dans la poésie, tant ancienne que moderne; qu'ils ont de beautés! et que vous savez louer délicatement ceux qui le méritent! Si de belles actions pouvoient s'attendre à des récompenses hors de Dieu et de soi-même, certes il y en auroit peu de plus dignes que celles de votre plume, qui ne peint que la vérité. Alexandre même, s'il vivoit encore, vous envieroit avec plus de raison aux princes de notre siècle qu'il n'envioit Homère à Achille. Ces monarques vous ont une grande obligation, non d'avoir chanté leurs vertus, mais d'avoir su les louer dignement. J'ai lu et relu plus d'une fois tous vos ouvrages avec grand plaisir, et j'avoue, en dépit

vous avez eu en me les envoyant ; elles sont accompagnées des expressions les plus touchantes, et vous peignez le sentiment avec grâce et vivacité. Vous m'avez fait connoître par là que vous savez écrire en vers et en prose, aussi-bien qu'en latin et en italien. Soyez bien persuadé de ma reconnoissance et de mon estime, etc.

A Rome, ce 12 août 1684.

LETTRE LXXXVII.

Christine au chevalier de Terlon.

Puisque vous désirez savoir mon sentiment sur la prétendue extirpation de l'hérésie en France, je suis ravie de vous le dévoiler. Comme je ne crains ni ne flatte personne, je vous dirai que je ne suis pas persuadée du succès de cet horrible dessein ; je ne saurois m'en réjouir comme d'une chose fort avantageuse à la religion. Je prévois bien au contraire

le malheur irréparable et inoui qu'un procédé si barbare causera par-tout. De bonne foi, êtes-vous bien persuadé de la fidèle sincérité de ces nouveaux convertis ? Je souhaite qu'ils obéissent aveuglément au roi ; mais leur opiniâtreté me fait trembler, et je ne voudrois pas pour tous les empires du monde être responsable devant Dieu de tous les sacriléges et de toutes les abominations que commettront tant de catholiques séduits et entraînés par des missionnaires fanatiques et cruels. Les gens de guerre sont d'étranges apôtres ; je les crois plus propres à voler, violer et à massacrer qu'à persuader ; nous savons qu'ils s'acquittent de leur mission fort à leur mode, et qu'ils commettent encore de sang-froid des horreurs qui surpassent toutes celles qu'ils exercent ordinairement sur leurs ennemis, dans la chaleur et l'animosité du combat ; le sort des malheureux que l'on abandonne à la merci de ces effrénés, me fait compassion, et ces assassins perfides osent encore se dire chrétiens ;

je plains, je pleure le sort de tant de familles ruinées, de tant d'honnêtes gens réduits dans une misère effrayante. Mes yeux ne s'ouvrent plus que pour répandre des larmes. Oui, je plains amèrement ces malheureux, nés dans le sein de l'erreur, comme le trompettent partout vos prêtres ignorans et farouches; mais il me semble qu'ils sont plus dignes de pitié que de courroux.

La France ressemble à un enfant malade à qui l'on coupe bras et jambes pour une blessure légère, qu'un peu de patience et des remèdes bénins auroient guéri radicalement, sans le fatiguer. Il est bien à craindre que ce mal ne s'aigrisse, et ne devienne à la fin incurable, que le feu caché sous la cendre ne se rallume peu à peu, que l'hérésie masquée ne se déborde comme un torrent impétueux, qu'elle ne ravage enfin tout ce qui s'oppose à sa fureur impitoyable et vengeresse. Travailler à convertir les mécréans par la raison et la douceur, est un motif que je ne blâme pas; mais la

manière dont on s'y prend, est aussi étrange que cruelle; puisque le Seigneur a agi tout différemment, on peut croire que ces convertisseurs ambitieux abusent de la foiblesse des hommes pour les tyranniser ensuite. J'admire et je ne comprends pas ce zèle ardent et cette sublime politique qui me paroît affreuse. Je me félicite de ne pas la comprendre, puisque tout ce qui est contraire au bien de l'humanité, tout ce qui blesse les vues du créateur, tout ce qui s'écarte des voies sages et douces de la nature, doit être regardé avec horreur et mépris, quelque prétexte avantageux qu'on fasse valoir, et quelque fruit qu'on paroisse en retirer. Voilà les raisons puissantes qui m'empêchent de me réjouir de cette prétendue extirpation de l'hérésie. L'intérêt commun de l'église m'est sans doute aussi cher que ma vie; mais c'est ce même intérêt qui me fait voir avec douleur ce qui se passe en France; et je vous assure que, si l'on persévère dans ces effroyables desseins, la désolation une fois générale,

le désespoir qui fait tout entreprendre aveuglément, portera ces infortunés à se réfugier chez l'étranger. Ainsi qu'une ville embrasée de toutes parts, qui ne laisse pas même aux habitans effrayés le temps d'échapper aux flammes, ils se précipitent les uns sur les autres, courent éperdus çà et là dans la campagne; ils ne cherchent que la fuite, ils ne désirent qu'elle. Dans ce désordre affreux, les époux éplorés ne se reconnoissent plus ni à leurs cris ni à leurs vêtemens; les enfans et les vieillards que la force abandonne, portent leurs foibles regards vers le ciel, et ne profèrent que des plaintes et des gémissemens; cette multitude innombrable de victimes innocentes, pâles et défigurées, n'est plus qu'une grande famille désolée, qui erre et qui fuit; ainsi ces hommes que la superstition et l'intolérance outragent, et persécutent sans pitié, fuiront en troupes chez des peuples doux et tranquilles, où les lois de l'humanité sont respectées. Dieu veuille ne pas m'écouter, et que mes

prédictions soient vaines et fausses; mais la vérité m'entraîne et m'éclaire, et il me semble voir déjà grossir le déluge des maux qui attaquent le corps de l'état, et, tout robuste qu'il est, le mineront et l'affoibliront peu à peu, et deux siècles de calme et de paix ne répareront jamais une journée employée à la tyrannie. Adieu, chevalier; la plume m'échappe, ma main se lasse de tracer des crimes qui déshonorent le siècle, et qui révoltent l'humanité.

LETTRE LXXXVIII.

Paschal à Christine, en lui envoyant sa machine de la Roulette.

MADAME, si j'avois autant de santé que de zèle, j'irois moi-même présenter à V. M. un ouvrage de plusieurs années, et je ne souffrirois pas que d'autres mains que les miennes eussent le bonheur de vous l'offrir. Cet ouvrage, madame, est

une machine pour faire les règles d'arithmétique, sans plume et sans jetons. V. M. n'ignore pas la peine et le temps que coûtent les productions nouvelles, sur-tout lorsque les inventeurs les veulent porter à la dernière perfection; c'est pourquoi il seroit inutile de dire combien il y a de temps que je travaille à celle-ci. J'ai fait l'histoire de cette machine, que j'ai envoyée à M. Bourdelot, qui est à votre cour; il en rendra compte à V. M. si elle aime à connoître l'utilité de ses ressorts et les règles de son usage.

Ce qui m'a porté à vous offrir mon ouvrage, c'est que je sais que V. M. est aussi éclairée et savante, que princesse puissante et magnanime. Il est extraordinaire de voir des souverains qui aient une vraie connoissance et un amour bien fondé des sciences utiles; tant de raisons m'ont déterminé à m'adresser plutôt à V. M. qu'à tout autre prince, parce que j'ai une vénération plus grande pour les personnes d'un mérite sublime, que pour celles qui n'ont que des titres pompeux,

un nom célèbre, des aïeux illustres et une fortune brillante. Les premiers sont les vrais souverains de la terre; il me semble que le pouvoir des rois sur leurs sujets, n'est qu'une image imparfaite et grossière du pouvoir des esprits forts sur les esprits foibles, sur lesquels ils exercent le pouvoir de persuader et d'instruire, ce qui est, parmi les philosophes, ce que le droit de commander est dans le gouvernement politique.

Quelque puissant, quelque redoutable que soit un monarque, tout manque à sa gloire, s'il n'a pas l'esprit éminent. Un citoyen obscur, sans biens, qui fait de sa vertu tout son appui, est au dessus du conquérant du monde.

Régnez donc, incomparable princesse, puisque votre génie est encore supérieur à votre brillante renommée! Régnez sur l'univers; il est votre domaine et votre patrimoine. Les savans, les gens de bien et tous les souverains de la terre sont vos sujets. Qu'ils apprennent avec autant de surprise que d'admiration, que la fille

de

de Gustave est l'amie des savans et le modèle des rois.

LETTRE LXXXIX.

Christine à Paschal (1).

Bourdelot m'a remis votre méthode admirable pour apprendre l'arithmétique sans étude et sans peine. Que j'ai de grâces à vous rendre, monsieur, et que je me félicite qu'un aussi beau génie que le vôtre se soit abaissé et plié pour instruire une fille, qui aime à la vérité les sciences et la gloire avec transport! Elle fait ses plus chères délices de la philosophie, parce qu'elle seule rend les hommes heureux.

Je brûle d'envie de vous voir et de vous connoître particulièrement; s'il m'étoit permis de m'échapper de mes vastes forêts, je volerois vers votre patrie, autant

(1) Cette lettre n'ayant été trouvée qu'en finissant l'impression des Lettres de Christine, elle n'a pu être placée où elle devoit l'être.

pour vous prier d'instruire une grosse ignorante, que pour vous admirer de plus près. Vous êtes le précepteur du genre humain, et le flambeau du monde. Je lis vos ouvrages, je les médite sans cesse, et je sens que mon esprit se réveille, se fortifie et s'anime avec une telle nourriture. Vous avez bien raison de priser mille fois plus les lumières de l'esprit que toutes les grandeurs chimériques et le faux éclat dont les rois sont environnés. Le premier de ses bienfaits inestimables vient du ciel; l'autre on le tient, on le possède par la foiblesse des hommes, et on le perd par l'inconstance et les caprices de la fortune. Qu'ils sont vils à mes yeux ces potentats orgueilleux et farouches, quand ils ne sont que souverains! Sans génie, sans connoissance, quel bien peuvent-ils faire aux hommes, ces automates couronnés, puisqu'ils ne connoissent ni ce qu'ils font, ni ce qu'ils doivent à ceux mêmes de qui ils tiennent toute leur puissance.

Pour moi, je jouis de l'inestimable

bonheur de connoître à fond le devoir pénible de ma place ; je travaille nuit et jour à m'en rendre digne, et à me captiver la bienveillance de mes sujets. La nature m'a donné un cœur sensible, et ma suprême félicité est de faire des heureux. C'est un plaisir ravissant et tendre que je goûterai toute ma vie. Je serois la plus méprisable des femmes et le rebut de la nature entière, si je ne faisois pas mon unique étude du bonheur des hommes en la place où je suis.

LETTRE XC.

Christine à la princesse palatine, épouse du comte Magnus de la Gardie.

MA cousine, je compâtis à votre juste douleur et suis fâchée de votre perte, vous remerciant du souvenir que vous conservez de moi, et de tout ce que vous me dites d'obligeant. Je veux bien vous assurer que je suis toujours la même, et

que si les occasions m'ont manqué pour vous témoigner l'affection et l'amitié que je conserve pour vous, c'est avec douleur que je me suis vue privée depuis si long-temps des moyens de vous en donner des marques dignes de moi; cependant je vous proteste que l'ingratitude du comte Magnus de la Gardie, votre fils, ne m'empêchera pas d'avoir toute l'amitié et la tendresse que le sang m'a fait naître pour vous, et que jusqu'ici votre seule considération a désarmé mon ressentiment. J'espère que votre prudence et l'autorité de mère, que vous avez sur le comte, seront employées à lui conseiller de revenir à lui et de n'abuser plus de ma patience; car quelque considération que j'aie pour vous, il pourroit me forcer à prendre des résolutions qui ne lui seroient pas trop agréables, et j'aurois la douleur de vous chagriner malgré moi, n'ayant autre désir que de vous obliger et de vous servir; je suis bien affligée de la perte que vous avez faite du comte Oxienstiern, votre gendre, qui étoit

d'un mérite rare et très-distingué, et digne héritier du nom illustre qu'il portoit, etc.

CHRISTINE.

A Rome, ce 20 juillet 1686.

LETTRE XCI.

Christine au cardinal Azolino.

MONSIEUR le cardinal, je suis abîmée de douleur, lorsque je pense à tout le sang innocent que l'aveugle fanatisme fait couler tous les jours. La France exerce sans remords et sans crainte les persécutions les plus barbares sur la partie la plus chère et la plus industrieuse de ses états, sur des hommes vigilans, laborieux et sujets zélés, enfin sur les patriotes les plus attachés au bien du royaume et à la personne du roi.

Ne me parlez plus de ce peuple si vanté par la douceur de ses mœurs, et par ses manières engageantes et polies. Les Fran-

27...

çois sont des tigres couverts d'une peau de brebis. Si vous voulez voir un tableau effrayant des calamités humaines, ouvrez l'histoire de cette nation frivole ; par-tout vous verrez un nouveau théâtre sanglant de cruautés et de barbarie. Louis XI fait empoisonner son frère, attente trois fois à la vie de son père ; trois fois la nature frémit et lui arrache le poignard. Il dresse lui-même le procès du duc de Nemours, et Commine, ce traître célèbre, prononce l'arrêt. Les trois jeunes enfans du duc furent attachés, par l'ordre exprès du roi, sous l'échafaud, pour recevoir le sang de leur père ; le visage couvert et tout dégoûtant, on les traîne dans les cachots effroyables de la Bastille*, où ils éprouvèrent un supplice éternel.

Ce prince, artificieux et hypocrite, demandoit pardon à la Vierge Marie avant de commettre des assassinats, puis comptant se laver de ces crimes, il la faisoit tour-à-tour comtesse et marquise par contrats.

Au lit de la mort, dévoré d'inquiétude,

il embrasse les genoux du pieux hermite Paul, le supplie, avec des pleurs, d'intercéder auprès de Dieu, pour qu'il lui prolonge des jours fortunés. Tandis qu'il demandoit humblement pardon à ce religieux, il croit ranimer les foibles restes d'une vie languissante et amère, en s'abreuvant du sang innocent qu'il fait couler, dans la douce et fausse espérance de corriger l'âcreté du sien.

François I fait brûler vif dans Paris trois cents luthériens, parmi lesquels il y avoit plusieurs Allemands; il écrit des excuses aux princes d'Allemagne ses alliés, et dicte à ses sujets de nouveaux ordres barbares.

Quelques légères prétentions de la reine son épouse le portent à saccager la Savoie. Ce prince, qui cultivoit les lettres, qui les aimoit avec passion, fut pourtant cruel et débauché; il refusa le duel que Charles-Quint lui proposa, et mourut le premier du funeste poison de Vénus; il prouva par cette mort, qu'il

avoit été toute sa vie le jouet et la victime de l'empereur.

Charles IX fit sortir la reine de son lit en la couvrant de morts.

Louis XIII, nommé le Juste par les flatteries de son siècle, et Louis-le-Cruel par la postérité, de concert avec Richelieu, plus cruel encore, assassine les protestans jusqu'en Irlande. Ce prince dur et orgueilleux avec les grands, foible et soumis avec son ministre, persécute sa mère, l'outrage, l'emprisonne et la laisse mourir de misère à Cologne; haï de sa femme, abhorré de ses sujets, craint des grands qu'il abaissoit ou qu'il faisoit mourir, il étoit si méfiant et si soupçonneux, que ne sachant comment s'assurer de leur fidélité, il fait prêter serment sur serment à plusieurs seigneurs de sa cour qu'ils n'attenteront jamais à sa vie.

Change-t-on à présent de méthode, la persécution est ouverte, l'injustice est criante, et la mort ravage impitoyablement le juste et le coupable; ce qui met

le comble à toutes ces horreurs et qui révolte les gens de bien, c'est de voir des hommes qui, par état, sont destinés à prêcher l'évangile, allumer eux-mêmes avec transport les noirs brandons de la discorde et les tragiques flambeaux de la guerre, pour se baigner ensuite avec délices dans le sang de leurs frères.

Montrez-moi, si vous pouvez, un pays où le fanatisme ait causé plus de maux qu'en France. Toutes les fois que j'envisage les tourmens atroces qu'on vient de faire éprouver aux protestans, mon cœur bondit, mes yeux pleurent, sèchent et s'éteignent pour toujours.

Ne pourroit-on pas dire, sans craindre de se tromper, que, dans les républiques, le bien de la patrie est la religion dominante de tous les citoyens. La tolérance, la plus respectable des vertus, est l'aimable souveraine qui règne avec le plus d'empire sur tous les cœurs, parce qu'elle est une image vivante de la sagesse et de la bonté divines.

Sur ces rives chéries et favorisées des

cieux, les peuples sont heureux et tranquilles; ils jouissent en paix d'une entière liberté, bien suprême que la nature accorde à tous les hommes, mais que la politique des tyrans ravit à la moitié de la terre.

Dans les pays malheureux, au contraire, où le dévorant despotisme a établi son empire, le prince, assis sur le trône où se forgent la foudre et les tempêtes, et gardé par mille bourreaux, épouvante tout ce qui l'environne; d'un regard il soumet tout à ces caprices; les grands prosternés adorent en silence ses injustes décrets. Le peuple, absorbé par la servitude et la misère, ouvre languissamment une mourante paupière, tremble et s'évanouit à sa voix.

L'intolérance, ce crime favori et adoré des méchans, poursuit et persécute jusque dans les ténèbres de la mort ceux qui osent élever contre elle une voix expirante. Sans cesse dans la crainte et dans les larmes, ils n'osent ni espérer ni se plaindre. Accablés du présent, effrayés

de l'avenir, ils se précipitent dans l'abîme du désespoir, pour y terminer toutes leurs souffrances.

Sous ces âpres climats, l'homme n'est donc qu'un timide intrigant enchaîné; son occupation est de ramper, son devoir d'obéir. Si la religion qui convient au despote est celle qui humilie l'homme, le dégrade, lui prêche l'abstinence et la mortification, c'est elle aussi qui fait des hypocrites, des esclaves et des scélérats sans nombre.

A Hambourg, 1686.

LETTRE XCII.

Christine au pape Innocent XI.

Très-saint Père, pour seconder les grands desseins de votre Sainteté dans l'envie qu'elle a d'abolir les quartiers de franchise des ambassadeurs et des princes, je viens vous offrir à remettre le mien pour toujours, duquel j'ai joui-

jusqu'à présent, sans aucun trouble, me réservant les égards dus aux demeures des gens qui sont à mon service. J'avoue que je n'offre à V.S. que ce qui lui appartient ; mais nous ne pouvons non plus rien offrir à Dieu que ce qui vient de lui ; et néanmoins une telle offrande est non seulement bien reçue, mais elle est toujours bien récompensée par des biens inestimables et éternels. Pour moi, je ne prétends ni ne désire rien de V. S.; je la prie seulement d'agréer, dans cette occasion, l'exemple que je donne, et qui ne lui sera peut-être pas inutile, si elle veut s'en prévaloir dans la conjoncture présente; et je ne cesserai d'être avec une grandissime vénération, etc.

À Rome, ce 17 février 1687.

LETTRE XCIII.

Christine à mademoiselle de Scudéry.

Je ne comprends pas comment une personne qui a écrit comme vous sur la tyrannie de l'usage, ignore celui qu'on a établi à Rome. Vous avez mal adressé votre ami. Ne savez-vous pas qu'il seroit plus facile à votre François de voir de près et de très-près la grande sultane que moi d'une lieue, quoique personne ne soit ni amoureux ni jaloux de ma figure, et que je sois, Dieu merci, en pleine liberté. Il y a dans cette ville une espèce de passion qui n'a pas de nom, qu'on substitue à l'amour et à la jalousie qui règnent à Constantinople, et l'on s'y venge sur votre nation des chagrins bien ou mal fondés qu'on prétend avoir reçus de moi. Je suppose toutefois que cet usage passera ; et si jamais cela arrive, je ferai voir à votre ami que tous les hon-

nêtes gens sont bien reçus à ma cour, surtout les vôtres.

Je suis pourtant résolue de ne rien contribuer à ce changement, et la conduite de ma vie passée doit persuader aux gens que je sais me passer sans peine de tout. Cela n'empêche pas que vos reproches sur mon portrait ne me soient agréables. Vous avez raison, et je vous promets de réparer ma faute d'une manière qui ne vous déplaira point. En attendant, en voici un qui ne vous coûtera rien. Sachez donc que, depuis le temps que vous m'avez vue, je ne suis nullement embellie. J'ai conservé toutes mes bonnes et mauvaises qualités, aussi entières et aussi vives qu'elles ont jamais été. Je suis encore, malgré la flatterie, aussi mal satisfaite de ma personne que je le fus jamais. Je n'envie ni la fortune, ni les vastes états, ni les trésors immenses à ceux qui les possèdent; mais je voudrois bien m'élever par le mérite et la vertu au dessus de tous les mortels; et c'est là ce qui me rend mal satisfaite de

moi. Au reste je suis en parfaite santé, qui durera autant qu'il plaira à Dieu. J'ai naturellement une fort grande aversion pour la vieillesse, et je ne sais comment je pourrai m'y accoutumer. Si l'on me donnoit le choix d'elle ou de la mort, je crois que je choisirois sans hésiter la dernière. Puisqu'on ne me consulte pas, je me suis accoutumée à vivre patiemment; aussi la mort qui s'approche, qui ne rate personne, ne m'inquiète point; je l'attends sans la désirer ni la craindre.

Mais il est temps, je pense, de parler de vous et de vos ouvrages agréables, utiles et savans. Vous mettez si bien en œuvre les belles choses, que vous me charmez. Vous divertissez et instruisez toujours, sans jamais causer le moindre ennui. Je vous remercie du soin que vous avez pris de me les envoyer. Que je vous dois d'agréables momens! et comment vous les payer? Cependant, vous qui écrivez si joliment, pourquoi avez-vous laissé mourir M. le prince, sans faire quelque chose pour lui en vers ou

en prose? Quelle perte pour la France! et quelle perte pour le siècle dont ce grand homme étoit un des plus beaux ornemens! Pour moi, je l'ai regretté autant qu'aucun des siens, et je vous condamne à faire quelque chose digne d'un héros si distingué et si rare. Il me semble que c'est un des plus grands plaisirs de la vie, que de louer dignement ce qui mérite de l'être. Vous qui avez des talens faits exprès, ne refusez pas cet encens à ce prince, qui l'a si bien mérité. Adieu.

A Rome, ce 30 septembre 1687.

LETTRE XCIV.

A la même.

Le cardinal de Bouillon a amené ici le plus aimable et le plus beau cavalier de France; il n'a que vingt-huit ans, et le Saint Père vante déjà son savoir et sa bonne mine; il étonne et charme; on aime autant à le voir qu'à l'entendre; c'est

c'est un habile négociateur qui pénètre les hommes, et manie les affaires avec une dextérité incroyable.

Tout le monde le loue et l'admire, on fera ce qu'il voudra dans cette cour. Les libertés de l'église gallicane et les intérêts du clergé sont discutés et soutenus avec beaucoup de force et d'éloquence.

Le duc de Chaulnes ne peut se passer de voir ce jeune abbé, ni moi non plus; il est si agréable, si vif et si complaisant, que les femmes en sont folles, et Christine aussi, qui mourra peut-être demain (1); je voudrois m'en faire aimer

(1) Christine, en rendant le dernier soupir, prononça avec une fermeté si stoïque ces deux vers latins, que toute l'assemblée en fut étonnée.

Inveni portum, spes et fortuna valete;
Nil mihi vobiscum, plaudite nunc alios.

Je suis dans le port; fortune, espérance, adieu, je n'ai plus rien à démêler avec vous, faites d'autres dupes.

Sous un ciel orageux je suis tranquille au port,
Adieu, frivole espoir et fortune cruelle;
Vous ne vous jouerez plus d'une foible mortelle,
Je livre l'univers aux caprices du sort.

un moment, avant que d'entreprendre ce long voyage; mais je pue la mort dix lieues à la ronde, et je suis reine !

Polignac est un homme accompli, qui ira loin, si je ne me trompe : jeunesse, beauté, douceur, savoir, naissance, en voilà dix fois plus qu'il n'en faut pour jouer un rôle brillant dans ce monde. Par-tout où ce jeune abbé ira, fortune, plaisirs, honneurs, suivront ses pas. Adieu.

CHRISTINE.

A Rome, 1689.

FIN DES LETTRES DE CHRISTINE.

RELATION

DE LA MORT

DU MARQUIS DE MONALDESCHI.

28..

RELATION

DE LA MORT

DU MARQUIS DE MONALDESCHI,

Grand Écuyer de la Reine Christine de Suède, exécuté dans la Galerie des Cerfs du Château de Fontainebleau, par l'ordre de cette Reine, le 10 novembre 1657, écrite par le Père le Bel, Supérieur des Mathurins de Fontainebleau, qui fut seul témoin de cette exécution.

En l'année 1657, la reine Christine de Suède (elle avoit environ trente ans, et avoit abdiqué la couronne en 1654), sans être souhaitée et quasi malgré le roi, vint faire un second voyage en France, qui ne lui réussit pas si bien que le premier. Elle fut contrainte, par l'ordre qu'elle en reçut, de s'arrêter à Fontainebleau le 3 octobre 1657, où elle s'ennuya beaucoup; car peu de personnes la furent visiter, et son voyage sans pré-

caution et sans sûreté d'être bien reçue, eut la destinée des actions imprudentes.....

Cette princesse ne se contenta pas de montrer qu'elle se laissoit aller à toutes ses fantaisies sans trop de réflexion, elle fit voir encore qu'elle avoit beaucoup de cruauté, et qu'ainsi ses vices et ses défauts égaloient du moins ses vertus.

Jusqu'ici c'est madame de Motteville qui dépeint la conduite de cette reine, et le père le Bel rapporte ainsi l'assassinat.

Le 6 novembre 1657, à neuf heures et un quart du matin, la reine de Suède étant à Fontainebleau, logée en la conciergerie du château, m'envoya querir par un de ses valets de pied. Il me dit qu'il avoit ordre de sa majesté de me mener parler à elle, au cas que je fusse le supérieur du couvent. Je lui répondis que je l'étois, et je lui dis que je m'en allois avec lui pour savoir la volonté de sa majesté suédoise. Ainsi, sans chercher de compagnon, de crainte de faire attendre cette reine, je suivis ce valet de pied jusqu'à l'antichambre. On m'y fit attendre un moment; à la fin ce valet de pied étant revenu, il me fit entrer dans la chambre de la reine de Suède. Je la trouvai seule,

et lui ayant rendu mes respects et mes très-humbles soumissions, je lui demandai ce que sa majesté souhaitoit de moi son très-humble serviteur. Elle me dit que pour parler avec plus de liberté, j'eusse à la suivre, et étant entré dans la galerie des Cerfs, elle me demanda si elle n'avoit jamais parlé à moi. Je lui répondis que j'avois eu l'honneur de faire la révérence à sa majesté, et l'assurer de mes très-humbles obéissances, et qu'elle avoit eu la bonté de m'en remercier, et non autre chose. Sur quoi cette reine me dit que je portois un habit qui l'obligeoit de se fier à moi, et me fit promettre sous le sceau de la confession de garder et de tenir le secret qu'elle me vouloit découvrir. Je fis réponse à sa majesté qu'en matière de secret j'étois naturellement aveugle et muet; et que l'étant à l'égard de toutes sortes de personnes, à plus forte raison je devois l'être pour une princesse comme elle; et j'ajoutai que l'Ecriture dit : qu'il est bon de tenir caché le secret du roi : *Sacramentum regis abscondere bonum est.*

Après cette réponse, elle me chargea d'un paquet de papiers cacheté en trois endroits sans aucune suscription, et me commanda

elle me demanda d'un ton de voix assez haut, en la présence de ce marquis et de trois autres hommes qui y étoient, le paquet qu'elle m'avoit confié. Deux des trois étoient éloignés de la reine de quatre pas, et le troisième assez près de sa majesté. Elle me parla en ces termes : *Mon père, rendez-moi le paquet que je vous ai donné.* Je m'approchai et le lui présentai. Sa majesté l'ayant pris et considéré quelque temps, l'ouvrit, et prit les lettres et les écrits qui étoient dedans, elle les fit voir et lire à ce marquis, lui demandant d'une voix grave et d'un port assuré s'il les connoissoit bien. Ce marquis les dénia, mais en pâlissant. *Ne voulez-vous pas reconnoître ces lettres et ces écrits*, lui dit-elle, n'étant à la vérité que des copies que cette reine elle-même avoit transcrites. Sa majesté suédoise ayant laissé songer quelque temps ledit marquis sur ces copies, elle tira de dessous elle les originaux, et les lui montrant, l'appela traître, et lui fit avouer son écriture et son signe. Elle l'interrogea plusieurs fois, à quoi ce marquis s'excusant, répondoit du mieux qu'il pouvoit, rejetant la faute sur diverses personnes. Enfin, il se jeta aux pieds de cette

reine, lui demandant pardon ; et en même temps les trois hommes qui étoient là présens, tirèrent leurs épées hors du fourreau, et ne les remirent qu'après avoir exécuté le marquis (1).

Il se releva, et tira cette reine à un coin de la galerie, et tantôt à un autre, la suppliant toujours de l'entendre et de le recevoir dans ses excuses : sa majesté ne lui dénia jamais rien, mais l'écouta avec une grande patience, sans que jamais elle témoignât la moindre importunité ni aucun signe de colère.

Aussitôt se tournant vers moi, lorsque ce marquis la pressoit le plus de l'écouter et de l'entendre : *Mon père*, me dit-elle, *voyez et soyez témoin*, s'approchant du marquis, appuyée sur un petit bâton d'ébène à poignée ronde, *que je ne presse rien contre cet homme, et que je donne à ce traître et à ce perfide tout le temps qu'il veut, et plus qu'il n'en sauroit désirer d'une personne offensée, pour se justifier s'il le peut.*

Le marquis, pressé par cette reine, lui donna des papiers et deux ou trois petites

(1) Ils ne le frappèrent point encore.

clefs liées ensemble qu'il tira de sa poche, de laquelle il tomba deux ou trois petites pièces d'argent; et après une heure et plus de conférence, ce marquis ne contentant pas cette reine par ses réponses, sa majesté s'approcha un peu de moi, et me dit d'une voix assez élevée, mais grave et modérée : *Mon père, je me retire, et vous laisse cet homme, disposez-le à mourir et ayez soin de son ame.* Quand cet arrêt eût été prononcé contre moi, je n'aurois pas eu plus de frayeur; et à ces mots ce marquis se jetant à ses pieds et moi de même en lui demandant pardon pour ce pauvre marquis, elle me dit qu'elle ne le pouvoit pas, et que ce traître étoit plus coupable et criminel que ceux qui sont condamnés à la roue; qu'il savoit bien qu'elle lui avoit communiqué, comme à un fidèle sujet, ses affaires les plus importantes et ses plus secrètes pensées, outre quelle ne lui vouloit point reprocher les biens qu'elle lui avoit faits, qui excédoient ceux qu'elle eût pu faire à un frère, l'ayant toujours regardé comme tel; et que sa conscience seule lui devoit servir de bourreau. Après ces mots, sa majesté se retirant, me laissa avec ces

trois qui avoient leurs épées nues dans le dessein d'achever cette exécution. Après que cette reine fut sortie, le marquis se jeta à mes pieds, et me conjura avec instance d'aller après sa majesté pour obtenir son pardon. Ces trois hommes le pressoient de se confesser avec l'épée contre les reins, sans pourtant le toucher; et moi, avec la larme à l'œil, je l'exhortois à demander pardon à Dieu. Le chef des trois (1) partit pour aller vers sa majesté lui demander pardon et implorer sa miséricorde pour le pauvre marquis; mais revenant triste de ce que sa maîtresse lui avoit commandé de le dépêcher, il lui dit en pleurant: marquis, songez à Dieu et à votre ame, il faut mourir. A ces paroles, comme hors de lui, ce marquis se jeta une seconde fois à mes

(1) Madame de Motteville dit que c'étoit Sentinelli, capitaine de ses gardes, et frère d'un Sentinelli, favori de cette princesse, que Monaldeschi avoit accusé faussement et par jalousie de beaucoup de crimes, ce que personne ne sait sûrement. Elle ajoute que cette reine se moqua du criminel, de ce qu'il avoit peur de la mort, l'appela poltron, et qu'elle ordonna à cet homme de l'obliger à se confesser en le blessant.

pieds, me conjurant de retourner encore une fois vers la reine pour tenter la voie du pardon et de la grâce; ce que je fis. Ayant trouvé seule sa majesté dans sa chambre avec un visage serein et sans aucune émotion, je m'approchai d'elle, me laissant tomber à ses pieds, les larmes aux yeux, et les sanglots au cœur, je la suppliai par les douleurs et les plaies de Jésus-Christ de faire miséricorde et grâce à ce marquis. Cette reine me témoigna être fâchée de ne me pouvoir accorder ma demande, après la perfidie et la cruauté que ce malheureux lui avoit voulu faire endurer en sa personne, après quoi il ne devoit jamais espérer de rémission ni de grâce, et me dit que l'on en avoit envoyé plusieurs sur la roue, qui ne l'avoient pas tant mérité que ce traître (1).

---

(1) On a toujours cru que le grand crime de cet écuyer venoit de quelque infidélité dans le commerce de galanterie, que l'on croyoit très-réel entre cette reine et lui; mais ne pourroit-on pas reprendre les choses de plus loin, et conclure des expressions de cette reine, que peut-être Monaldeschi avoit eu part aux chagrins qui la déter-

Voyant que je ne pouvois rien gagner par mes prières sur l'esprit de cette reine, je pris la liberté de lui représenter qu'elle étoit dans la maison du roi de France, et qu'elle prît bien garde à ce qu'elle alloit faire exécuter, et si le roi le trouveroit bon. Sur quoi sa majesté me fit réponse qu'elle avoit cette justice en présence de l'autel, et qu'elle prenoit Dieu à témoin si elle en vouloit à la personne de ce marquis, et si elle n'avoit pas déposé toute haine, ne s'en prenant qu'à son crime et à sa trahison, qui n'auroit jamais de pareille, et qui touchoit tout le monde; outre que le roi de France ne la logeoit pas dans sa maison comme une captive réfugiée, qu'elle étoit maîtresse de ses volontés, pour rendre et faire justice à ses domestiques en tout lieu et en tout temps, et qu'elle ne devoit répondre

minèrent à abdiquer la couronne, qui continuèrent depuis, et qu'elle n'en avoit été avertie que par la communication de ces lettres; ou peut-être qu'il entretenoit des liaisons avec les ennemis de cette reine, et se servoit de la familiarité qu'il avoit avec elle pour la rendre plus odieuse, et tramer sa perte.

de ses actions qu'à Dieu seul, ajoutant que ce qu'elle faisoit n'étoit pas sans exemple, et quoique je repartisse à cette reine qu'il y avoit quelque différence, que si les rois avoient fait quelque chose de semblable, ç'avoit été chez eux et non ailleurs. Mais je n'eus pas plutôt dit ces paroles que je m'en repentis, craignant d'avoir trop pressé cette reine. Partant je lui dis encore : madame, dans l'honneur et l'estime que vous vous êtes acquise en France, et dans l'espérance que tous les bons François ont de votre négociation, je supplie très-humblement votre majesté d'éviter que cette action, quoiqu'à l'égard de votre majesté, madame, elle soit de justice, ne passe néanmoins dans l'esprit des hommes pour violente et pour précipitée ; faites encore plutôt un acte généreux et de miséricorde envers ce pauvre marquis, ou du moins mettez-le entre les mains de la justice du roi, et lui faites faire son procès dans les formes, vous en aurez toute la satisfaction, et vous conserverez, madame, par ce moyen, le titre d'*Admirable* (1) que vous portez en

(1) Cette reine, fille du grand Gustave, parut d'abord si digne de succéder à ce héros, que l'on

toutes vos actions parmi tous les hommes. *Quoi, mon père, me dit cette reine, moi en qui doit résider la justice absolue et souveraine sur mes sujets, me voir réduite à solliciter contre un traître domestique, dont les preuves de son crime et de sa perfidie sont en ma puissance, écrits et signés de sa propre main!* Il est vrai, madame, lui dis-je; mais votre majesté est partie intéressée. Cette reine m'interrompit et me dit : *Non, non, mon père, je le vais faire savoir au roi. Retournez et ayez soin de son ame ; je ne puis en conscience accorder ce que vous me demandez* ; et ainsi me renvoya. Mais je connus à ce changement de voix en ces dernières paroles, que, si cette reine eût pu différer l'action et changer de lieu, elle l'auroit fait indubitablement ; mais l'affaire étoit trop avancée pour prendre une autre résolution, sans se mettre en danger de laisser échapper ce

---

regardoit avec plaisir son règne comme le triomphe des armes et des Belles-Lettres, et ses moindres entreprises comme dignes de toute admiration; ce qui lui fit donner le surnom d'*Admirable*.

marquis, et mettre sa propre vie au hasard.

Dans ces extrémités je ne savois que faire, ni à quoi me résoudre ; sortir je ne le pouvois, et quand je l'aurois pu, je me voyois engagé par un devoir de charité et de conscience à secourir ce marquis pour le disposer à bien mourir.

Je rentrai donc dans la galerie, et embrassant ce pauvre malheureux qui se baignoit en larmes, je l'exhortois dans les meilleurs termes et les plus pressans qu'il me fut possible, et qu'il plut à Dieu de m'inspirer, de se résoudre à la mort, et songer à sa conscience, puisqu'il n'y avoit plus dans ce monde d'espérance de vie pour lui, et qu'offrant et souffrant sa mort pour la justice, il devoit en Dieu seul jeter ses espérances pour l'éternité où il trouvera ses consolations.

A cette triste nouvelle, après avoir poussé deux ou trois grands cris, il se mit à genoux à mes pieds, m'étant assis sur un des bancs de la galerie, et commença sa confession ; mais l'ayant bien avancée, il se leva deux fois, et s'écrioit. Au même instant je lui fis faire des actes de foi, renonçant à toutes pen-

sées contraires. Il acheva sa confession en latin, françois, italien, ainsi qu'il le pouvoit mieux expliquer dans le trouble où il étoit. L'aumônier de cette reine arriva comme je l'interrogeois en l'éclaircissement d'un doute, et ce marquis l'ayant aperçu, sans attendre l'absolution, alla à lui, espérant grâce de sa faveur. Ils parlèrent bas assez long-temps ensemble, se tenant les mains et retirés en un coin. Et après leur conférence finie, l'aumônier sortit, et emmena avec lui le chef des trois commis pour cette exécution, et peu après l'aumônier étant demeuré dehors, l'autre revint seul, et lui dit : marquis, demande pardon à Dieu ; car sans plus attendre il faut mourir. Es-tu confessé? et lui disant ces paroles, le pressa contre la muraille du bout de la galerie, où est la peinture de Saint-Germain-en-Laye, et je ne pus si bien me détourner que je ne vis qu'il lui porta un coup dans l'estomach du côté droit, et ce marquis le voulant parer, prit l'épée de la main droite, dont l'autre en la retirant lui coupa trois doigts, et l'épée demeura faussée; et pour lors il dit à un autre qu'il étoit armé

dessous, comme en effet il avoit une cotte de maille qui pesoit neuf à dix livres (1), et le même à l'instant redoubla le coup dans le visage, après lequel ce marquis cria : Mon père, mon père. Je m'approchai de lui, et les autres se retirèrent un peu à quartier, et un genou en terre demanda pardon à Dieu, et me dit encore quelque chose où je lui donnai l'absolution, avec la pénitence de souffrir la mort pour ses péchés, pardonnant à tous ceux qui le faisoient mourir; laquelle reçue il se jeta sur le carreau, et en tombant, un autre lui donna un coup sur le haut de la tête qui lui emporta des os, et étant étendu sur le ventre, faisoit signe, et marquoit qu'on lui coupât le cou, et le même lui donna deux ou trois coups sur le cou, sans lui faire grand mal, parce que la cotte de maille qui étoit montée avec le collet du pourpoint, para et empêcha l'excès du coup. Cependant je l'exhortois de se souvenir de Dieu, et d'endurer avec pa-

(1) La cotte de maille et l'épée de Monaldeschi étoient dans un cabinet d'antiques et de curiosités des Pères Mathurins.

tience, et autres choses semblables. En ce temps-là le chef me vint demander s'il ne le feroit pas achever; je le rembarrai rudement, et lui dis que je n'avois point de conseil à lui donner là-dessus; que je demandois sa vie, et non pas sa mort. Sur quoi il me demanda pardon, et confessa avoir eu tort de m'avoir fait une telle demande.

Sur ce discours, le pauvre marquis qui n'attendoit qu'un dernier coup (1), entendit ouvrir la porte de la galerie, reprenant courage, se retourna, et ayant vu que c'étoit l'aumônier qui entroit, se traîna du mieux qu'il put, s'appuyant contre le lambris de la galerie, et demanda à lui parler. L'aumônier passa à la main gauche de ce marquis, moi étant à la droite, et le marquis se tournant vers l'aumônier, et joignant les mains, lui dit quelque chose comme se confessant, et après

(1) Toute la cour, dit madame de Motteville, se moqua du pauvre mort, qui avoit bien su prendre la précaution inutile de se garnir d'une cotte de maille, et n'avoit pas eu assez de courage pour se défendre ou se sauver. Il falloit en effet que cette reine le connût bien.

l'aumônier lui dit de demander pardon à Dieu, et après m'avoir demandé permission, il lui donna l'absolution, ensuite il se retira, me disant de demeurer auprès du marquis, et qu'il s'en alloit voir la reine de Suède. En même temps celui qui avoit frappé sur le cou dudit marquis, et qui étoit avec l'aumônier à sa gauche, lui perça la gorge d'une épée assez longue et étroite, duquel coup le marquis tomba sur le côté droit, et ne parla plus, mais demeura plus d'un quart d'heure à respirer, durant lequel je lui criois et l'exhortois du mieux qu'il m'étoit possible. Et ainsi ce marquis, ayant perdu son sang, finit sa vie à trois heures trois quarts après midi. Je lui dis le *De profundis* avec l'oraison, et après le chef des trois lui remua une jambe et un bras, déboutonna son haut-de-chausse et son caleçon, fouilla dans son gousset, et ne trouva rien, sinon en sa poche un petit livre d'Heures de la Vierge et un petit couteau. Ils s'en allèrent tous trois et moi après, pour recevoir les ordres de S. M. Cette reine, assurée de la mort dudit marquis, témoigna du regret d'avoir été obligée de faire faire cette exécution en la personne

de ce marquis (1); mais qu'il étoit de la justice de le faire pour son crime et sa trahison, et qu'elle prioit Dieu de lui pardonner. Elle me commanda d'avoir soin de le faire enlever de là et de l'enterrer, et me dit qu'elle vouloit faire dire plusieurs messes pour le repos de son ame. Je fis faire une bière, et le fis mettre dans un tombereau, à cause de la brune, de la pesanteur et du mauvais chemin, et le fis conduire à la paroisse d'Avon par mon vicaire et chapelain, assisté de trois hommes, avec ordre de l'enterrer dans l'église près du bénitier;

---

(1) Toute la cour, dit encore madame de Motteville, eut horreur d'une telle vengeance, et ceux qui avoient estimé cette reine, furent honteux de lui avoir donné des louanges, et on la laissa long-temps à Fontainebleau pour lui montrer, continue cette historienne, le mépris qu'on avoit pour elle.

Cependant des particuliers qui avoient vu cette reine à Fontainebleau, ont assuré que le roi Louis XIV y étoit venu peu de jours après *incognito*; qu'il avoit parlé à cette reine, et qu'elle étoit partie presque aussitôt pour Rome; ce qui fit croire que c'étoit la vraie cause de sa sortie du royaume.

ce qui fut fait et exécuté à cinq heures trois quarts du soir....

Le lundi douzième jour de novembre, cette reine envoya cent livres par deux de ses valets de chambre au couvent, pour prier Dieu pour le repos de l'ame dudit marquis; duquel mardi treizième dudit mois on publia le service par le son des cloches, qui fut célébré le mercredi quatorzième, avec toute la solemnité et la dévotion dans l'église paroissiale d'Avon, où ce marquis est enterré, et continuâmes un *Credo* et les messes que cette reine avoit donné ordre de dire, pour supplier la bonté divine qu'il lui plaise mettre l'ame de ce pauvre défunt dans son paradis.

FIN DU TROISIÈME ET DERNIER VOLUME.

OUVRAGES

Qui viennent de paroître chez LÉOPOLD COLLIN, *Libraire, rue Gît-le-Cœur,* N°. 4.

LETTRES sur les Arts imitateurs et sur la Danse en particulier, dédiées à S. M. l'Impératrice des Français et Reine d'Italie, par M. Noverre; 2 vol. in-8°. ornés du Portrait de l'Auteur, dessiné par Guérin, et gravé par Roger. Prix : 12 fr. et 24 fr. en pap. vélin.

Cet ouvrage est attendu depuis bien long-temps avec la plus vive impatience.

Théorie du Beau dans la Nature et les Arts, par feu J. M. Barthez, médecin de l'Empereur et du Gouvernement, de la Légion d'honneur, etc.; précédée de la Vie de l'Auteur; 1 vol. in-8°., imprimé par Crapelet. Prix 6 fr., et 10 fr. pap. vélin.

Histoire des Républiques Italiennes du Moyen Age, par J. C. L. Simonde; 2 vol. in-8°. Prix : 12 fr.

Voyage

Voyage dans les Isles Baléares et Pithiuses, pendant les années 1801, 1802, 1803, 1804, 1805, 1806; par M. André Grasset de Saint-Sauveur, ci-devant consul de France dans les Isles Vénitiennes, commissaire des relations commerciales de France, et consul de S. M. I. et R. aux Isles Baléares; 1 vol. in-8°. avec 3 pl. et une carte. 6 fr.

Mon Séjour auprès de Voltaire, et Lettres inédites que m'écrivit cet homme célèbre jusqu'à la dernière année de sa vie; par Côme-Alexandre Collini, historiographe et secrétaire intime de S. A. l'Electeur Bavaro-Palatin, et membre des académies de Berlin, de Manheim, de l'Institut de Bologne, etc.; ouvrage posthume, contenant des Anecdotes et des Particularités peu connues sur la Vie privée et sur les OEuvres du plus célèbre écrivain du 18e. siècle; augmenté de plusieurs Lettres inédites de Voltaire à l'Electeur Palatin, au comédien Lanoue, à mademoiselle Dumesnil, et de quelques Lettres de madame Denis, sa nièce; 1 vol. in-8°. Prix : 5 fr., et 6 fr. 50 cent. par la poste.

La Cour de Catherine de Médicis, de Charles IX, de Henri III et de Henri IV; 2 vol. in-8°. Prix : 10 fr., et 13 fr. par la poste.

Mémoires Historiques et Critiques sur la Civilisation des différentes Nations de l'Europe, aux dix-septième et dix-huitième siècles, par le grand Frédéric, roi de Prusse; 1 vol. in-8°. Prix : 5 fr., et 6 fr. 50 cent. par la poste.

Cet Ouvrage n'est pas moins instructif que curieux et piquant.

Mélanges Historiques, Anecdotiques et Critiques, sur la fin du règne de Louis XIV, et sur le commencement de celui de Louis XV; par la princesse Elisabeth Charlotte de Bavière, seconde femme de *Monsieur*, frère de Louis-le-Grand; 1 vol. in-8°. Prix : 5 fr., et 6 fr. 50 cent. par la poste.

Traité de la Police de Londres, etc.; par P. Colquhoun; édition faite sur la 6ᵉ. édition de Londres, traduit de l'anglais par M. L. C. D. B. 2 vol. in-8°. Prix : 10 fr.

FIN.

